“On peut jamais rien dire avec vous !”

“Demande à ta belle-mère !”

Observatoire de la vie familiale de l’Isère

DÉSACCORDS, MÉSENTENTES, CONFLITS, PARENTALITÉ… … ET VOUS ?

Enquête menée en 2021 auprès de plus de 500 familles.

Le rapport exhaustif

“Ton papa t’aime tu sais !”

“De toute façon t’as toujours été son préféré !”

“Commence par verser la pension alimentaire et après on verra !”

INTRODUCTION 4

LES CARACTÉRISTIQUES DES 536 PARENTS REPONDANTS 5

CARACTÉRISTIQUES DES PARENTS 5

> LIEU DE VIE : COUVERTURE DU DÉPARTEMENT 5
> PROFIL DES RÉPONDANTS : UNE MAJORITÉ DE FEMMES, DANS UNE FOURCHETTE D'ÂGE DE 35 À 44 ANS 6
> UNE SUR-REPRÉSENTATION DES CSP+ ET DES DIPLÔMES ÉLEVÉS 6
> UNE MAJORITÉ DE RÉPONDANTS EN ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE 7

CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES 8

> UNE MAJORITÉ DE FAMILLES CONSTITUÉES DE 2 ENFANTS ÂGÉS DE 6 À 17 ANS 8
> UNE MAJORITÉ DE COUPLES, SOIT UNE LÉGÈRE SOUS-REPRESENTATION DES FAMILLES MONOPARENTALES 10
> DES ENFANTS MAJORITAIREMENT EN RÉSIDENCE PRINCIPALE CHEZ LES RÉPONDANTS 11

DE LA VISION DE LA PARENTALITÉ AU RÔLE CONCRET DE PARENT 12

COMMUNICATION ENTRE PARENTS AVANT DE DEVENIR PARENT ET APRÈS L'ARRIVÉE DES ENFANTS 12

> 82 % DES PARENTS AVAIENT ECHANGÉ SUR LEUR VISION DE LA PARENTALITÉ AVANT D'AVOIR DES ENFANTS 12
> 43 % DES PARENTS AFFIRMENT QUE LEURS IDÉES ONT EVOLUÉ SOIT EN S'ÉLOIGNANT SOIT EN SE RAPPROCHANT 13
> 32 % DES PARENTS N'ONT PAS PU ECHANGER AVEC L'AUTRE PARENT EN CAS DE DÉSACCORD 13
> LES CHANGEMENTS QUE LES PARENTS ONT PU OBSERVER AVEC L'ARRIVÉE DE LEURS ENFANTS 14

ÊTRE PARENT AU QUOTIDIEN 16

> ÊTRE PARENT, CE SONT DES ACTES VARIÉS : AVANT TOUT DONNER DE L'AFFECTION, MAIS AUSSI DISPONIBILITÉ, VALEURS, CONFIANCE, SANTÉ… 16
> LES PARENTS SONT PARTAGÉS (50/50) SUR LA DIFFÉRENCE ENTRE LE RÔLE DU PÈRE ET CELUI DE LA MÈRE 17
> L'HISTOIRE, L'ÉDUCATION ET LA CULTURE INFLUENCENT LE DIALOGUE ENTRE PARENTS 19
> 9 RÉPONDANTS SUR 10 PENSENT QUE LE RÔLE DE PARENT N'EST PAS FACILE 20
> 2 PARENTS SUR 3 ÉCHANGENT SUR LEUR RÔLE AVEC L'AUTRE PARENT OU D'AUTRES PARENTS, 1 SUR 3 AVEC DES PROFESSIONNELS ET D'AUTRES PERSONNES 21

DU SOUTIEN AU CONFLIT ENTRE PARENT 22

LA NOTION DE "COPARENTAGE" 22

L'INTERVENTION D'UN PARENT AUPRÈS DES ENFANTS SUR L'IMAGE QU'IL DONNE DE L'AUTRE PARENT 22

> 9 % DES PARENTS N'ENCOURAGENT PAS L'ÉCHANGE ENTRE LES ENFANTS ET L'AUTRE PARENT 22
> 27 % DES PARENTS NE TIENNENT PAS DE PROPOS QUI REHAUSSENT L'IMAGE DE L'AUTRE PARENT 23
> ENTRE 4 % et 7 % DES PARENTS DÉVALORISENT L'AUTRE PARENT AUPRÈS DES ENFANTS 23
> 28 % DES PARENTS INTERVIENNENT DANS LA RELATION ENTRE LES ENFANTS ET L'AUTRE PARENT 24

LA DISCIPLINE 25

> "FAIRE LA DISCIPLINE" EST UNE TÂCHE GLOBALEMENT PARTAGÉE PAR LES PARENTS EN COUPLE 25
> 85 % DES PARENTS QUI DISCUTENT DISCIPLINE SONT EN ACCORD SUR CE QUE LES ENFANTS SONT AUTORISÉS À FAIRE 26

LE CONFLIT **28**

> ÉDUCATION DES ENFANTS ET TÂCHES MÉNAGÈRES SONT LES MOTIFS DE DÉSACCORD LES + SOUVENT NOMMÉS 28
> PLUS D'1/4 DES RÉPONDANTS A PEUR DU CONFLIT, CETTE PART DÉPASSE LE 1/3 CHEZ LES PERSONNES SEULES 31
> L'EXPÉRIENCE DE SITUATIONS DE CONFLIT ET/OU DE VIOLENCE PAR LES RÉPONDANTS 33

L'IMPACT DE LA MÉSENTENTE DES PARENTS SUR LES ENFANTS **38**

> ILS SONT UNE MINORITÉ À NOTER UN IMPACT DES TENSIONS ENTRE PARENTS SUR LES ENFANTS 38

ÊTRE PARENT SÉPARÉ **39**

CARACTÉRISTIQUES DES PARENTS SÉPARÉS **39**

> 91% DES RÉPONDANTS VIVANT SEULS SONT DES PERSONNES SÉPARÉES-DIVORCÉES 39
> 1/4 DES PARENTS SONT SÉPARÉS SANS DÉCISION DE JUSTICE 39
> LA MODIFICATION DU RÔLE DE PARENT APRÈS SÉPARATION 41

COMMUNICATION ENTRE PARENTS SÉPARES ET AVEC LES ENFANTS **42**

> 58 % DES PARENTS AFFIRMENT L'EVOLUTION DE LEUR RELATION AVEC LES ENFANTS DEPUIS LA SÉPARATION 42
> DES ÉCHANGES ENTRE PARENTS SÉPARÉS PAR TÉLÉPHONE OU AU MOMENT DU CHANGEMENT DE RÉSIDENCE DES ENFANTS 43
> UNE VOLONTÉ DES PARENTS DE FAIRE QUE LES ENFANTS NE SOUFFRENT PAS DU CONFLIT 44

LES RESSOURCES POUR LES PARENTS **45**

LES RESSOURCES DISPONIBLES **45**

LA CONNAISSANCE DES PARENTS DES LIEUX RESSOURCES À LA PARENTALITÉ **45**

> 2 REPONDANTS SUR 10, RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS DANS SON RÔLE DE PARENT, N'EN PARLENT PAS 46
> MOTIFS POUR LESQUELS LES PARENTS N'ONT PAS PRIS CONTACT LORSQU'ILS ONT EU DES QUESTIONS OU RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS CONCERNANT LEUR RÔLE DE PARENT 46
> PRÈS DE 8 RÉPONDANTS SUR 10 N'A PAS CONSULTÉ DE LIEU RESSOURCES SUR LA PARENTALITÉ 47
> 27 % DES REPONDANTS DISENT NE PAS CONNAÎTRE DE LIEUX RESSOURCES POUR LES PARENTS 48
> MEDIATION FAMILIALE ET CONSEIL CONJUGAL SONT CONNUS PAR PLUS DE 9 PARENTS SUR 10 49

PROPOSITIONS DES RÉPONDANTS AFIN DE FACILITER L'EXCERCICE DE LEUR RÔLE DE PARENT **50**

> CRÉATION DE SUPPORTS POUR LES PARENTS 50
> MISE EN PLACE D'ACTIONS POUR LES PARENTS ET/OU FUTURS PARENTS 50
> MIEUX COMMUNIQUER ET INCITER À SE TOURNER VERS CE QUI EXISTE DÉJÀ 51
> PRISE EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS DANS LEUR PARENTALITÉ 52
> OBLIGATION DE PARTICIPER À UNE MÉDIATION POUR CERTAINS PARENTS 52
> DONNER UN MÊME POIDS AUX PARENTS 52

CONCLUSION **54**

TABLE DES GRAPHIQUES **55**

QUESTIONNAIRE **57**

BIBLIOGRAPHIE **67**

INTRODUCTION

À la demande de la Caisse d'allocations familiales de l'Isère (Caf), du Conseil départemental de l'Isère et de l'Union départementale des associations familiales de l'Isère (Udaf), l'Observatoire de la vie familiale a conduit, de 2020 à 2022, une enquête auprès des familles iséroises, sur la thématique des désaccords entre parents pouvant aller jusqu'au conflit.
L'objectif était de mieux connaître comment s'exerce la parentalité dans diverses situations, comment les enfants sont pris en compte, quelles informations et pistes sont recherchées en cas de besoin.

Les désaccords, mésententes, conflits se font jour lorsqu'il y a échanges entre les parents sur des sujets concernant les enfants, que ce soit leur comportement, leurs besoins, le quotidien, l'éducation...
Dans cette enquête, nous n'abordons pas la violence, qui est une forme d'emprise d'une personne sur une autre. Nous posons une seule question afin de pouvoir faire la différence entre les notions de conflits et de violence.
Comme pour chaque enquête, l'étude s'est faite en plusieurs phases :
- recherche documentaire,
- rencontre de professionnels,
- étude quantitative et qualitative,
- traitement et analyse.

Après avoir questionné les parents sur quelques caractéristiques, le questionnaire se décline en quatre parties : "être parent", "du soutien au conflit", "être parent séparé", "les ressources". Ce rapport garde cette déclinaison.

Courant 2021, l'OVF a rencontré divers professionnels en contact avec les parents, les familles, afin de pouvoir mieux comprendre les problématiques liées à la parentalité et au conflit. De ces entretiens, des articles et autres ressources documentaires récoltées, le questionnaire qui a servi à cette étude a été élaboré, proposé aux partenaires et validé.
Ainsi il a été diffusé par voie électronique à partir du mois de décembre 2021 jusqu'en avril 2022, avec une relance en janvier 2022. Près de 4 000 allocataires de la Caf de l'Isère ayant au moins 1 enfant de moins de 20 ans, ont été destinataires de l'email contenant le lien vers le questionnaire. La diffusion du lien vers le questionnaire s'est également faite par divers réseaux : professionnels de la parentalité, de la petite enfance, de l'enfance, associations familiales, centres sociaux etc.

563 parents ont renseigné le questionnaire, dont 536 exploitables. Les données collectées sont suffisamment importantes pour en faire le traitement et le croisement de plusieurs questions a globalement été possible afin de mettre en avant certains phénomènes et typologies de situations.

> 563 retours, 536 exploitables (soit 13,4% du panel total interrogé) dont 418 par email via la Caf (soit 78 %) et 117 en direct, soit via le réseau des associations et les professionnels de la parentalité (22 %).

Comme pour les enquêtes précédentes, une partie qualitative a été prévue, avec l'idée de réaliser des entretiens auprès de familles volontaires. Un appel à témoignage a été diffusé, dont certains médias se sont fait l'écho, dans les réseaux habituels. L'OVF n'a été contacté par aucun parent volontaire pour transmettre son témoignage, ce qui peut s'expliquer par la difficulté à aborder la question du conflit conjugal/parental.

LES CARACTÉRISTIQUES DES 536 PARENTS REPONDANTS

CARACTÉRISTIQUES DES PARENTS

> LIEU DE VIE : COUVERTURE DU DÉPARTEMENT

Les répondants sont globalement bien répartis sur le département en fonction de la population du territoire. Ainsi, la majorité (38 %) réside dans la Métropole Grenobloise, pour 35 % de la population iséroise recensée par l'INSEE. Sont ensuite représentées la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais pour 11 % des répondants (pour 7 % de la population iséroise) et la Communauté de Communes du Grésivaudan pour 10 % (pour 8 % de la population de l'Isère).
Il est à noter que 9 % des répondants n'ont pas précisé le lieu de résidence dans le département.

Carte 1. Territoires d'habitation des répondants

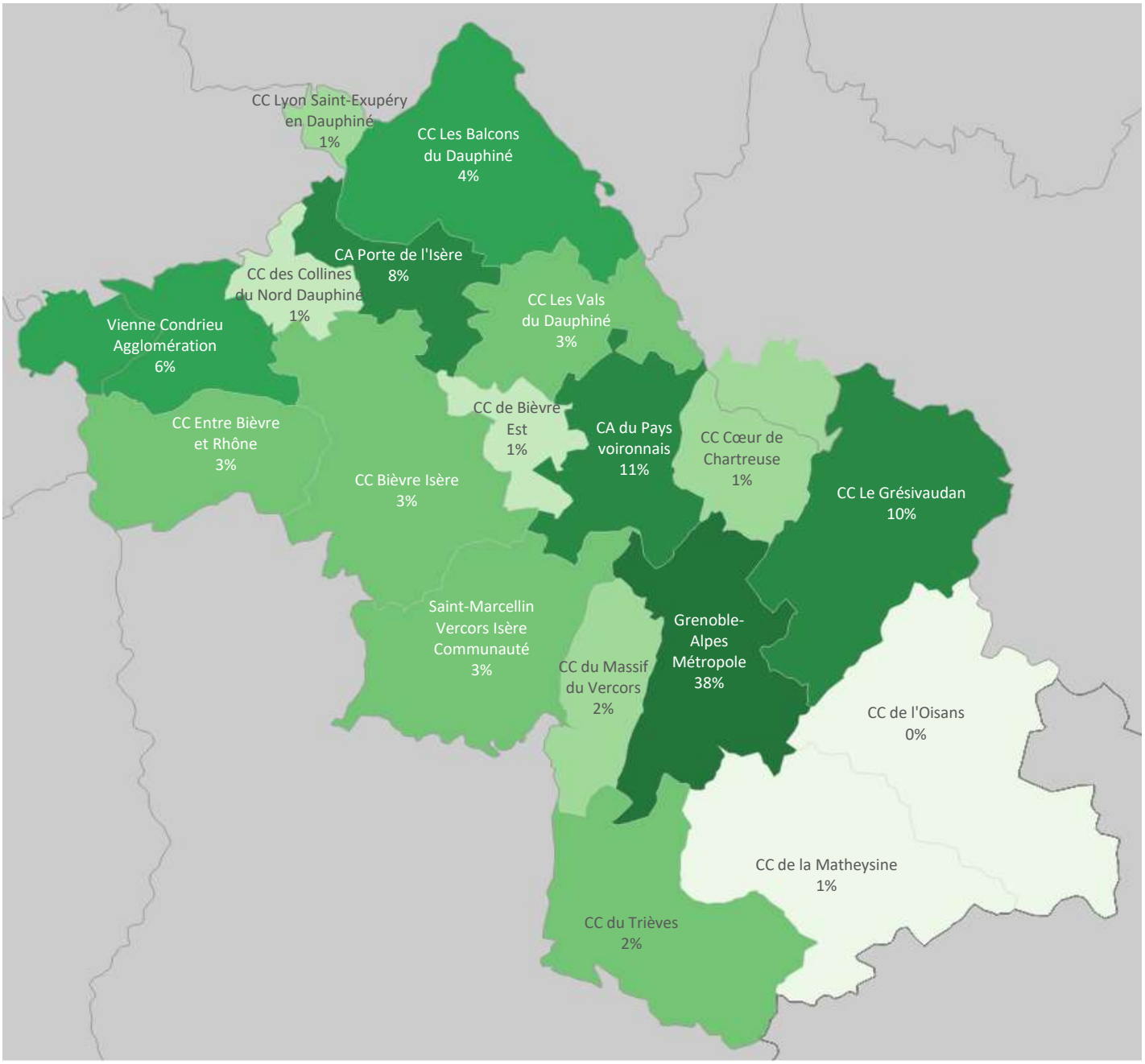

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

> PROFIL DES RÉPONDANTS : UNE MAJORITÉ DE FEMMES, DANS UNE FOURCHETTE D'ÂGE DE 35 À 44 ANS

La grande majorité des répondants à l'enquête sont des femmes pour plus de 8 personnes sur 10.
On observe une concentration des parents répondants entre 35 et 44 ans. Cette tranche d'âge représente près de la moitié des répondants (49 %) et 44 % de leurs conjoints. On dénombre peu de parents de moins de 25 ans (seulement 2 %) ou de plus de 55 ans (1 %).
Les âges des conjoints sont globalement en correspondance avec ceux des répondants.

Graphique 1. Genre et Âge des parents répondant

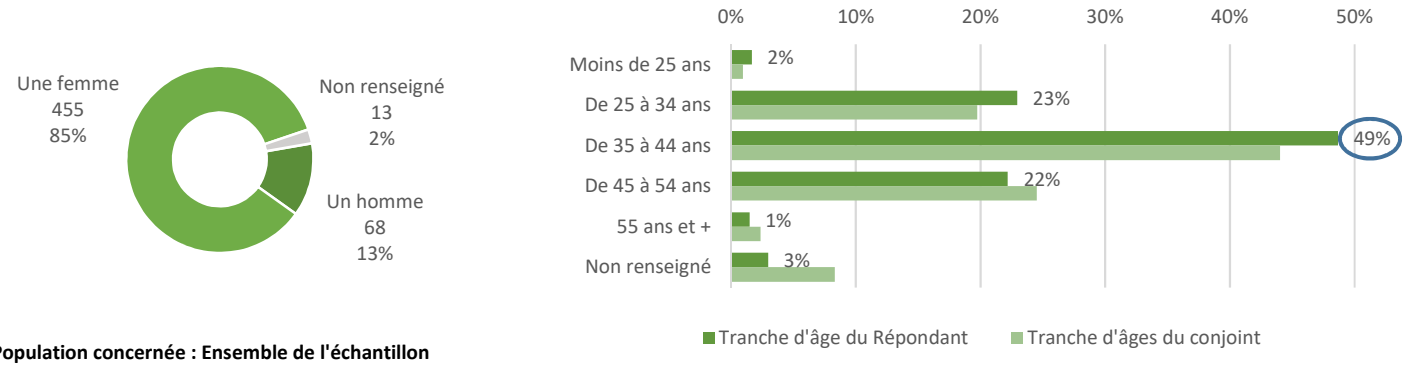

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

> UNE SUR-REPRÉSENTATION DES CSP+ ET DES DIPLÔMES ÉLEVÉS

Toutes les catégories socio-professionnelles sont représentées, garantissant un éventail large des niveaux de vie des familles sondées avec plus ou moins de représentativité comparativement à la répartition de l'ensemble des familles iséroises et plus largement, françaises.
On note une concentration des familles parmi les cadres et professions libérales (34 % des répondants et 39 % de leurs conjoints) et parmi les employés (33 % des répondants et 24 % de leurs conjoints) et ce, en sur-représentation au regard des données de l'INSEE puisque les 1ers représentent 19 % de la population iséroise et les seconds 26 %.
Les professions intermédiaires, représentant 12 % des répondants et 10 % de leurs conjoints sont en sous-représentation, comme les ouvriers, représentant seulement 1 % des répondants et 5 % de leurs conjoints.

Graphique 2. Catégorie socio-professionnelle des répondants et de leurs conjoints

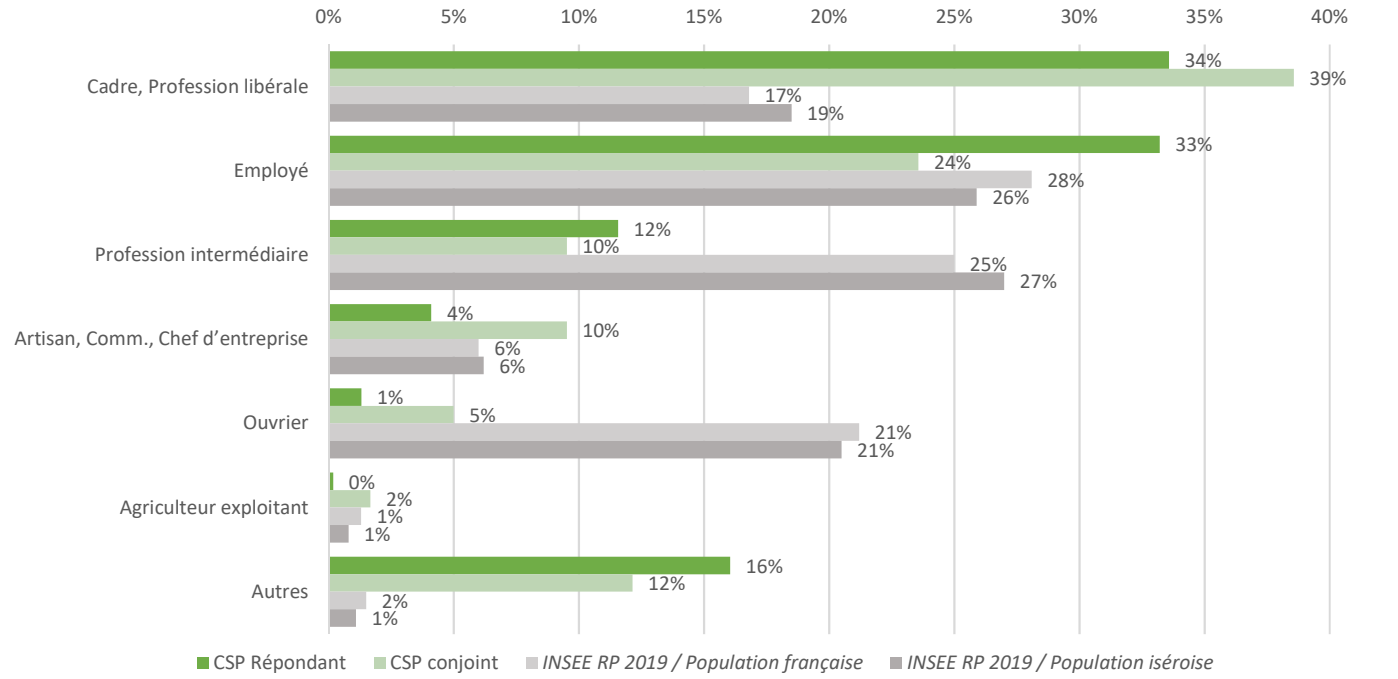

Population concernée : Ensemble de l'échantillon + *INSEE*

Concernant le niveau d'études, la plupart des parents possède au minimum un niveau équivalent au Baccalauréat (86 % des répondants et 77 % de leurs conjoints). Peu ont un diplôme inférieur (8 % des répondants et 15 % de leurs conjoints), voire aucun diplôme (3 % et 5 %).
Ils sont même nombreux à être titulaires d'un diplôme d'études supérieures (76 % des répondants et 62 % de leurs conjoints), avec souvent un diplôme supérieur à Bac +2 (58 % et 49 %).
Les familles de l'échantillon présentent un niveau d'instruction supérieure à celui de l'ensemble de la population française de 25 à 64 ans (Insee RP 2021) : parmi la population française, 40 % ont réalisé des études supérieures ; c'est le cas de 76 % des répondants et de 62 % de leurs conjoints.

Graphique 3. Diplôme le plus élevé des répondants et de leurs conjoints

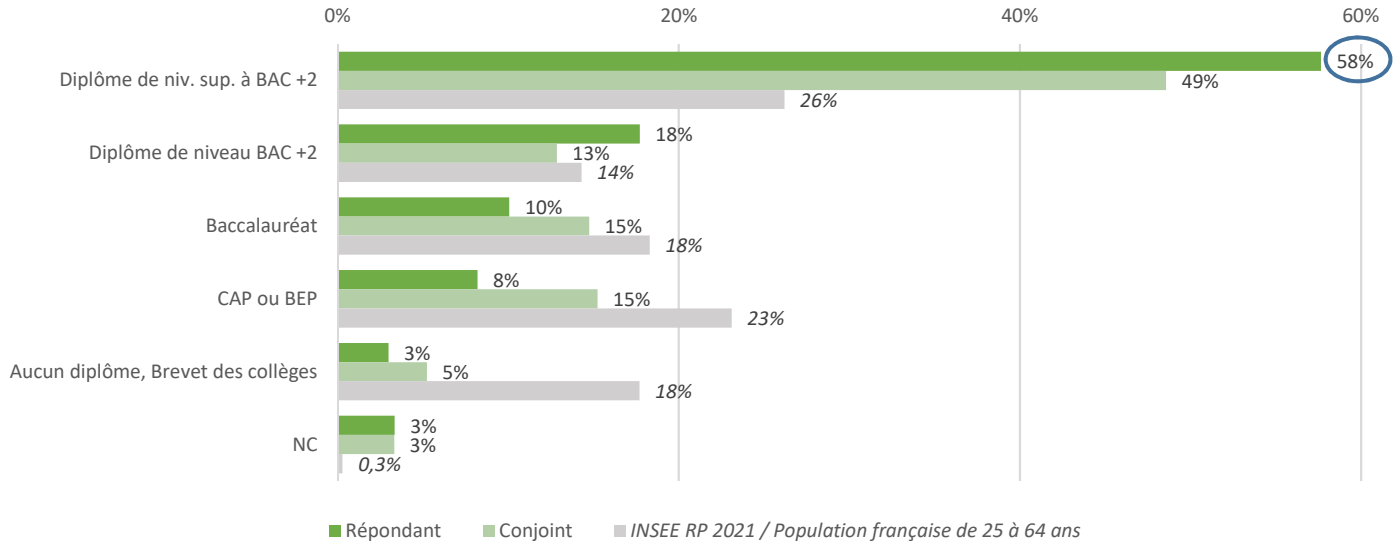

Population concernée : Ensemble de l'échantillon + *INSEE*

Globalement les enquêtes de l'OVF ont, au fil des années, mis en évidence cette sur et sous-représentation entre CSP et diplôme. La dématérialisation du questionnaire peut avoir un impact positif comme négatif sur la possibilité de répondre :
- accessible sur tous types de terminal dont smartphone, le lien peut être "largement" et "facilement" ouvert, mais là encore on peut se demander si toutes les catégories ont le même accès à ces outils ?
- la crainte du "tout numérique" et le temps nécessaire au remplissage ne correspond peut-être pas aux besoins de remplissage de ce type de questionnaire.
Enfin, après ces mois de crise sanitaire et juste avant les fêtes de fin d'année, le questionnaire n'était sûrement pas prioritaire...

> UNE MAJORITÉ DE RÉPONDANTS EN ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Plus de 8 répondants sur 10 ont une activité professionnelle (près de 9/10 pour leur conjoint).

Graphique 4. Situation d'emploi des répondants et de leurs conjoints

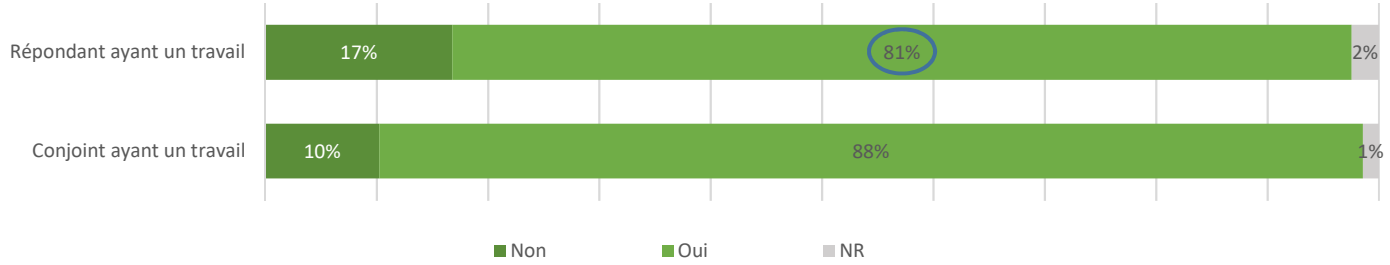

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

Les répondants en activité professionnelle travaillent majoritairement à temps plein (63 %) et ils sont 34 % à temps partiel, 3 % n'ont pas renseigné cette information dans leurs réponses.
Les répondant(e)s seul(e)s travaillent davantage à temps plein que les personnes en couple. En effet, 7 sur 10 des personnes seules sont à taux plein contre 6 sur 10 des personnes en couple.

Parmi les répondants à temps partiel (soit 138 personnes, 34 %), ils sont près de 6 sur 10 à travailler à 80 %, puis 2/10 de 50 à 80 %, 1/10 à plus de 80 % et 1/10 à moins de 50 %.
Concernant les conjoints à temps partiel (soit 23 personnes, 7 % de l'échantillon), il s'agit le plus souvent d'hommes, et ils sont majoritaires à travailler à 80 %, mais cela représente peu de personnes.

Graphique 5. Temps de travail des répondants et de leurs conjoints

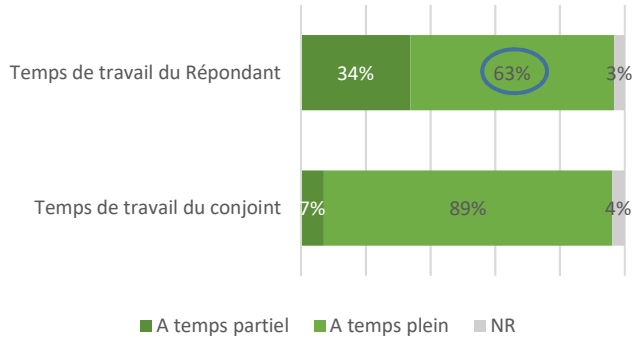

Population concernée : Personnes travaillant

Graphique 6. Taux des répondants à temps partiel et de leurs conjoints

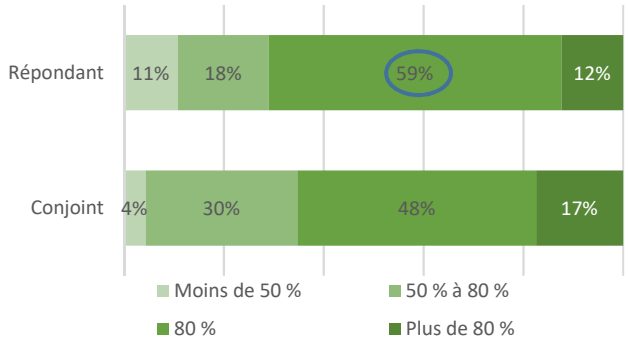

Population concernée : Personnes travaillant à temps partiel

Graphique 7. Motifs de non activité des répondants et/ou de leurs conjoints

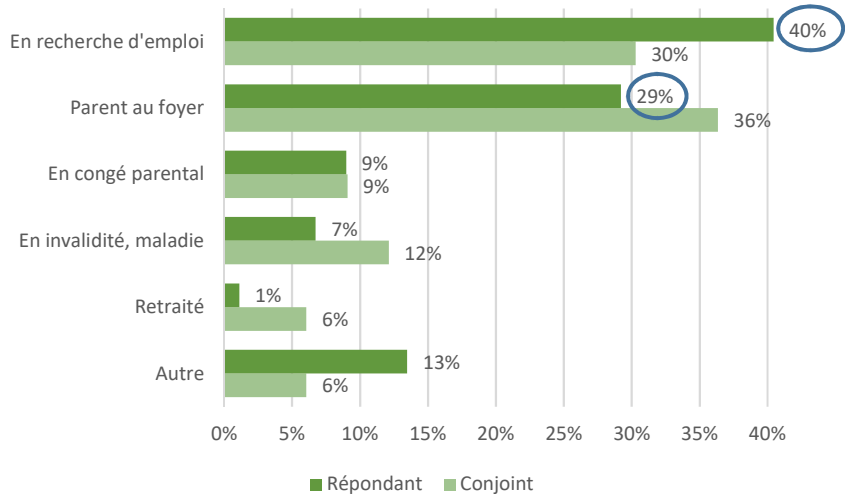

Population concernée : Répondants ne travaillant pas

Au sein des personnes ne travaillant pas (soit 17 % des répondants et 10 % des conjoints), les motifs les plus cités pour l'absence d'activité professionnelle sont majoritairement la "recherche d'emploi" (pour 40 % et 30 % pour les conjoints) ainsi que "parent au foyer" (pour 29 % et 36 % pour les conjoints).

CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES

> UNE MAJORITÉ DE FAMILLES CONSTITUÉES DE 2 ENFANTS ÂGÉS DE 6 À 17 ANS

Les familles de l'échantillon sont, pour plus de la moitié, constituées de 2 enfants (à 56 %). Elles sont 20 % à n'avoir qu'1 seul enfant et 25 % à avoir 3 enfants ou plus.
Le nombre d'enfants moyen par famille répondante à l'enquête est de 2,1 enfants avec un minimum de 1 enfant pour 1/5, soit 105 répondants et un maximum de 8 enfants pour 1 famille.

L'échantillon des familles allocataires de la Caf est marqué par une sous-représentation des familles n'ayant qu'un

seul enfant par rapport aux données de l'INSEE pour la population française. En effet, les prestations familiales auxquelles peuvent prétendre les familles avec enfants sont conditionnées au fait d'avoir au moins deux enfants. Ainsi, l'échantillon est constitué de 20 % de familles avec 1 enfant contre 45 % parmi l'ensemble des familles françaises avec enfants de moins de 25 ans. Inversement, les familles nombreuses sont en sur représentation dans l'enquête (25 % de familles avec 3 enfants ou plus dans l'échantillon contre 17 % dans la population générale).

À noter : contrairement aux données INSEE qui couvrent les familles avec enfants de moins de 25 ans, l'âge des enfants de l'enquête s'étale de la naissance à 44 ans (dans 1 cas isolé).

Graphique 8. Nombre d'enfant(s) des parents répondant

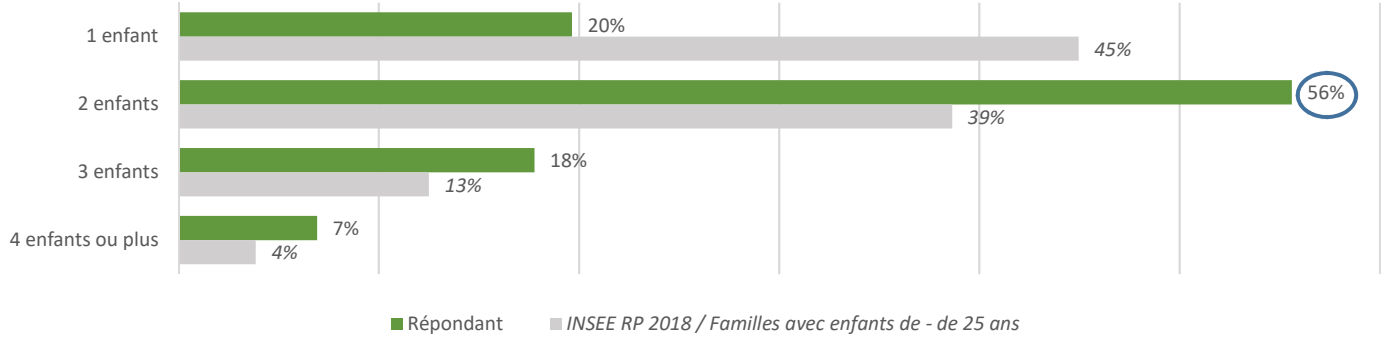

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

Au regard du nombre d'enfants des familles interrogées, l'enquête couvre un échantillon de 1 145 enfants pour 536 familles.
La fourchette d'âge des enfants la plus représentée parmi les familles est de 6 à 17 ans (pour 59 %), avec une sur-représentation par rapport aux données INSEE de la population française (52 %).
La moyenne d'âge des enfants de l'échantillon est légèrement inférieur à 10 ans.
L'âge des enfants va de la naissance à 44 ans (cas d'une famille avec 4 enfants, de 19 à 44 ans).
10 % des enfants de l'échantillon ont 18 ans et plus, ce qui est en sous-représentation par rapport à la population française (24 %).

Graphique 9. Âge des enfants

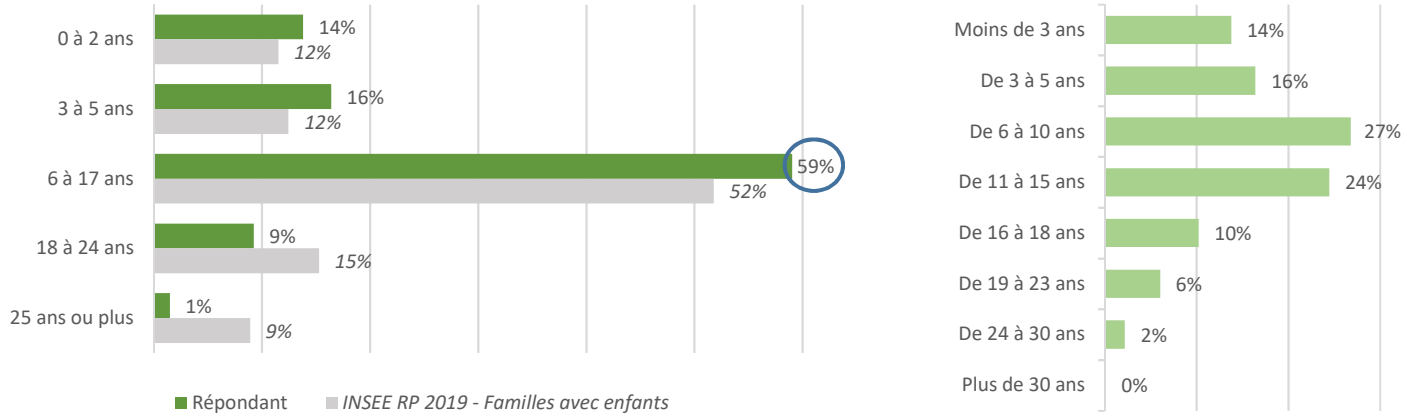

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

> UNE MAJORITÉ DE COUPLES, SOIT UNE LÉGÈRE SOUS-REPRESENTATION DES FAMILLES MONOPARENTALES

Parmi les répondants, 78 % sont en couple (420 personnes, soit près de 8 répondants sur 10) et 21 % vivent seuls, soit 111 personnes.
Cette répartition reste globalement proportionnelle aux données de l'INSEE de la population française, avec une très légère sous-représentation des familles monoparentales (21 % contre 25 % en France).

5 personnes n'ont pas précisé leur situation familiale, soit moins de 1 % de l'échantillon.

Graphique 10. Situation familiale

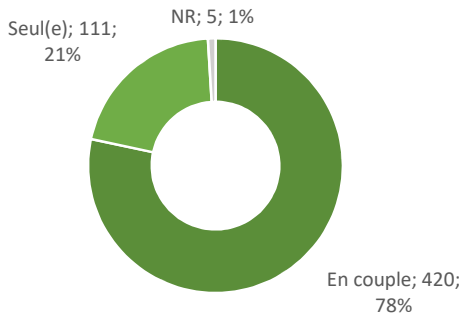

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

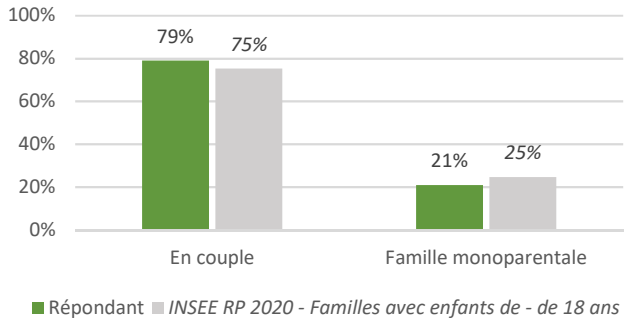

Population concernée : Ensemble de l'échantillon + *INSEE*

Graphique 10 bis. Situation familiale en fonction du genre du répondant

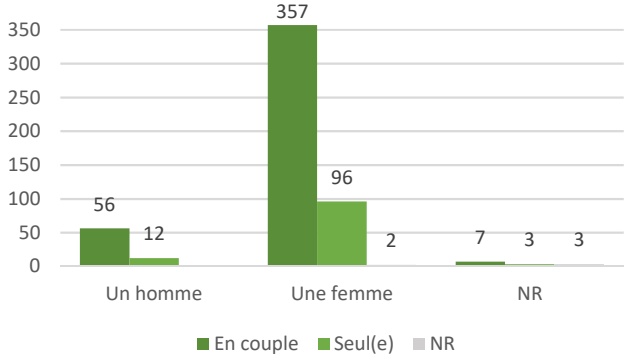

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

Parmi les répondants, 455 personnes ont indiqué être des femmes, dont 357 (soit 78 %) sont en couple et 96 sont seules (soit 21 %).

Pour les 68 hommes répondants, 82 % (soit 56 personnes) sont en couple et 18 % sont séparés (soit 12 individus).

Dans l'échantillon les enfants sont issus de l'union du répondant avec son conjoint à 89 % et dans une moindre mesure, les enfants sont issus d'une union précédente soit du répondant soit du conjoint.

Graphique 11. Dans votre couple, vos enfants sont-ils issus d'une autre union ?

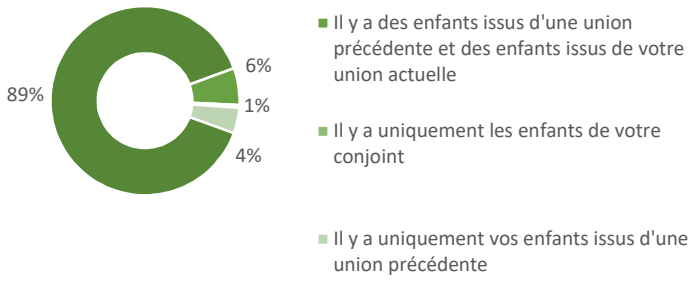

Echantillon : Personnes en couple

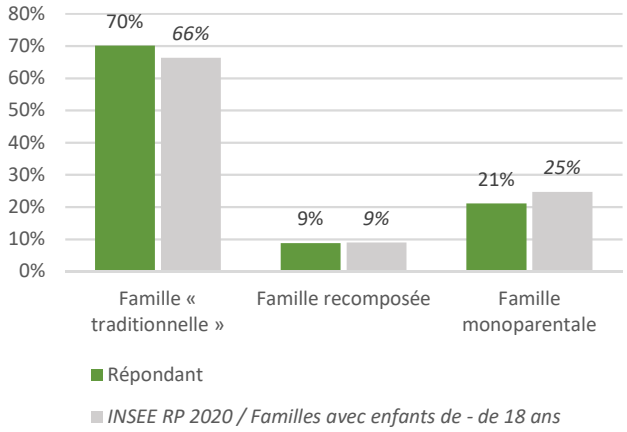

Population concernée : Ensemble de l'éch. + *INSEE*

> DES ENFANTS MAJORITAIREMENT EN RÉSIDENCE PRINCIPALE CHEZ LES RÉPONDANTS

Concernant le lieu de résidence des enfants, dans plus de 8 cas sur 10, les enfants sont en résidence principale chez la personne ayant répondu à l'enquête et pour un peu moins d'1 sur 10, ils sont en résidence alternée.

Dans les autres cas il s'agit essentiellement d'enfants adultes (souvent les ainés d'une fratrie). Ils ne résident probablement plus dans le foyer car soit en études soit indépendants.

Graphique 12. Vos enfants vivent-ils en permanence dans votre foyer ?

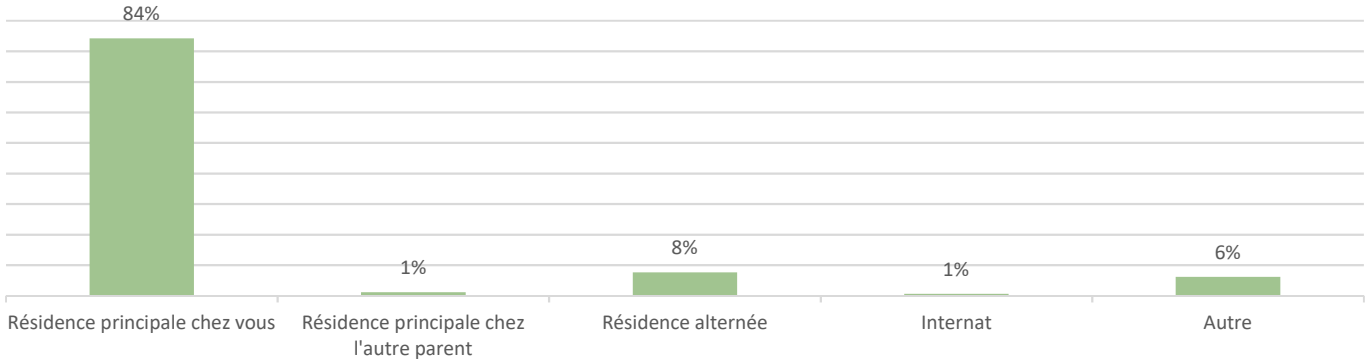

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

Dans le cas des répondants seuls, 64 % des enfants résident chez le parent répondant, ils sont 24 % en résidence alternée et 4 % en résidence chez l'autre parent.
Pour comparaison, en France en 2020, 12 % des enfants dont les parents sont séparés vivent en résidence alternée. (Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2020.)

Pour ce qui est des parents en couple, les enfants résident à 90 % chez les répondants avec une minorité en résidence alternée (3 %) dans le cas de familles recomposées, et 1 % en internat.

En isolant le lieu de résidence des enfants de parents vivant seuls, selon le genre des parents répondants, on note une nette différence. En effet, 71 % des mères ont leurs enfants en résidence chez elle alors que ce n'est le cas que de 10 % des pères répondant.

Graphique 13. Lieu de résidence des enfants en fonction de la situation familiale, et du genre du répondant

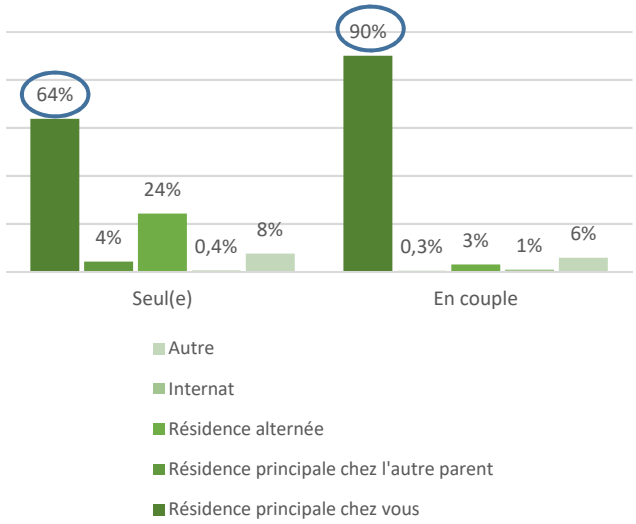

Population concernée : Ensemble de l'échantillon selon la sit. fam.

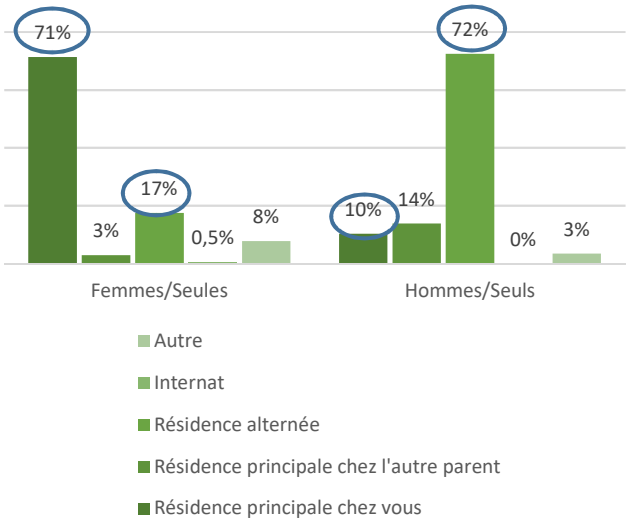

Population concernée : Répondants seuls selon le genre

DE LA VISION DE LA PARENTALITÉ AU RÔLE CONCRET DE PARENT

L'objectif principal de cette enquête est d'aborder le conflit entre les parents tout en considérant la présence des enfants dans ces situations. Afin d'y arriver, nous avons choisi de partir du fait de devenir parent à celui de se séparer.
Qu'est-ce qu'être parent ? Quel est le rôle du parent ? Quelles idées chacun des parents avaient avant de devenir parent ?
Les questions et les réponses apportées par les parents constituent la première partie de ce rapport.

COMMUNICATION ENTRE PARENTS AVANT DE DEVENIR PARENT ET APRÈS L'ARRIVÉE DES ENFANTS

> 82 % DES PARENTS AVAIENT ECHANGÉ SUR LEUR VISION DE LA PARENTALITÉ AVANT D'AVOIR DES ENFANTS

Avant d'avoir des enfants, l'essentiel des répondants avait échangé avec l'autre parent sur la parentalité et sur les idées et les manières de faire pour les mettre en œuvre. Ils sont malgré tout près de 2 sur 10 à ne pas avoir échangé du tout sur le sujet de la parentalité avant de devenir parents et près de 3 sur 10 à en avoir peu parlé.
On observe un décalage de réponse selon la situation familiale. Ainsi, la part des personnes n'ayant jamais échangé est plus importante chez les répondants seuls (majoritairement séparés ou divorcés) que chez les personnes en couple.

Graphique 14. Avant de devenir parent, vous aviez échangé avec l'autre parent sur vos idées et manières de faire pour les mettre en œuvre...

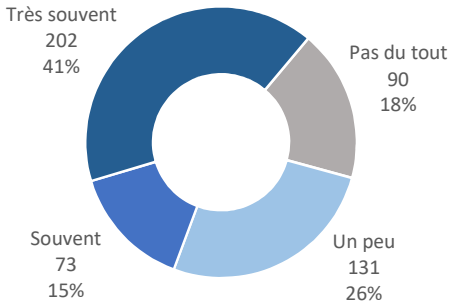

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

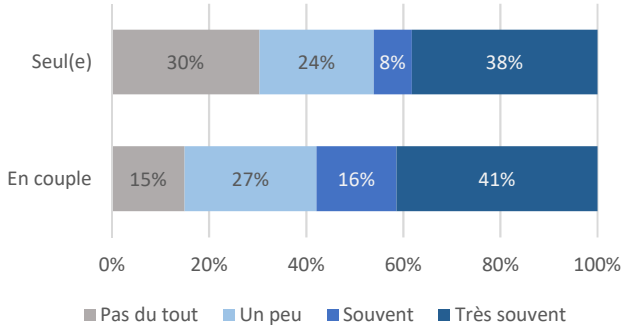

Population concernée : Ens. de l'échantillon selon la sit. fam.

Pour les parents ayant échangé sur la parentalité, plus de 9 fois sur dix, leurs idées se rejoignaient. On note une différence en fonction des situations familiales : cette part est de 97 % pour les personnes en couple et de 72 % pour les personnes seules.

Graphique 15. Vos idées se rejoignaient-elles ?

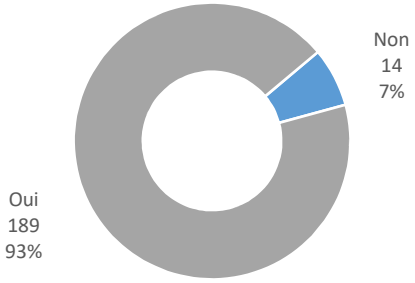

Population concernée : Personnes ayant échangé sur la parentalité avec l'autre parent avant d'avoir des enfants

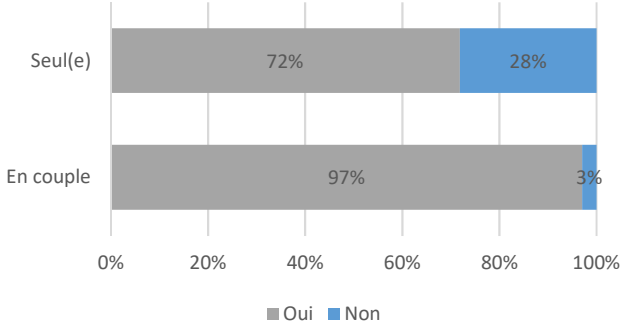

Population concernée : Personnes ayant échangé sur la parentalité avec l'autre parent avant d'avoir des enfants selon la situation familiale

> 43 % DES PARENTS AFFIRMENT QUE LEURS IDÉES ONT EVOLUÉ SOIT EN S'ÉLOIGNANT SOIT EN SE RAPPROCHANT

Pour faire suite à la question précédente sur les idées des parents, 57 % affirment qu'il n'y a pas eu de changement [de leurs idées] avec l'arrivée des enfants.
Les 43 % pour qui il y a eu changement s'opposent : pour 17 % leurs idées se sont rapprochées et pour 26 % un écart s'est creusé. On constate chez les personnes seules que cette part est de 57 %, chez les couples 18 %.

Graphique 16. Avec l'arrivée des enfants, y a-t-il eu des changements sur vos idées et manières de faire ?

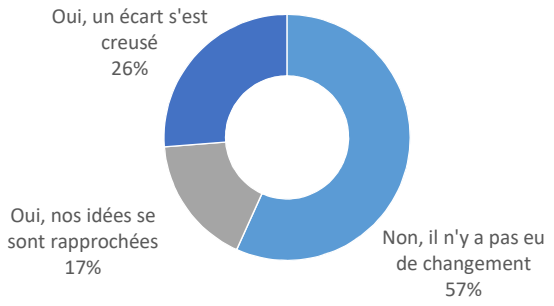

Population concernée : Personnes ayant échangé sur la parentalité avec l'autre parent avant d'avoir des enfants

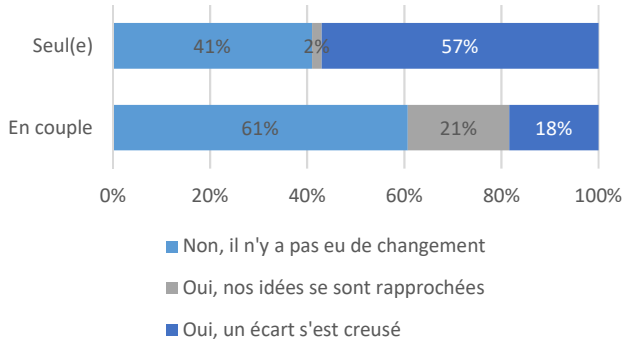

Population concernée : Personnes ayant échangé sur la parentalité avec l'autre parent avant d'avoir des enfants selon la sit. fam.

Graphique 17. Les parents ayant échangé avec l'autre avant l'arrivée de enfants, avaient-ils des idées qui se rejoignaient ?

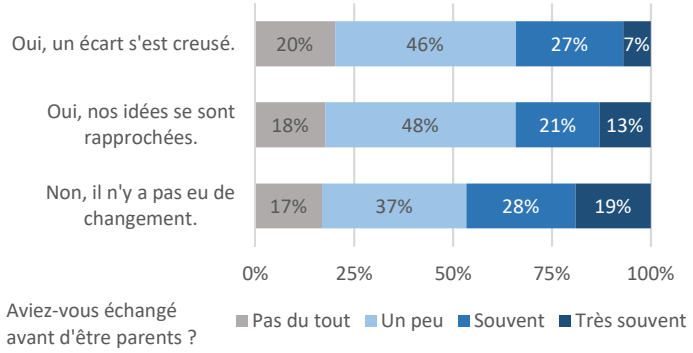

Les répondants pour qui l'écart s'est creusé sont principalement ceux qui n'avaient pas échangé avec l'autre parent (20 %), ou peu (pour 46 %).
À l'inverse, ceux qui avaient davantage échangé sont ceux pour lesquels il n'y a pas eu de changement avec l'arrivée des enfants (37 %).

Population concernée : Personnes ayant échangé sur la parentalité avec l'autre parent avant d'avoir des enfants

> 32 % DES PARENTS N'ONT PAS PU ECHANGER AVEC L'AUTRE PARENT EN CAS DE DÉSACCORD

Parmi les 26 % dont l'écart s'est creusé, 1/3 n'a pas pu échanger avec l'autre parent lors de désaccords.
On note un fort écart selon la situation familiale des répondants : 19 % des couples n'ont pas pu échanger, ce qui est le cas de 47 % des parents solos.

Graphique 18. Avez-vous pu échanger avec l'autre parent à ce sujet ?

Population concernée : Rép. ayant noté que leurs idées de la parentalité s'était éloignée de celle de l'autre parent après l'arrivée des enfants

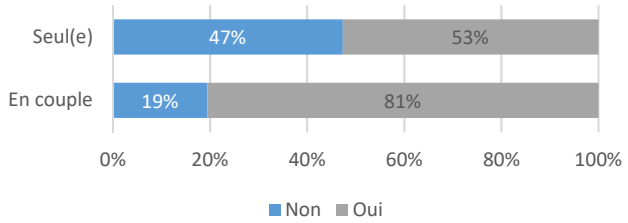

Population concernée : Rép. ayant noté que leurs idées de la parentalité s'était éloignée de celle de l'autre parent après l'arrivée des enfants selon la situation familiale

> LES CHANGEMENTS QUE LES PARENTS ONT PU OBSERVER AVEC L'ARRIVÉE DE LEURS ENFANTS

" Nos certitudes se sont envolées. "

" Chacun arrivait avec sa propre éducation, il fallait désormais en créer une autre pour nos enfants, en s'éloignant parfois de certains automatismes liés à nos propres éducations. "

" Ecart entre les projections et la réalité. Entre l'idéal et l'idéal soumis au quotidien. "

Beaucoup de parents constatent qu'il y a eu une évolution de l'idée qu'ils se faisaient du fait d'être parent et que cela a changé avec l'arrivée des enfants. La parentalité était beaucoup idéalisée. Ils ont ainsi dû revoir leurs idées et adapter leurs façons de faire entre la théorie et la pratique.

" Recalibrage entre ce que nous avions imaginé et la réalité, avec les spécificités des caractères de nos enfants et notre propre expérience, notamment sur le rapport à la maladie, le sommeil, la nourriture, le rapport à l'autorité. "

" Il y a toujours une différence entre la théorie et la pratique. Aussi nous n'avions forcément pas pensé à tous les sujets et toutes les situations auxquelles on peut faire face en tant que parent et cellule familiale. "

" Avant on a des idées, maintenant on a des enfants ! Bref, on a revu le 0 écran et 0 chocolat avant 3 ans, malheureusement... "

" Moins de temps à se consacrer. Ma priorité n'était plus mon conjoint mais les enfants. "

" Vie de couple difficile. "

Plusieurs répondants indiquent avoir moins de temps pour la vie de couple, qui peut parfois créer un éloignement entre le père et la mère, et avoir un impact sur le fait d'être unis en tant que parents.
Ainsi, beaucoup éprouvent des difficultés à tout concilier.

" Éloignement entre nous, on prend moins le temps ensemble. "

" Nous nous sommes éloignés en tant que couple et avons du mal à être unis en tant que parents. "

" Plus de temps pour les enfants moins pour nous. "

D'autres répondants indiquent qu'il y a des désaccords sur la manière d'agir avec les enfants et sur les limites à leur fixer avec des approches éducatives différentes.

" Pas la même vision de l'éducation sur certains sujets comme l'autonomie ou le dialogue avec l'enfant. "

Ils font également part de divergences sur l'investissement en temps auprès des enfants. Certaines mères ont l'impression d'être plus présentes et plus investies que leur conjoint.

" Je consacre beaucoup d'attention à mes enfants. Je les laisse peu se débrouiller seuls, je les stimule. Mon conjoint les délaisse beaucoup plus facilement, notamment devant la tv, pour vaquer à ses propres occupations."

" L'implication dans l'éducation des enfants est déséquilibrée, de même que pour les tâches ménagères. "

** " Il est difficile de savoir comment on va réagir à une situation qu'on n'a jamais vécue auparavant. Nous avons constaté que chacun trouvait sa place et que le dialogue entre nous permettait une certaine cohérence dans les réponses et le cadre de vie proposé à notre enfant. "*

" Nécessité de communiquer dans le couple pour analyser des situations de désaccord. Parfois pas de terrain d'entente possible mais on essaye de tenir

Chez d'autres, cela a permis de mettre en exergue d'autres valeurs communes, même dans le cas de parents séparés.

** " Dans l'ensemble nous sommes en accord, je trouve seulement que leur papa a une très forte autorité que je trouve parfois excessive, non adaptée à l'âge de mes enfants. Nous en avons parlé et aujourd'hui il fait un effort pour être plus doux avec eux. "*

Plusieurs parents indiquent que même s'ils avaient déjà abordé le sujet de l'éducation des enfants, le fait que cela devienne concret et le fait d'être confrontés à certaines situations, les ont poussé à échanger davantage sur leur parentalité et leur manière de voir les choses ; il y a la théorie, et la pratique. Cela nécessite parfois de faire des compromis et fait évoluer sur ces positions.

" On se soutient mutuellement même si l'on n'est pas toujours d'accord. "

" Nous avons été amenés à parler de nos priorités éducatives, ce que nous n'avions pas beaucoup fait avant de manière concrète (...). Confrontés à des situations concrètes, nous en avons parlé, et quand nos idées ne convergeaient pas d'emblée, nous avons toujours trouvé des justes milieux. "

" Nous sommes plus proches dans l'éducation donnée que ce que j'avais senti dans nos échanges avant l'arrivée des enfants. "

** Parents séparés.*

Dans le cas des parents seuls aujourd'hui, l'arrivée des enfants a parfois accentué des désaccords ayant été un élément déclencheur de la séparation.
Dans quelques cas de violence, celle-ci s'est accentuée.

" La mise en œuvre des idées et des manières n'étaient plus du tout les miennes. Plus de communication. Les choses étaient imposées et je n'avais plus mon mot à dire. "

" Les petites différences de point de vue sont devenues des gouffres. "

" Augmentation de la fréquence des épisodes de violence intra-familiale. "

" La pratique a montré que le père était plus égoïste ++. "

ÊTRE PARENT AU QUOTIDIEN

> ÊTRE PARENT, CE SONT DES ACTES VARIÉS : AVANT TOUT DONNER DE L'AFFECTION, MAIS AUSSI DISPONIBILITÉ, VALEURS, CONFIANCE, SANTÉ…

Chaque répondant avait la possibilité de sélectionner 5 propositions en les classant par ordre d'adhésion.

Globalement, les 3 éléments les plus cités par les répondants en cumulant l'ensemble des réponses sont :
1 : Donner de l'affection (14 %),
2 : Etre disponible pour ses enfants, être à l'écoute (12 %),
3 : Transmettre des valeurs, apprendre la politesse et le respect d'autrui (11 %).

Mais les 3 éléments les plus cités en premier rang sont légèrement différents :
1 : Donner de l'affection (25 %) arrive toujours en tête,
2 : Développer leur autonomie (17 %),
3 : Créer un climat de confiance (12 %).

Graphique 19. Parmi les propositions suivantes, quelles sont les 5 qui vous paraissent les plus importantes ?

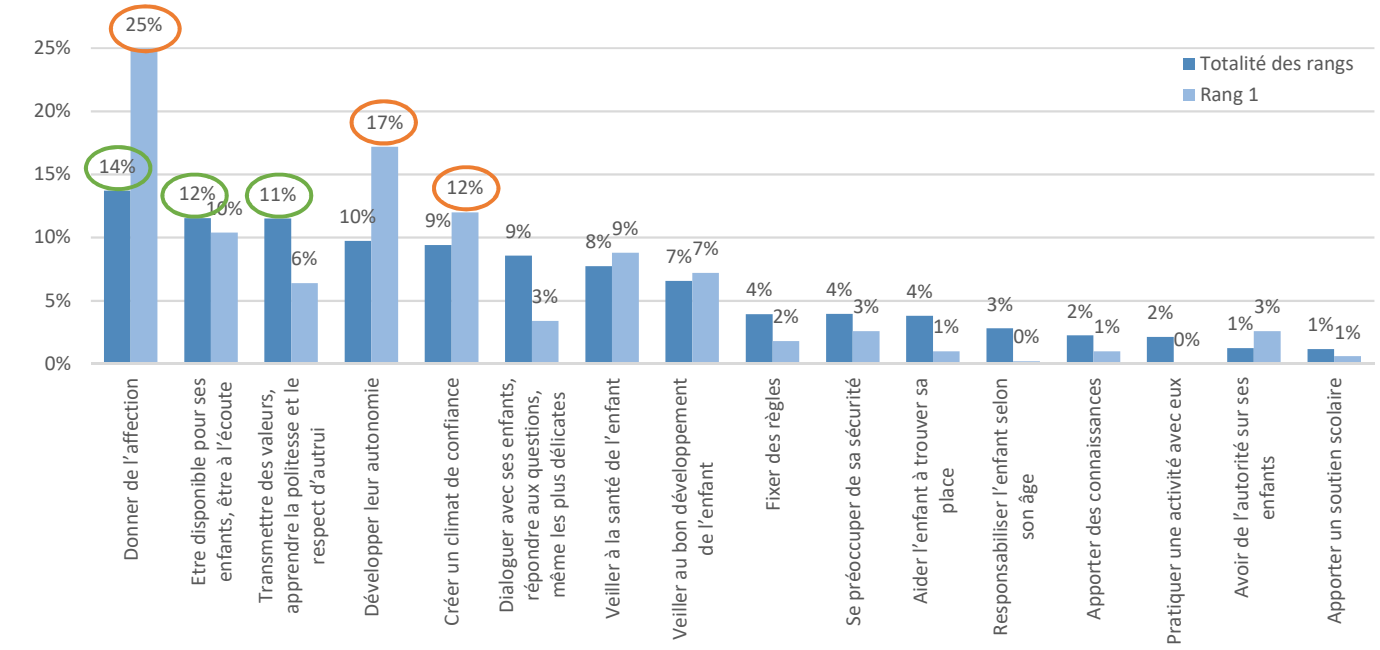

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

Rappel de l'enquête de 2015 menée par l'Observatoire de la Vie Familiale de l'Isère : Permettez-moi d'être le parent que je veux !

Être parent, c'est avoir un rôle encore distinct entre mère et père, mais les différences se gomment avec les nouvelles générations qui considèrent mieux la place des pères et avec l'évolution de la situation familiale.

⇨ ***Donner de l'affection est encore plus exprimé par les mères.***

Alors qu'en 2014, nous avions souligné l'importance pour la moitié des pères de « donner de l'affection », ceci est encore plus marqué pour les mères puisqu'elles sont 68% à citer cette proposition en premier. « Dialoguer avec ses enfants » est un autre volet du rôle de parent que les mères citent davantage que les pères (40% contre 26% des pères). Les pères mettent plus en avant que les mères le fait « d'avoir de l'autorité », « d'apporter des connaissances » et « de pratiquer une activité avec les enfants » (respectivement 26% de pères contre 17% de mère (autorité), 22% de pères contre 9% de mères (connaissances) et 10% de pères contre 4% de mères (activité)).

« Le plus important dans le rôle de parents »

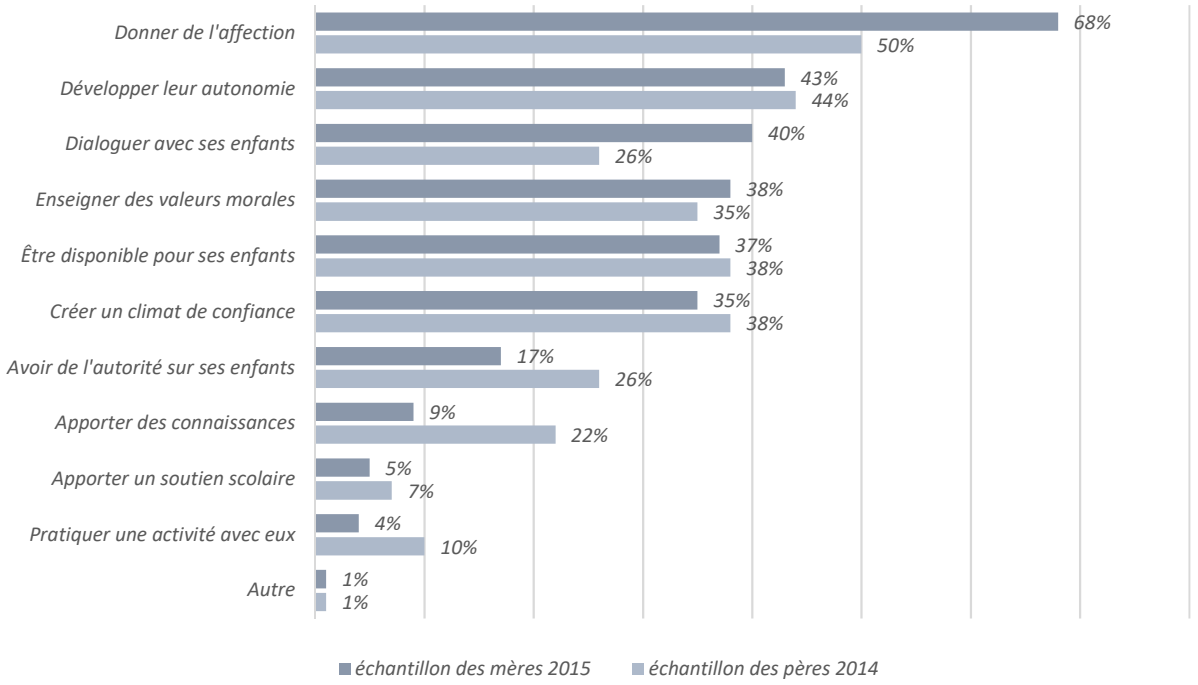

> LES PARENTS SONT PARTAGÉS (50/50) SUR LA DIFFÉRENCE ENTRE LE RÔLE DU PÈRE ET CELUI DE LA MÈRE

Quant à la différence sur le rôle du père ou celui de la mère, les avis sont très partagés, plus de la moitié des répondants estiment qu'il y a une différence de fonction et, l'autre moitié qu'il n'y en a pas.
Cette part varie légèrement selon la situation familiale, ainsi il y a moins d'écart chez les couples que chez les parents solos, respectivement 49 % et 55 %.
Même si la part varie très peu en fonction de l'âge des enfants, on constate que plus les parents ont des enfants âgés plus ils notent une différence dans le rôle du père et de la mère, variant de 50 % pour les parents d'enfants en bas âge à 54 % pour ceux d'enfants de plus de 19 ans.

Graphique 20. A votre avis, y a-t-il une différence entre le rôle de mère et de père ?

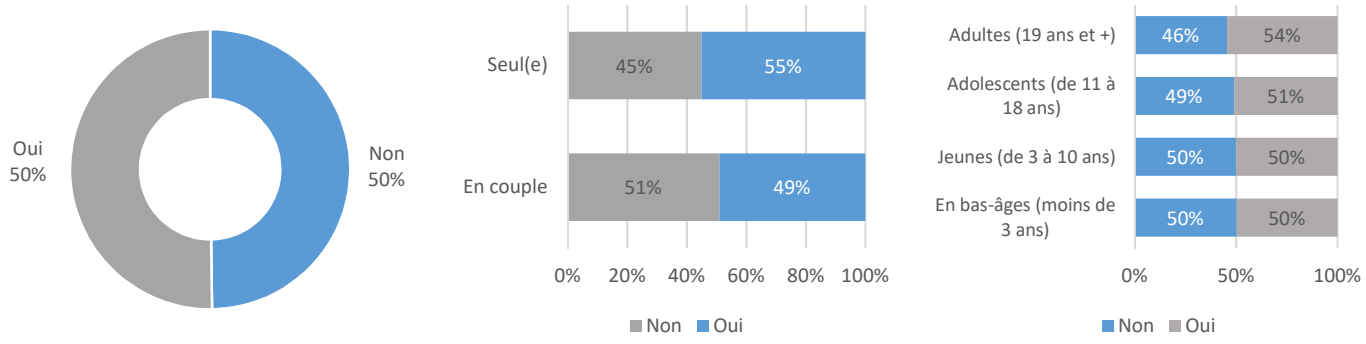

Population concernée : Ensemble de l'éch. | **Ens. de l'échantillon selon la situation fam.** | **Ens. de l'échantillon selon l'âge des enfants**

Parmi les 36 personnes qui se sont exprimées sur les différences du rôle entre la mère et le père il ressort 2 grandes tendances avec un rôle de la mère jugé davantage dans l'affect et la gestion du quotidien, alors que le père a plutôt le rôle de "travailler" et d'assurer le côté matériel, ainsi que de représenter l'autorité.
Certains indiquent que ce rôle évolue en fonction de l'âge des enfants notamment à l'arrivée de l'adolescence où l'enfant a parfois tendance à se rapprocher du parent du même sexe.

Graphique 21. En quelques mots, pouvez-vous dire en quoi sont-ils différents ?

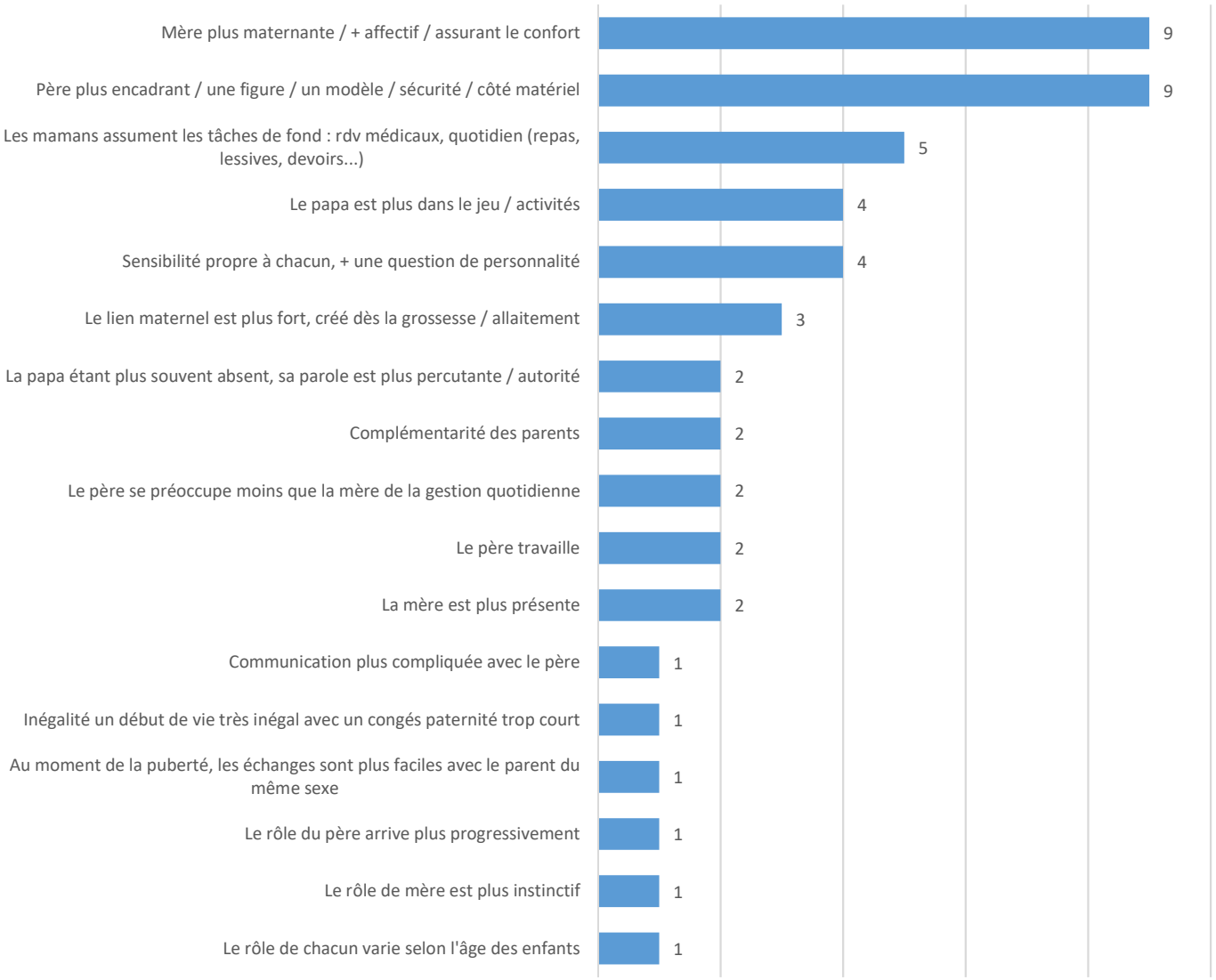

Population concernée : Personnes constatant des rôles différents entre le père et la mère

Quelques citations

" Le père a plus un rôle de cadre, la maman est plus dans le côté maternage. L'écoute, l'ouverture et l'accompagnement sont au cœur des préoccupations des deux. " - Mère en couple

" Le papa est la sécurité, la maman veille plus au confort. " - Mère en couple

" La disponibilité de chacun, notamment de par son métier, influe sur les tâches incombant à chaque parent. Souvent l'impression que les mamans assument les tâches de fond : rdv médicaux, quotidien (repas, lessives,...). " - Mère en couple avec une famille recomposée

" Les rôles peuvent se rejoindre mais selon la sensibilité et la personnalité de chacun, ils ne vont pas remplir ces rôles de la même manière. " - Mère séparée

" La mère prend en charge les enfants à temps complet, s'occupe des activités, travaille, tandis que le père travaille et organise le plus souvent son emploi du temps en fonction de lui et non de la famille." - Mère en couple avec une famille recomposée

" Une maman est plus sur le côté gestion des planning (devoirs, activités extra-scolaires, gestion des cantines et garderies), soins. Le papa est plus dans le jeu et la découverte de ce qui nous entoure. " - Mère en couple avec une famille recomposée

" Dans l'idéal il n'y a pas de différence mais la structuration de la société et l'histoire fait que la mère porte la charge de l'éducation et de l'accompagnement de manière plus forte même si cela a tendance à changer progressivement cela reste bien ancrée. " - Mère séparée

" Ce n'est pas tant une différence liée au genre qu'une différence dans les personnalités qui crée des relations différentes avec chaque enfant. Ceci étant, au moment de la puberté, les échanges sur les transformations en cours se font plus facilement avec le parent du même sexe. " - Mère séparée

> L'HISTOIRE, L'ÉDUCATION ET LA CULTURE INFLUENCENT LE DIALOGUE ENTRE PARENTS

Graphique 22. Pensez-vous que l'histoire, l'éducation, la culture des parents influence le dialogue, la communication entre eux au sujet des enfants ?

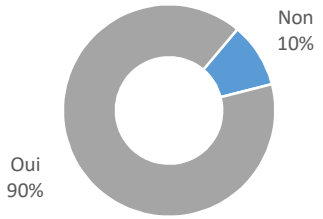

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

En quelques mots, pouvez-vous préciser quelle est cette différence ?

9 répondants sur 10 estiment que l'histoire, l'éducation et la culture des parents influencent le dialogue et la communication entre eux au sujet des enfants. Ils font principalement part de l'impact de leurs propres vécus, des valeurs éducatives qui ont été transmises aux parents eux-mêmes, ainsi que le "milieu social" et le niveau d'études. Ils indiquent également l'importance de la communication entre parents afin de pouvoir échanger sur ses différences et respecter les valeurs de chacun.

Quelques citations

" Oui une culture et une éducation similaires ou proches facilitent le partage des valeurs éducatives. Ce qui est important pour la fonction parentale c'est la communication entre parents et ne pas rompre le lien avec les enfants. " - Mère en couple

" On élève souvent ses enfants comme on a été élevé soi-même... lorsque cela nous a semblé positif. " - Mère séparée

" Notre histoire, notre éducation font la personne que nous sommes, notre personnalité, nos peurs et nos croyances. Tout cela influence notre manière d'être parent, nos réactions et notre relation avec nos enfants. " - Mère en couple avec une famille recomposée

" Mon conjoint et moi avons reçu une éducation différente, et avons grandi dans un milieu social différent. Nous avons une approche différente sur ce qui est important ou non dans l'éducation de nos enfants. " - Mère en couple avec une famille recomposée

> 9 RÉPONDANTS SUR 10 PENSENT QUE LE RÔLE DE PARENT N'EST PAS FACILE

Près de 9 répondants sur 10 pensent que le rôle de parent n'est pas toujours facile et qu'ils ont besoin de "souffler". Cette part est identique quelle que soit la situation familiale mais varie très légèrement selon l'âge des enfant. Plus les enfants sont jeunes, plus ce sentiment semble être éprouvé. 87 % des parents d'enfants en bas âge (de moins de 3 ans) estiment qu'ils auraient besoin de répit, c'est le cas de 84 % des parents d'enfants de 19 ans et plus.

Graphique 23. Vous est-il déjà arrivé de penser que le rôle de parent n'est pas facile et que vous avez besoin de "souffler" ?

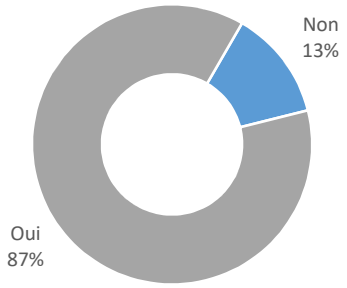

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

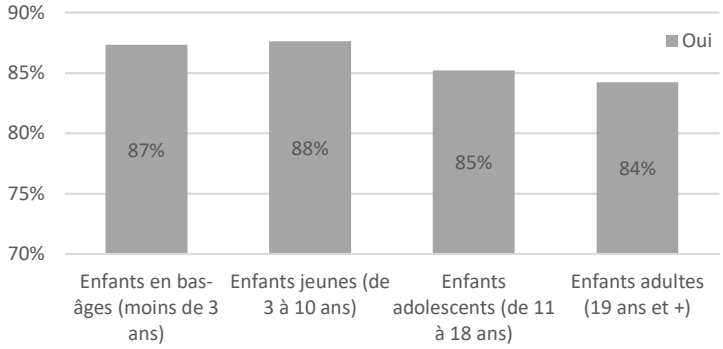

Population concernée : Ensemble de l'échantillon selon l'âge des enfants

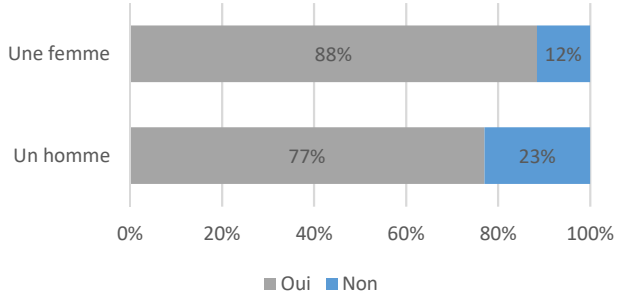

Population concernée : Ensemble de l'échantillon le genre du répondant

Ce sentiment est cependant différent selon les hommes et les femmes. Les mères semblent davantage avoir besoin de répit puisque ce besoin de souffler est ressenti par 88 % des femmes et pour 77 % des pères.

Burn Out Parental

Depuis 2020, l'OVF participe au projet de recherche PARENT-BO, mené conjointement par la Maison des Sciences de l'Homme de l'Université Grenoble Alpes et par le Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie (LIP/PC2S). Ce projet a pour but de favoriser l'amélioration globale du soutien aux parents et de faciliter un développement optimal de l'enfant, l'objectif est d'identifier et de développer des interventions à destination des parents en burnout ou à risque de burnout, d'en tester l'efficacité et d'en identifier les mécanismes actifs. La portée de ce projet est d'envergure nationale et internationale.

« Le phénomène de l'épuisement parental se définit par un syndrome composé de plusieurs facettes : un sentiment d'épuisement physique et émotionnel lié au rôle même de parent ; une distanciation émotionnelle par rapport à son/ses enfants (comme cette manière de fonctionner en « pilotage automatique ») ; une saturation et perte de plaisir du rôle de parent (le parent ne sent plus épanoui dans son rôle parental) ; la présence d'un contraste ou d'un écart dans l'image du soi en tant que parent dénotant un écart entre la réalité et l'image du soi parental idéalisé, avec la perception d'un avant et d'un après (il a le sentiment de ne plus être le bon parent qu'il a été). Il peut être accompagné d'un sentiment plus ou moins fort de culpabilité et de la honte ».

Mikolajczak, Brianda, Avalosse, & Roskam, 2018

Dans le cadre de ce projet, des ateliers de soutien à la parentalité ont été développés, ils s'adressent à tous les parents ayant de jeunes enfants (avoir au moins un enfant âgé de moins de 12 ans), qu'ils soient dans une démarche de prévention ou d'épuisement parental. Ces interventions collectives sont proposées gratuitement dans le cadre d'un projet de recherche visant la prévention de l'épuisement parental tout en favorisant la qualité de la relation à l'enfant. Ce cycle d'ateliers permet aux parents de mieux vivre leurs émotions, d'expérimenter et d'acquérir des outils concrets pour réduire le stress ainsi que d'améliorer la relation avec leurs enfants. Les parents apprendront progressivement à identifier et mobiliser leurs ressources (appelées les compétences psychosociales) afin de mieux vivre leur rôle parental.

> 2 PARENTS SUR 3 ÉCHANGENT SUR LEUR RÔLE AVEC L'AUTRE PARENT OU D'AUTRES PARENTS, 1 SUR 3 AVEC DES PROFESSIONNELS ET D'AUTRES PERSONNES

2 % seulement des répondants ayant pensé que le rôle de parent n'est pas facile n'en a pas discuté avec une tierce personne.
Dans 36 % des cas, les personnes en ont parlé avec l'autre parent des enfants, dans 31 % avec d'autres parents de leur entourage, puis 17 % à des professionnels et 16 % à d'autres personnes.
Selon les situations familiales, on constate que les personnes en couple ont davantage échangé avec l'autre parent des enfants (38 %) alors que les personnes seules ont plus discuté de leurs difficultés avec d'autres parents (28 %) ou des professionnels (25 %).

Graphique 24. Avez-vous déjà évoqué cette situation et discuté avec...

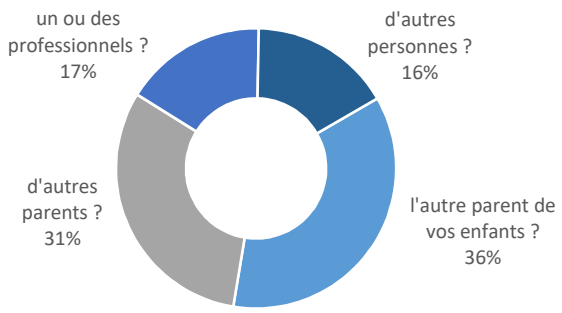

Population concernée : Personnes pensant que le rôle de parent n'est pas toujours facile

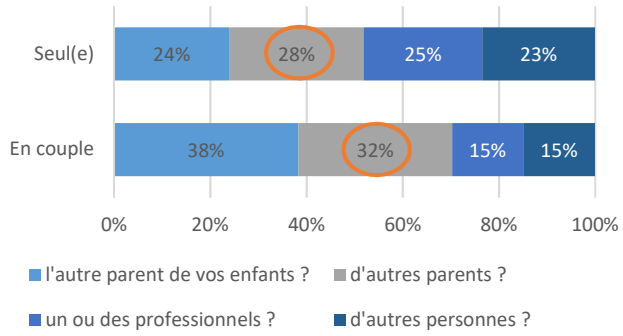

Population concernée : Personnes pensant que le rôle de parent n'est pas toujours facile, selon la situation familiale

Graphique 25. Pouvez-vous préciser quels professionnels ou autres personnes?

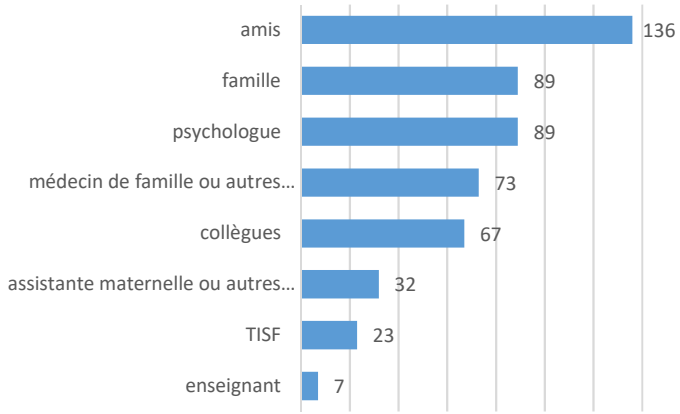

Parmi ces professionnels et autres personnes, sont le plus souvent cités : amis, famille et psychologue.

La situation familiale influe peu sur les réponses en général mais les personnes seul(e)s ont davantage fait appel à un psychologue que les personnes en couple.

On note également que l'âge des enfants joue peu sur les réponses des parents.

Population concernée : Personnes pensant que le rôle de parent n'est pas toujours facile ayant échangé avec un/des professionnel(s) ou autre(s) pers.

DU SOUTIEN AU CONFLIT ENTRE PARENT

LA NOTION DE "COPARENTAGE"

Dans la recherche documentaire effectuée pour l'enquête, les notions de dialogue, communication, soutien entre parents sont concomitantes des mésententes, désaccords, conflits. Les concepts de "coparentalité", "coparentage" nous ont aidé à comprendre ce qui se joue dans le couple parental lorsqu'il y a divergence d'idée ou conflit total entre les adultes vis-à-vis des enfants.

« Naissance du coparentage. (…)
Elle concerne le soutien mutuel que se donnent le père et la mère dans leur rôle de parents. En cas de divorce, le couple conjugal est dissout de droit alors que le couple coparental perdure, l'homme et la femme demeurant parents de l'enfant qu'ils ont eu ensemble. »

Le coparentage, un concept clé pour évaluer le fonctionnement familial [1]
France Frascarolo, Jean-Nicolas Despland, Hervé Tissot, Nicolas Favez
Dans Psychothérapies 2012/1 (Vol. 32) , pages 15 à 22

« Le coparentage est le concept qui désigne cette collaboration, définie comme le soutien instrumental et émotionnel que la mère et le père s'apportent mutuellement dans leurs rôles de parent (McHale, 1995 ; Feinberg, 2003) ; plus globalement, il s'applique à toute association d'adultes dont on attend, en raison d'un accord mutuel ou en raison de normes sociales, qu'ils aient la responsabilité conjointe du bien-être d'un enfant donné.
(…) centrée sur « l'intention » de coparentage : soit les parents se soutiennent et fonctionnent comme partenaires dans leurs rôles parentaux, soit ils fonctionnent comme adversaires et « sapent » mutuellement leur autorité et leur relation à l'enfant, l'exemple le plus typique étant lorsqu'un parent « défait » systématiquement les interdits disciplinaires posés par l'autre.
(…) les parents manifestent explicitement ou implicitement leur accord, font appel l'un à l'autre pour obtenir de l'aide, ou se portent spontanément à aider l'autre. (…) sur un mode « non soutenant », soit l'absence de soutien est neutre émotionnellement…
(...) soit elle est négativement chargée quand un (ou les deux) parent(s) sape(nt) ce que l'autre fait, en interrompant le jeu entre l'autre parent et l'enfant, en contredisant les limites qui ont été mises, en formulant des sarcasmes, voire en critiquant l'autre ouvertement ou en refusant de l'aider. »

Le coparentage : composants, implications et thérapie
Nicolas Favez, France Frascarolo
Dans Devenir 2013/2 (Vol. 25), pages 73 à 92

Dans les analyses suivantes, nous avons effectué un croisement des réponses des répondants en fonction de la situation familiale car celle-ci a souvent un impact sur les orientations.

L'INTERVENTION D'UN PARENT AUPRÈS DES ENFANTS SUR L'IMAGE QU'IL DONNE DE L'AUTRE PARENT

> 9 % DES PARENTS N'ENCOURAGENT PAS L'ÉCHANGE ENTRE LES ENFANTS ET L'AUTRE PARENT

La grande majorité des répondants encourage l'échange avec l'autre parent puisqu'ils sont seulement 3 % à ne jamais le faire et 6 % à le faire "peu souvent". La part des parents qui ne l'encouragent jamais, bien que minoritaire, est plus importante chez les parents seuls/séparés que chez ceux en couple (11 % contre 2 %).
À contrario, 48 % des personnes en couple encouragent l'échange très fréquemment, contre seulement 27 % pour

les personnes seules.
Une hypothèse peut être que l'encouragement est difficile lorsqu'il y a conflit dans le couple conjugal et/ou parce que le fait de ne pas être présent ne facilite pas cet encouragement.

Graphique 26. Dans vos paroles ou vos actions, vous encouragez les échanges entre l'autre parent et vos enfants... (par exemple "va montrer à maman ce que tu as dessiné" ou "je pense que papa aimerait bien aussi jouer à ce jeu")

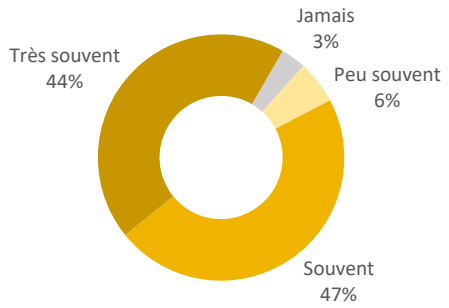

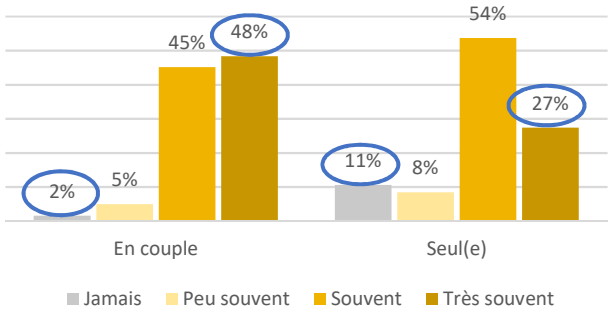

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

Pop. concernée : Ens. de l'échantillon selon la sit. fam.

> 27 % DES PARENTS NE TIENNENT PAS DE PROPOS QUI REHAUSSENT L'IMAGE DE L'AUTRE PARENT

Plus de 3/4 des répondants indiquent tenir souvent, voire très souvent, des propos qui rehaussent l'image de l'autre parent auprès des enfants, mais ils sont malgré tout 27 % à ne pas ou peu en dire.
Cette part baisse un peu chez les parents seuls mais reste majoritaire puisqu'ils sont 67 % à indiquer avoir régulièrement des paroles qui rehausse l'image de l'autre parent, 75 % chez les personnes en couple.

Graphique 27. Il vous arrive de dire quelque chose qui rehausse l'image que vos enfants ont de l'autre parent... (par exemple, "ton papa t'aime vraiment très fort" ou "ta maman est si fière de toi")

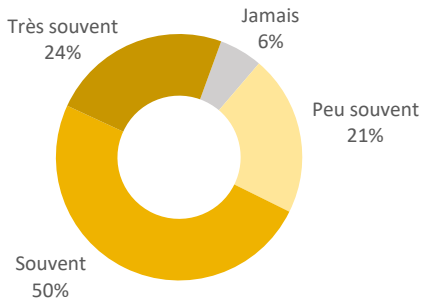

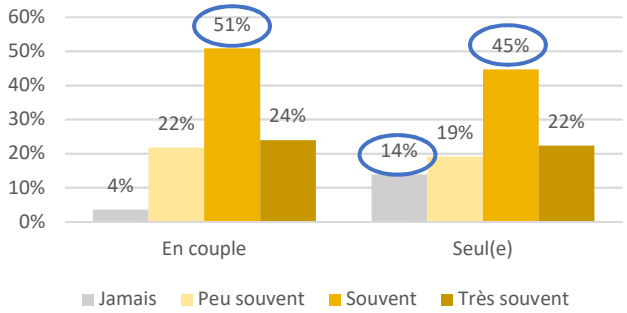

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

Population concernée : Ens. de l'éch. selon la sit. fam.

> ENTRE 4 % et 7 % DES PARENTS DÉVALORISENT L'AUTRE PARENT AUPRÈS DES ENFANTS

Graphique 28. Vous faites des commentaires à propos de l'autre parent, qui peuvent créer des sentiments négatifs dans l'esprit de vos enfants... (par ex., "arrange-toi pour que maman ne te voie pas faire ça" ou "tu ferais mieux de ne pas faire ça, papa serait furieux")

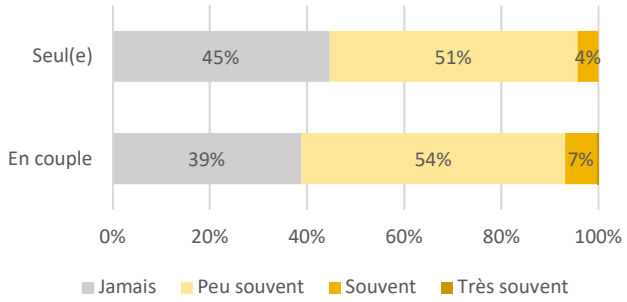

Dans la quasi-totalité des réponses, les parents font peu ou pas de commentaires qui peuvent créer un sentiment négatif dans l'esprit de l'enfant envers l'autre parent et cela, quelle que soit la situation familiale.
Il semblerait cependant que chez les personnes en couple, cela se produise plus souvent (61 % contre 55 %).

Population concernée : Ensemble de l'échantillon selon la situation familiale

Mais globalement, même si cela n'est pas courant, il est arrivé à près de 40 % des parents de tenir des propos franchement négatifs vis-à-vis de l'autre parent face aux enfants.
Cette part monte à près de 60 % pour les parents seuls alors qu'elle est de 35 % pour les parents en couple.

Graphique 29. Avez-vous déjà dit à vos enfants quelque-chose de franchement négatif à propos de l'autre parent ?

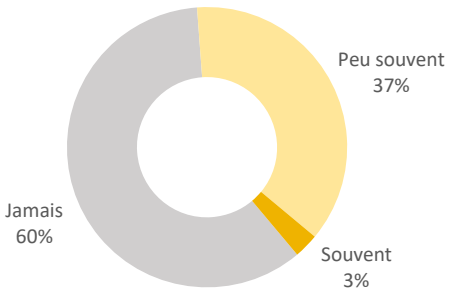

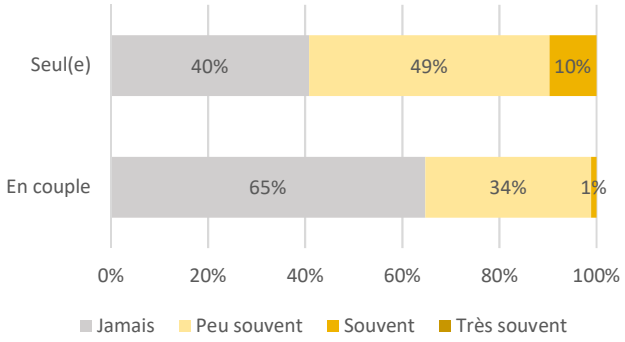

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

Population concernée : Ens. de l'éch. selon la sit. fam.

> 28 % DES PARENTS INTERVIENNENT DANS LA RELATION ENTRE LES ENFANTS ET L'AUTRE PARENT

Globalement lorsque l'un des parents trouve que l'autre s'y prend mal, il essaie de ne pas intervenir en présence des enfants. Les répondants interviennent peu souvent (à 57 %) voire jamais (pour 15 %) lorsqu'ils trouvent que l'autre parent ne s'y prend pas comme ils le souhaiteraient avec les enfants.
Cela varie peu selon la situation familiale, avec une tendance à moins intervenir chez les parents seuls puisque seulement 25 % des parents séparés interviennent souvent ou très souvent, contre 29 % des parents en couple.

Graphique 30. Intervenez-vous quand vous voyez que l'autre parent ne s'y prend pas comme vous le souhaiteriez dans une situation avec vos enfants ?

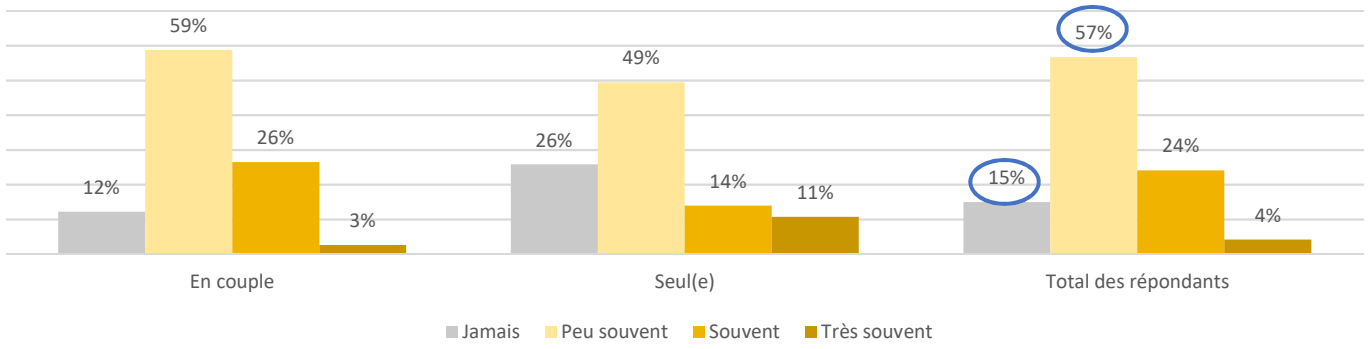

Population concernée : Ens. de l'échantillon selon la situation fam.

LA DISCIPLINE

> "FAIRE LA DISCIPLINE" EST UNE TÂCHE GLOBALEMENT PARTAGÉE PAR LES PARENTS EN COUPLE

La question "*C'est vous qui faites la discipline...* " apporte peu de réponse sur le partage de la discipline, on peut penser que si c'est "peu souvent" ou "souvent", la discipline est plus partagée que "très souvent". Les citations donnent quelques illustrations du partage.

Aucun répondant indique ne jamais "faire la discipline", cependant davantage de parents seuls répondent qu'ils s'en chargent eux-mêmes "très souvent" puisqu'ils sont 60 % contre 19 % pour les parents en couple.
Les parents soulignent l'importance d'échanger ensemble afin de fixer des règles similaires.

Globalement, les répondants indiquent faire la discipline à 2 avec quelques différences selon leurs propres exigences, ou lorsque chacun n'a pas les mêmes limites. Certaines mères indiquent être plus présentes à la maison et donc s'en charger davantage.

Dans le cadre de la séparation, la question du partage de la discipline entre les 2 parents engendre parfois des désaccords sur certaines règles. Certain(e)s répondant(e)s séparé(e)s ayant la garde des enfants ont l'impression de porter presque seul(e)s la charge de la discipline.

Graphique 31. C'est vous qui faites la discipline... (faire respecter le cadre, les règles communes du foyer)

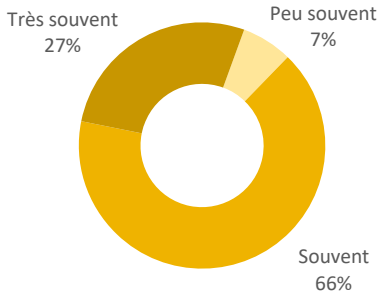

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

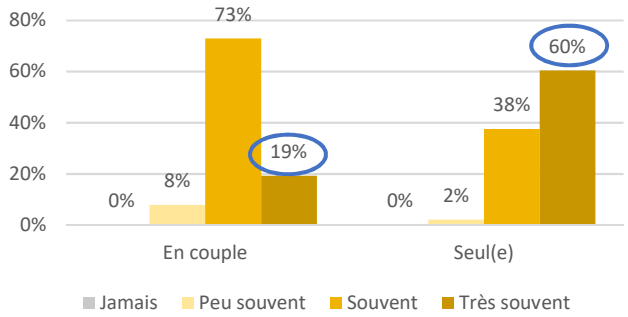

Population concernée : Ens. de l'échantillon selon la situation familiale

Quelques citations

" Nous sommes deux à faire la discipline à la maison, car le papa est plus ferme que moi. Seule, ce serait un peu plus compliqué. " - Mère en couple avec une famille recomposée

" Les règles sont communes et indiquées par les 2 parents. " - Mère en couple

" Nous avons des seuils différents de déclenchement, je réagis souvent plus tôt que mon mari pour faire la discipline. " - Mère en couple

" Nous sommes deux mais agissons de manière différente. " - Mère en couple

" Seul en direct mais je n'aime pas ce mot discipline… je parlerais plutôt du respect du cadre que l'on a fixé (les enfants ont aussi leur mot à dire). " - Père seul

" Je suis la seule. Les ayant en garde principale, l'autre parent ne se met pas en posture d'éducation, mais préfère profiter avec ses enfants quand il les prend de temps en temps. Ils ont un accès illimité aux écrans chez leur père quand je restreins autant que besoin. Il ne suit pas leur scolarité, tout juste a-t'il le souci des devoirs. " - Mère seule

" Tous les deux. Nous avons chacun des sujets sur lesquels l'un est plus "strict" que l'autre. Par exemple, j'insiste beaucoup pour que ma fille porte ses lunettes assidûment et mon mari moins ; lui est plus "strict" sur le rangement régulier...
Et d'autres sujets sur lesquels nous insistons tous les deux (dire bonjour et au revoir...). " - Mère en couple

" Je suis principalement seul malgré moi. La maman pense que ce n'est pas son rôle… " - Père seul

" On était en désaccord sur la manière (je ne voulais pas de cris de la part du père sur les enfants petits). " - Mère seule

" Je ne sais pas ce qui se passe chez l'autre parent. " - Mère seule

La discipline peut être une des "idées" pour lesquelles l'écart entre parents s'est creusé, jusqu'à la séparation. Ou encore, dans le cas des parents séparés, la discipline est faite par chacun sans échange.

Seul 1 parent sur 10 indique ne pas du tout échanger avec l'autre parent sur la discipline concernant leurs enfants. Mais ils sont la moitié à en discuter souvent et même près du quart de manière très fréquente.

Les réponses divergent en fonction de la situation familiale puisque seulement 1 % des personnes en couple n'échange jamais sur ce sujet avec l'autre parent alors qu'ils sont 34 % pour les personnes seules.
Au global, ce sont 81 % des personnes en couple qui échangent fréquemment, voire très souvent, pour 33 % des personnes seules.

Graphique 32. Avec l'autre parent, vous discutez ensemble de la discipline concernant les enfants…

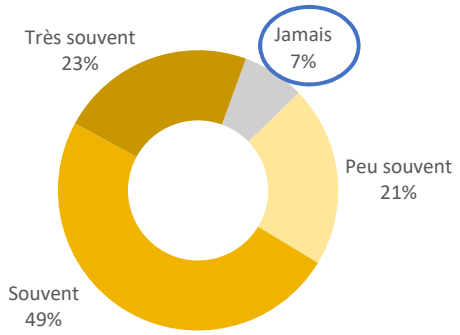

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

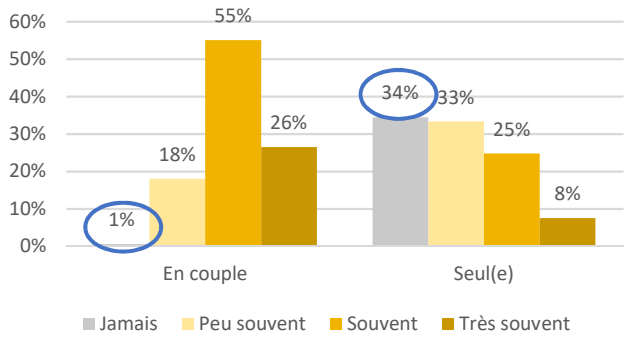

Population concernée : Ens. de l'échantillon selon la situation fam.

> 85 % DES PARENTS QUI DISCUTENT DISCIPLINE SONT EN ACCORD SUR CE QUE LES ENFANTS SONT AUTORISÉS À FAIRE

La quasi-totalité (95 %) des couples sont souvent, voire très souvent en accord avec l'autre parent sur ce que leurs enfants sont autorisés ou non à faire. Cette part est moindre pour les personnes seules (63 %), mais reste malgré tout majoritaire.
Et au global, seuls 3 % des répondants ne sont jamais d'accord. Cette part est plus élevée pour les personnes séparées (13 %).

Graphique 33. Vous êtes en accord avec l'autre parent sur ce que vos enfants sont ou ne sont pas autorisés à faire…

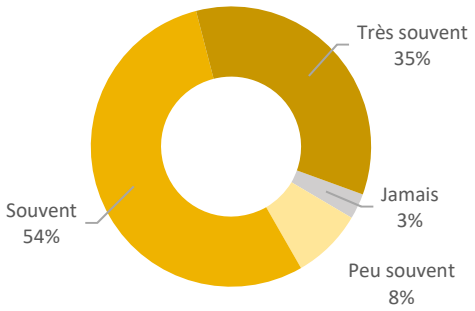

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

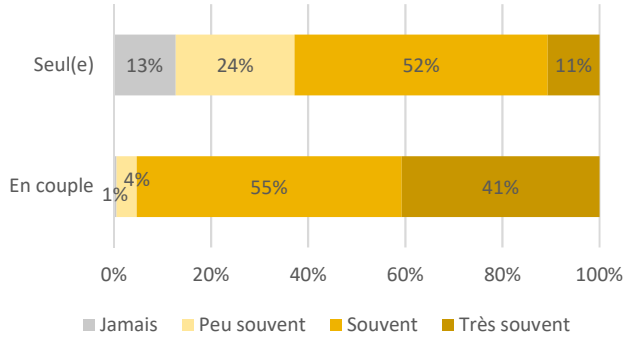

Population concernée : Ens. de l'échantillon selon la situation fam.

En croisant la question sur la "fréquence des discussions" entre parents avec "l'accord entre eux", on constate que plus les répondants échangent avec l'autre parent des enfants, plus ils parviennent à être en accord sur l'éducation à apporter et sur les limites à donner.
Inversement, les parents qui échangent moins ont plus de difficulté à trouver un terrain d'entente.
Ainsi, pour les parents qui discutent très souvent avec l'autre parent, ils sont 85 % à être fortement en accord sur ce que les enfants sont ou non autorisés à faire.

Graphique 34. Les parents ayant discuté de la discipline concernant les enfants étaient-ils en accord ?

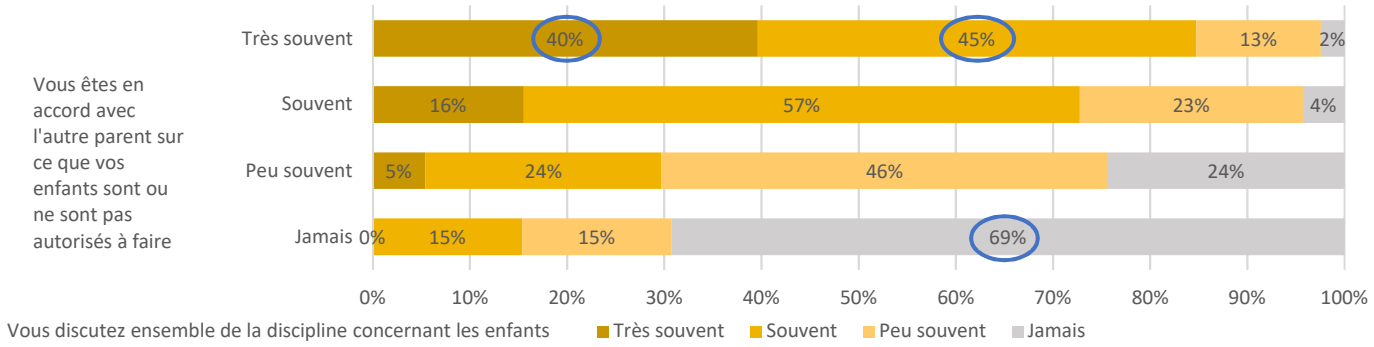

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

Graphique 35. Vous êtes en désaccord avec l'autre parent par rapport au comportement de vos enfants…

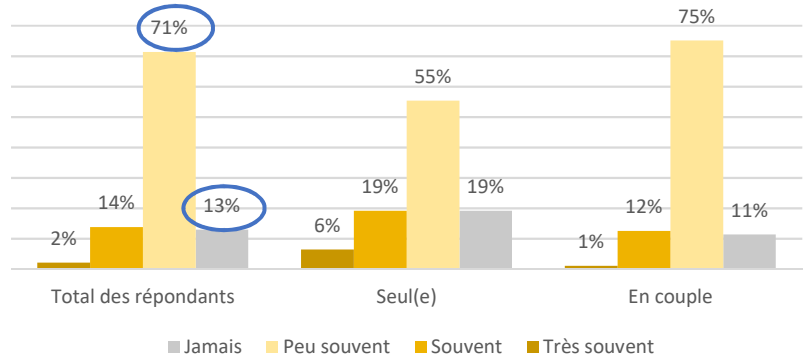

La majorité des répondants est peu souvent (71 %), voire jamais (13 %) en désaccord avec l'autre parent quant au comportement de leurs enfants.
Selon les situations familiales l'écart se creuse puisque 25 % des parents seuls se disent être souvent en désaccord, voire très souvent, contre 13 % des parents en couple.

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

Graphique 36. Avec l'autre parent, vous avez un échange tendu relatif à un problème concernant vos enfants, en leur présence… (par exemple, "elle doit apprendre à faire ça toute seule" ou "il est trop jeune pour comprendre ça")

De manière générale (à plus de 80 %), les répondants indiquent avoir peu ou pas d'échange tendu concernant des problèmes relatifs aux enfants, en leur présence et ce, quelle que soit leur situation familiale ou l'âge de leurs enfants. Les parents seuls indiquent à 41 % que cela ne se produit jamais contre 24 % pour les parents en couple.

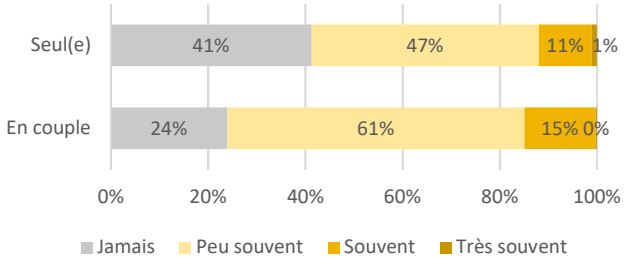

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

Il en est de même pour les disputes concernant quelque chose que les enfants ont fait, la discussion a rarement lieu en présence des enfants.
Dans le cas où les disputes se produisent souvent ou très souvent en présence des enfants (soit 8 % des répondants au global ; 5 % des parents séparés et 11 % des parents en couple), les répondants indiquent que c'était majoritairement parce que cela les concernait, ou que la discussion était engagée et que c'était difficile de décaler la conversation, ou encore qu'ils ne s'en sont pas rendus compte.

Graphique 37. Avec l'autre parent, vous vous disputez à propos de quelque chose que vos enfants ont fait, en leur présence...

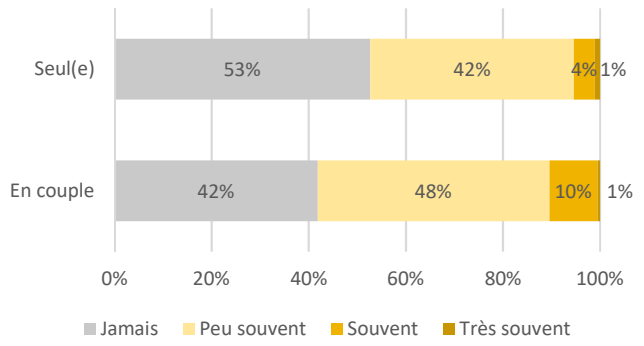

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

Graphique 38. Pourquoi les enfants étaient-ils présents ?

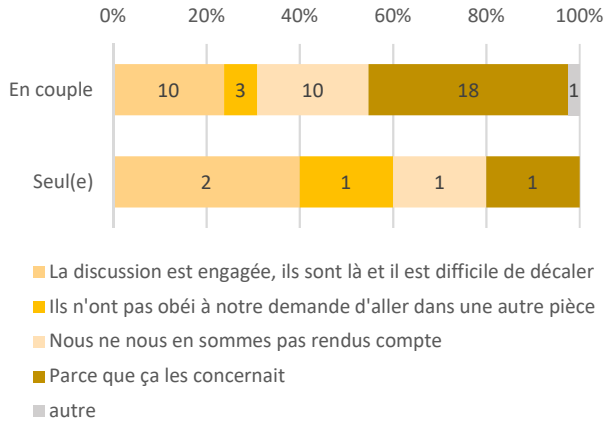

Population concernée : Parents s'étant disputés en présence des enfants à propos de quelque chose qu'ils avaient fait

Quel commentaire pouvez-vous faire sur cette situation (la présence des enfants lors de disputes les concernant) ?

La grande majorité des parents estime qu'il est préférable de ne pas se disputer en présence des enfants, voire que cela est "inconcevable". Mais dans les faits et pris dans le quotidien, ils sont plusieurs à indiquer que cela ce produit malgré tout.

Dans certains cas, quelques-uns estiment que cela peut être nécessaire lorsqu'il s'agit de quelque chose qu'ils ont fait ou qui les concerne de manière générale.

Pour d'autres, cela permet de montrer aux enfants qu'il faut parfois trouver des compromis lors de désaccords.

Dans le cas de certains parents séparés, ces disputes peuvent avoir lieu lors de "l'échange" des enfants, seuls moments où ils se voient et cela se produit donc en présence des enfants.

LE CONFLIT

> ÉDUCATION DES ENFANTS ET TÂCHES MÉNAGÈRES SONT LES MOTIFS DE DÉSACCORD LES + SOUVENT NOMMÉS

Parmi les 6 motifs de désaccords proposés dans l'enquête, ceux qui semblent le plus fortement concerner les répondants sont l'éducation des enfants (mentionné par 69 % des répondants) et les tâches ménagères (par 65 %). La relation avec les amis semble être le motif qui génère le moins de désaccords (mentionné par 37 %, dont seulement 6 % souvent ou très souvent).

Graphique 39. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'avoir avec l'autre parent des désaccords au sujet de(s) :

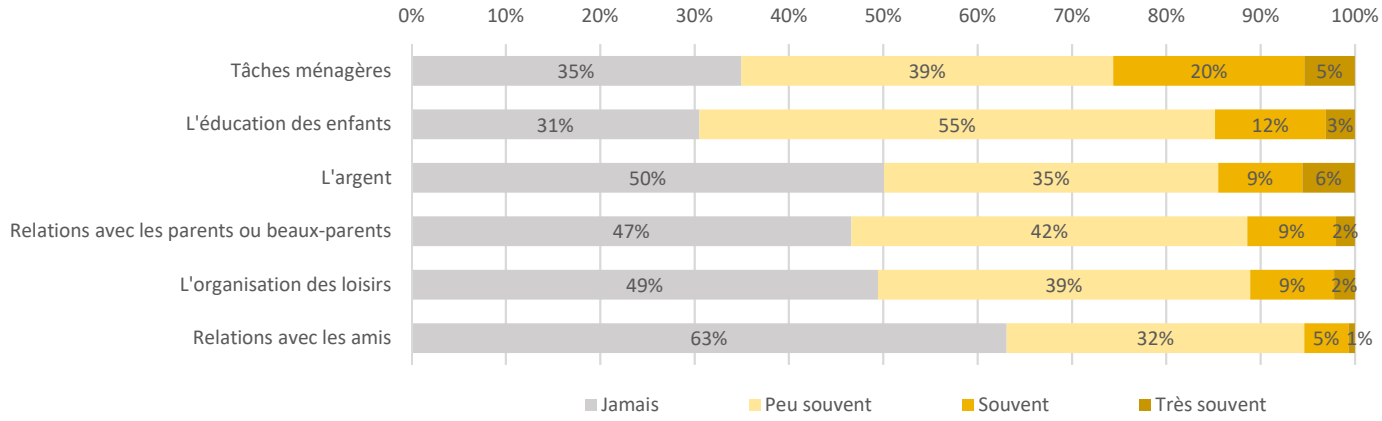

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

On note cependant des différences selon les situations familiales des répondants et les motifs de désaccords cités dans l'enquête semblent globalement moins concerner les personnes seules.

Ainsi, on retrouve les problématiques d'éducation des enfants dans toutes les situations familiales, que les répondants soient en couple ou séparés, tout comme l'argent.
Les personnes seules, semblent bien moins en divergence sur les points comme les tâches ménagères (puisque seulement 20 % des répondants indiquent avoir des tensions sur ce point), et les relations avec les amis (pour 21 %) ou la belle-famille (pour 23 %). Elles rencontrent cependant des tensions plus fortes sur l'argent (pour 20 %) et pour l'éducation des enfants ainsi que les loisirs (pour 8 %).

Graphique 40. Motifs de désaccords en fonction de la fréquence de ceux-ci :

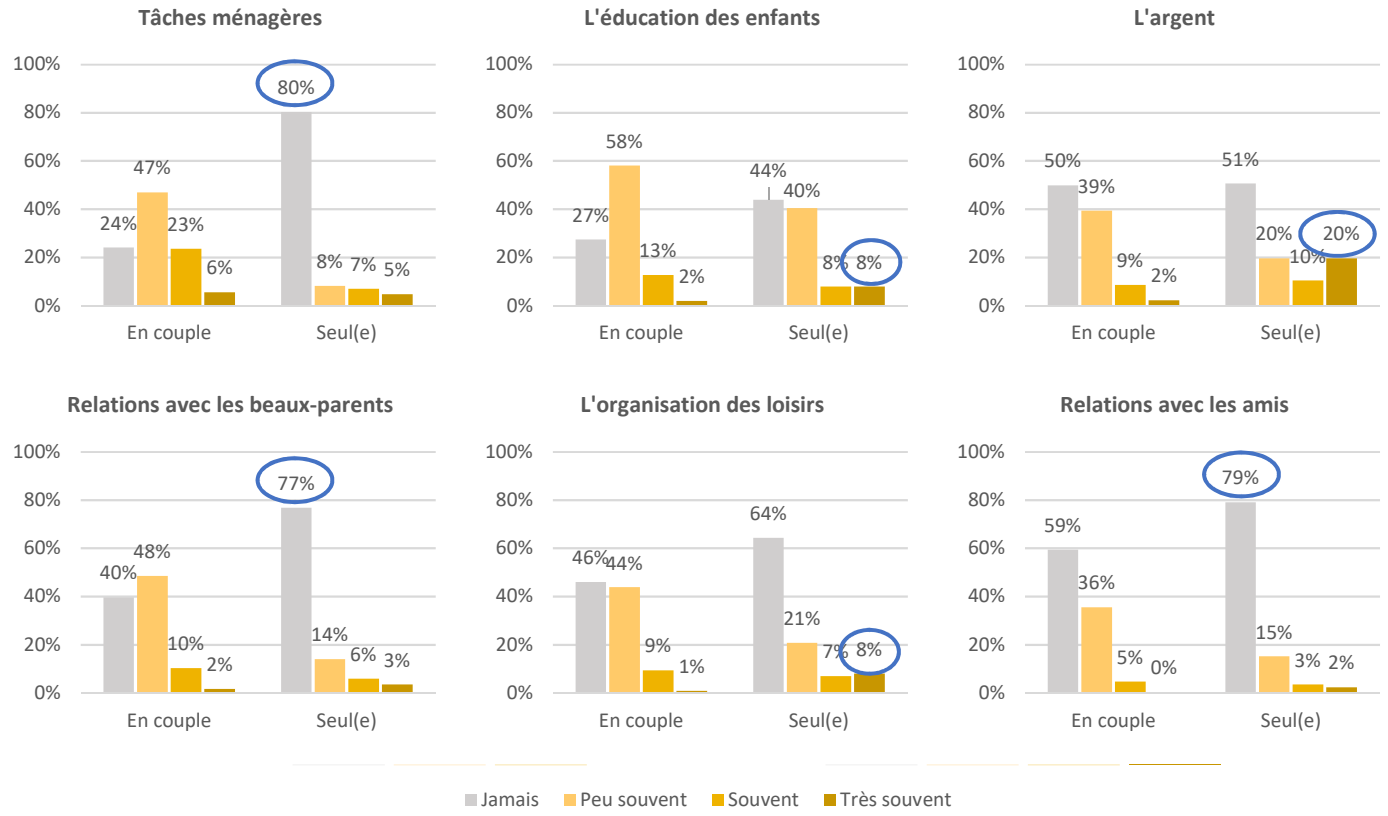

Population concernée : Ensemble de l'échantillon selon la situation familiale

« Les femmes déclarent plus de dissensions que les hommes au sujet des tâches ménagères; 30% des femmes disent être « parfois ou souvent » en désaccord contre 23% des hommes. (…)
(…) la réalisation des tâches ménagères dont s'occupent plus généralement les femmes par les hommes entraîne plus de tensions. Préparer les repas quotidiens, faire le ménage ou repasser les vêtements n'est en rien valorisé. Une répartition pourtant plus égalitaire entraîne alors une déclaration plus importante de conflits de la part des hommes. »

Des conflits conjugaux qui se disent, d'autres qui se taisent.
Le rôle des désaccords de couple dans l'attrition de l'enquête ERFI
Nicolas Cauchi-Duval, Cahiers québécois de démographie, Vol. 45, n° 1, printemps 2016 , p. 71-93

Si l'on fait un focus sur les désaccords au niveau des ***tâches ménagères*** (première source de conflit entre les parents), nous constatons des variations en fonction de diverses situations.
- Le nombre d'enfant(s) joue un rôle, ainsi les familles avec 2 ou 3 enfants sont plus en désaccord sur les tâches ménagères que celles avec 1 enfant ou 4 et plus.
- Les femmes font proportionnellement plus part de tensions sur ce point que les hommes répondant à l'enquête.
- La situation professionnelle du répondant joue également un rôle, ainsi les personnes sans activité font davantage remonter de mésententes que les personnes travaillant.
- Quant au temps de travail, il semblerait que les personnes à temps plein rencontrent plus souvent des désaccords sur les tâches ménagères que les personnes à temps partiel.

Graphique 41. Désaccords sur les tâches ménagères en fonction :

... du nombre d'enfant(s)

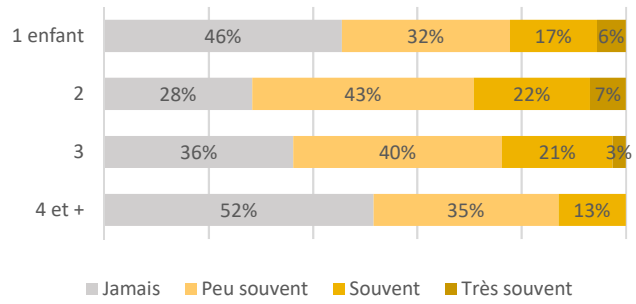

... du genre du répondant

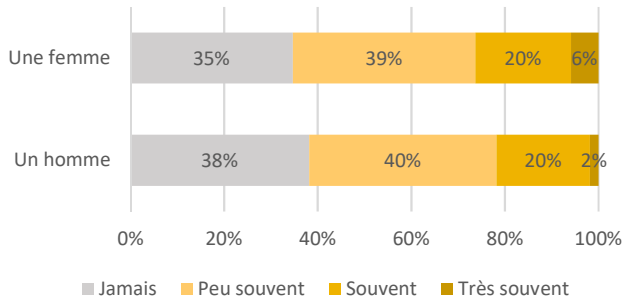

... de la situation professionnelle

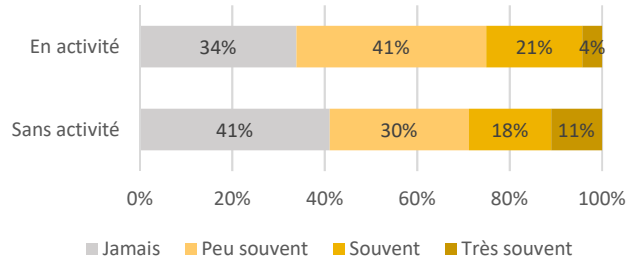

... du temps de travail

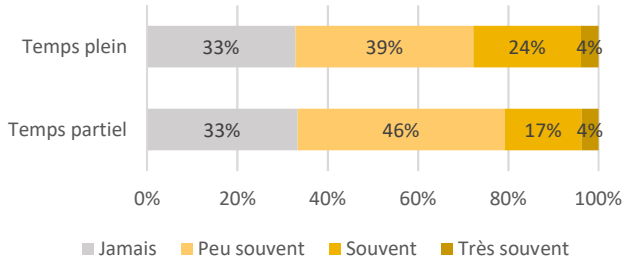

« Il n'y a rien de malsain dans le conflit. Bien au contraire : c'est une situation parfaitement normale chez chacun d'entre-nous ».
John Bowlby, Amour et rupture.

« Vivre ensemble implique une part inévitable de conflit car celui-ci fait partie des formes normales de la relation à l'autre au même titre que la bonne entente, la coopération ou l'évitement. Beaucoup de facteurs y concourent : la divergence d'intérêts, de points de vue ou d'opinions ; la défense identitaire, territoriale ou éthique ; le désir de pouvoir, ou de possession...

Cependant, tout en étant normal et même utile, on a souvent tendance à le fuir car le conflit fait peur ; il génère des affects négatifs : anxiété, colère, violence, peur du rejet ou de la rupture...

(…) certains s'installent durablement dans le conflit et n'arrivent plus à en sortir ; tels ces couples qui vivent dans une tension permanente et pour lesquels tout est prétexte à poursuivre un combat que chaque incident relance. (…) »

Conflit et relation
Edmond Marc, Dominique Picard
Dans Gestalt 2015/1 (n° 46), pages 129 à 130

Si l'on fait un focus sur les désaccords au niveau de ***l'éducation des enfants*** (deuxième source de conflit entre les parents), nous constatons des variations en fonction de diverses situations.
- Le nombre d'enfant(s) joue un rôle, ainsi les familles avec 2 ou 3 enfants sont plus en désaccord sur les tâches ménagères que celles avec 1 enfant ou 4 et plus mais cela est moins marqué que pour les tâches ménagères.
- Les femmes font proportionnellement beaucoup plus part de tensions sur ce point que les hommes répondant à l'enquête (69 % contre 56 % des hommes).
- La situation professionnelle du répondant semble jouer un faible rôle, contrairement au conflit portant sur les tâches ménagères.
- Quant au temps de travail, il semblerait que les personnes à temps partiel rencontrent moins souvent de désaccords sur l'éducation des enfants que les personnes à temps plein.

Graphique 42. Désaccords sur l'éducation des enfants en fonction :

... du nombre d'enfant(s)

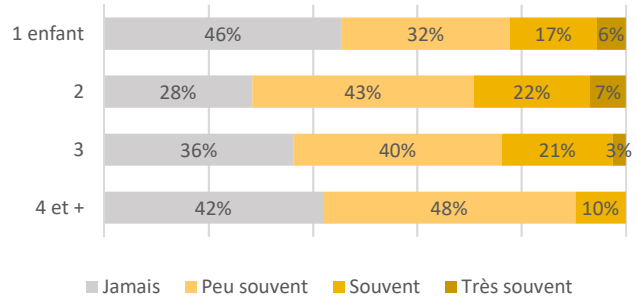

... du genre du répondant

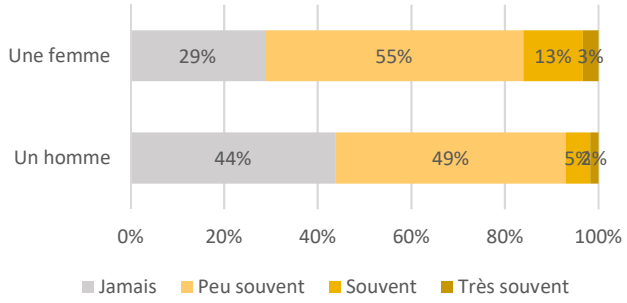

... de la situation professionnelle

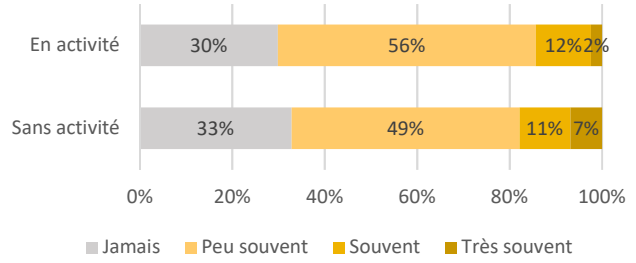

... du temps de travail

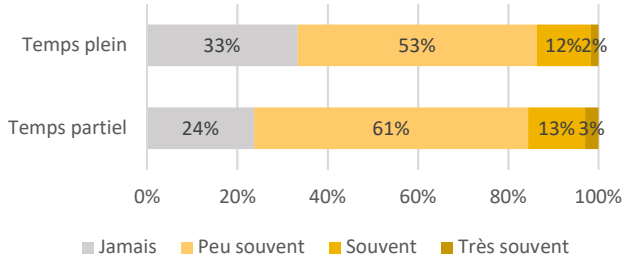

> PLUS D'1/4 DES RÉPONDANTS A PEUR DU CONFLIT, CETTE PART DÉPASSE LE 1/3 CHEZ LES PERSONNES SEULES

Définition de conflit et de violence

Le conflit peut survenir dans tout type de relation, notamment familiale ou conjugale. Il cristallise une opposition ou un désaccord sur un objet particulier, il met en présence deux personnes qui se trouvent sur un même plan d'égalité, deux sujets, en capacité l'un et l'autre d'exprimer et de faire valoir leur point de vue.

Les violences conjugales sont déclenchées par l'auteur sous n'importe quel prétexte et visent à vérifier et réaffirmer sa domination sur la victime. Le rapport hiérarchique de domination est définitivement installé et immuable. La victime n'a aucunement droit à l'expression. Chaque « crise » est un renoncement, un affaiblissement pour elle.

Près de la moitié (47 %) des répondants indiquent que le conflit peut parfois être bénéfique et mener à une situation plus harmonieuse mais il sont plus du quart (28 %) à en avoir peur et à penser qu'il génère des émotions négatives.
Selon les situations familiales, les perceptions ne sont pas toujours les mêmes, ainsi 48 % des répondants en couple estiment que le conflit peut être bénéfique alors que cette part tombe à 39 % pour les personnes seules. De même 27 % des personnes en couple ont peur du conflit pour 34 % des personnes séparées.

Graphique 43. Que pensez-vous du conflit ?

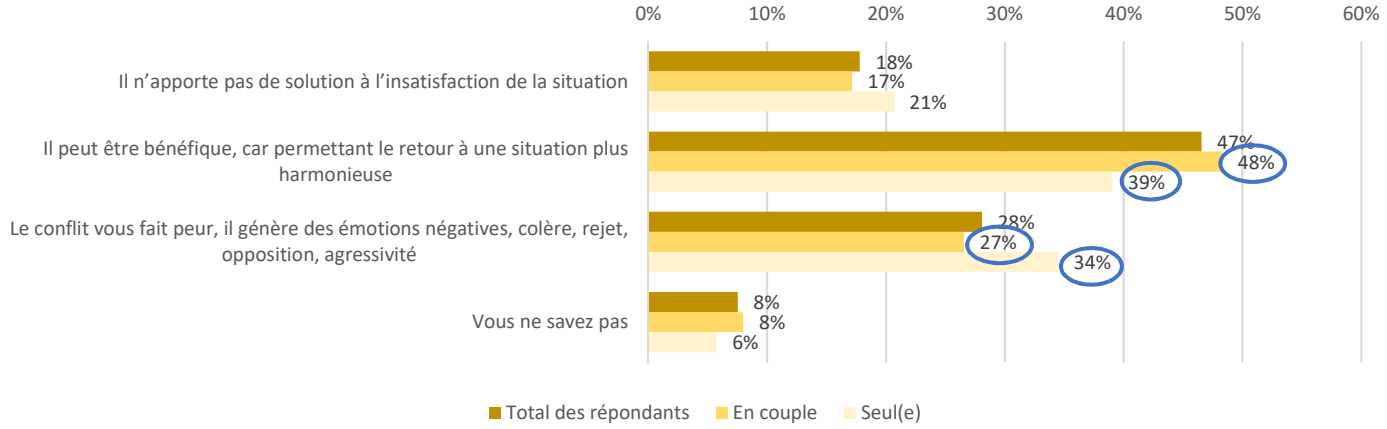

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

" (...) le conflit peut jouer un rôle positif. C'est souvent l'occasion d'aborder ce qui pèse sur la relation, d'éliminer les sources de discorde, de redéfinir les bases d'une nouvelle harmonie. Dans ce sens, il peut favoriser la régulation, l'évolution et l'ajustement des rapports entre les protagonistes. Il apparaît ainsi, au cœur des relations humaines, comme un élément souvent inévitable et parfois nécessaire. »

« Si le conflit est une forme normale de la relation, il génère cependant une communication « agonistique » dans la mesure où il tend à diviser au lieu de rapprocher et produit de la distance et de l'opposition au lieu de créer du lien : l'antagonisme, le déséquilibre et la déliaison priment sur le partage, l'ouverture et la compréhension. C'est pourquoi le conflit est souvent ressenti comme «négatif » et sa simple éventualité peut déjà faire peur. (…)

Beaucoup de gens redoutent le conflit et font tout pour l'éviter : fuite devant la dissension (« nous ne sommes pas du même avis, très bien, restons-en là »), apaisement (« chacun a le droit d'avoir son opinion »), reddition systématique (« d'accord, on fait comme tu veux et on n'en parle plus »), excuses précipitées (« j'ai eu tort, je n'aurais pas dû »), annulation rétroactive (« oublie ce que j'ai dit, je ne le pensais pas »). (…)

Le conflit est aussi redouté comme source d'angoisse : crainte du rejet et de l'abandon, anticipation effrayée de la rétorsion.

On a donc de bonnes raisons d'avoir peur du conflit. Néanmoins, en le fuyant, on se préserve peut-être de ses effets immédiats mais on n'élimine pas ses causes. Un conflit qui n'éclate pas reste souvent latent et remplit la relation d'affects négatifs : les griefs s'accumulent, la tension monte, la rancœur et la rancune s'installent, l'agressivité est à fleur de peau... À tel point qu'on peut se demander si la fuite du conflit (avec l'atmosphère lourde qu'elle suscite) n'est pas plus néfaste que le conflit ouvert ; car un affrontement, même douloureux, permet au moins d'identifier les problèmes ; étape nécessaire à leur dépassement.

La peur du conflit entraîne donc souvent des perturbations qui peuvent conduire la relation vers un mode pathologique. »

Conflit et relation
Edmond Marc, Dominique Picard
Dans Gestalt 2015/1 (n° 46) , pages 129 à 137

Graphique 44. D'après vous, la situation suivante décrit-elle un "niveau" élevé de conflit (1 = conflit léger et 5 conflit très élevé)

Une maman déménage de Grenoble, ville où jusque-là les enfants de la famille résident alternativement chez chaque parent. Sur les conseils de son avocat, la maman veut acter auprès du tribunal la validation de ce déménagement ainsi que le changement de résidence que cela implique.

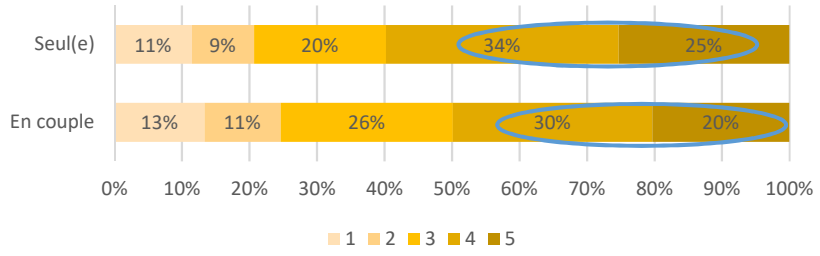

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

Parmi l'ensemble des répondants, plus de la moitié jugent la situation décrite comme conflictuelle, voire très conflictuelle.
Cette part est plus élevée chez les personnes seules puisqu'elle représente 59 % des exprimés pour 50 % des parents en couple.

Analyse de la situation présentée ci-dessus :

Le déménagement d'un des parents provoque une déstabilisation matérielle et psychologique de la famille. Une nouvelle école, de nouveaux amis, la distanciation avec l'autre parent impliquera forcément une recomposition du mode de garde, une acceptation de se voir moins souvent. Les parents avaient accepté de voir deux fois moins leur enfant du fait de la séparation, et un parent devra souvent admettre de le voir seulement lors des vacances scolaires. Il devra aussi accepter de moins le voir grandir. L'information a-t-elle été passée tardivement ? La cause du changement a son influence aussi. Est-ce pour convenance de la maman ou bien pour suivre un nouveau compagnon ? Peut-être pour se rapprocher de sa famille ou de ses amis ?
Les incertitudes et nouveautés que le déménagement génère est anxiogène pour les parents mais aussi pour les enfants. Dans une famille où la communication est fluide, ce stress sera discuté et accompagné par l'équipe parentale. Mais si la parole ne passe pas bien, la situation provoquera souvent de la colère, de la peur, peut-être de la jalousie… Que désire l'enfant ? rester avec son père à Grenoble ou l'enfant avait son entourage, son école, ses amis… suivre sa mère avec tous les changements que ce départ va induire ? Peut-être dans un internat, cela peut être une solution si l'adolescent subi la mauvaise entente voir le conflit de ses parents d'autant plus s'il dure depuis un certain temps.
Ne peut-on pas faire un essai et alors pourquoi l'entériner devant un juge ?
Si le déménagement entraine une remise en cause de la garde alternée, il provoque par conséquence un changement financier. La garde devenant principale chez la maman, une contribution à l'éducation et l'entretien de l'enfant devra être établie. Et ce thème s'avère très conflictuel !
Un déménagement est assez fréquent et on imagine pas (ou bien on sous-estime parfois) les effets en jeu qu'il provoque.

Violaine VAILLANT, Médiatrice familiale, Maison des Familles de Grenoble

> L'EXPÉRIENCE DE SITUATIONS DE CONFLIT ET/OU DE VIOLENCE PAR LES RÉPONDANTS

Graphique 45. Connaissez-vous des situations qui relèvent du conflit et d'autres de la violence ? pour vous-même ou votre entourage

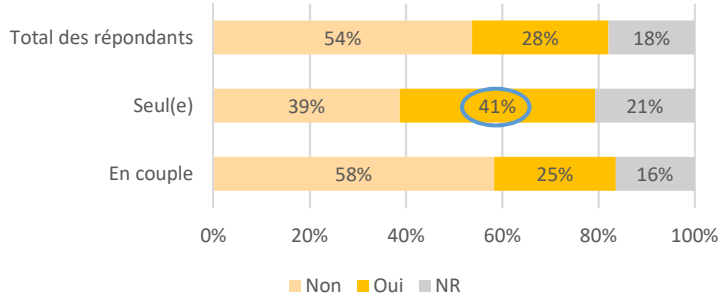

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

Près d'1 répondant sur 5 ne s'exprime pas sur cette question, mais majoritairement, ils indiquent qu'ils ne connaissent pas de situation de conflit ou autres violences.
Cependant ces situations se retrouvent davantage chez les personnes seules puisque plus de la moitié des répondants qui s'expriment sur cette question indiquent connaître de telles situations.

Pouvez-vous donner deux exemples, un de chaque situation ?

Ci-dessous, quelques situations et descriptions de **conflits** décris par les répondants

Pour les répondants, le **conflit** peut parfois faire partie de la vie de tous les jours, il peut s'agir de désaccords, mésententes, ou disputes.
C'est un échange de point de vue sur la manière de voir les choses.
Le conflit ne fait pas forcément mal et est sans manque de respect de l'autre.
Il s'agit de « divergences dynamiques », de l'expression de points de vue et d'argumentation d'avis opposés où chacun a le même poids.
Discussion sur un même pied d'égalité.
Même si aucun compromis n'est trouvé, personne ne hausse le ton ou n'insulte l'autre.
Situation qui se débloque généralement après échange/dialogue.
Il s'agit d'un échange d'idées, de la recherche de solutions.
Le conflit permet de grandir et il génère de la communication. Mais un manque de communication peut créer des situations de conflit.

Par exemple, il peut y avoir des désaccords sur certaines règles avec les enfants, sur l'éducation des enfants (devoirs, relation avec les enseignants, temps de devant les écrans, isolement des enfants pendant le Covid…).
Conflit sur des avis divergeant : politique, religion, argent, dépenses, Noël (sur le planning, quoi faire à cette occasion…).

" Mon conjoint a tendance à vouloir tout planifier, organiser, prévoir alors que j'aime parfois ne rien avoir de prévu, profiter du temps libre sans avoir d'activité de programmée. Nous sommes parfois en conflit à ce sujet. "

*" Dans mon propre couple, ou couples d'amis (...), j'ai pu observer des situations de conflits, plus ou moins longs ou intenses, sur des sujets précis (ex. choix de l'habillage du bébé pour sortir s'il fait froid ; partage des tâches ménagères...).
Si je m'en tiens à la définition de "conflit" ci-dessus, je vis surtout, ou je suis surtout témoins, de conflits qui génèrent du dialogue et se résolvent donc sans violence. "*

" Nous sommes souvent en conflit dans l'organisation de la garde de nos enfants (ex. monsieur n'a pas envie de prendre le temps d'emmener les enfants à leurs activités, aussi, j'y vais moi même même si c'est sur ses temps de garde pour ne pas punir les enfants). "

Ci-dessous, quelques situations et descriptions de **violences** précisées par les répondants

" Je subis de la violence (verbale principalement et des menaces - chantage au suicide, déclaration d'amour puis de haine avec souhait de me faire du mal exprimé clairement) de sa part dès qu'une situation le contrarie (je lui demande de garder les enfants parce que j'ai un empêchement professionnel, il m'insulte, m'accuse de passer mon travail avant eux, etc.). Aussi, j'essaie d'éviter le conflit au maximum en me pliant parfois à ses exigences. "

Pour les répondants, la violence est un cran au-dessus du conflit. Ils indiquent qu'un conflit peut être à l'origine de violences.

La violence fait mal et elle peut prendre différents aspects : physiques et/ou psychiques.

Elle peut prendre la forme de colères sans dialogue ni échange, contrairement au conflit.

La violence peut être verbale avec du chantage, des cris, un ton méprisant, une emprise morale qui entrainent un mal-être.
Ou physique avec des menaces et/ou des coups.

" Une forme de violence muette quand l'autre parent impose tacitement sa façon de faire ou de voir sans accepter le dialogue et la discussion des points de vue. "

La violence tend à dévaloriser l'autre, l'humilier, l'injurier ou l'insulter. Cette agressivité amenant à diminuer.
C'est une forme de domination qui écrase un individu, avec par exemple, l'ignorance de l'autre, on lui coupe la parole, on tourne ses paroles en dérision…

" Violences conjugales: lors de la séparation de mes parents, ma mère a jeté des cailloux sur la voiture de mon père en ma présence et celle de mes sœurs. "

Il y a souvent des échanges fermés et une discussion unilatérale. On empêche l'autre de s'exprimer.
Il n'y a pas de respect, l'un impose quelque chose à l'autre, que ce soit une façon de faire ou une manière de penser.
Situation qui soumet l'autre à un point de vue.
L'un prend le dessus sur l'autre. Il n'y a pas de dialogue, quelqu'un impose ses choix à l'autre sans tenir compte de son avis.
La violence peut être muette, lorsque l'un impose de manière tacite sa façon de faire / de voir sans accepter le dialogue.

" Je pense au couple de mes parents : pas de violence physique, mais souvent de la violence verbale ou comportementale (ex. ignorer l'autre, lui couper la parole très fréquemment, tourner en dérision ses paroles... Autant de comportements de la part de mon père qui ont des effets néfastes sur ma mère). "

Elle peut également prendre la forme de l'isolement de l'autre conjoint par rapport à ses proches. On peut empêcher quelqu'un d'aller quelque part ou lui interdire de faire quelque chose.

" Ces mots me font peur mais aux vues des définitions je connais surtout les violences conjugales (exclusivement verbales et non physiques). Toutes les discussions importantes sur la fin de ma vie de couple étaient fermées : les opinions imposées : c'est comme ça et pas autrement ; si t'es pas contente tu te casses!!! Que ce soit pour les tâches ménagères ou pour essayer d'ouvrir son esprit sur sa façon d'être lors des devoirs de nos enfants (ne pas crier, prendre le temps)... J'ai donc renoncé à ma vie de couple et me suis libérée de sa domination. Je n'ai malheureusement pas libéré mes enfants de cette domination psychologiquement destructrice. "

" Violence de mon père sur ma mère : insulte sur chaque action que mène l'autre (la cuisine, le rangement...), rend inférieur l'autre en considérant qu'une personne qui n'a pas de travail ne rapporte rien, qu'elle ne sert à rien.

Parmi les affirmations ci-dessous, proposées dans l'enquête, certaines remportent l'adhésion de la majorité des répondants, comme :
- *Le dialogue entre les parents d'un enfant doit permettre d'exercer le rôle de parent, pendant comme après la séparation* (pour 93 % des personnes qui se sont exprimées),
- *Les habitudes de vie des enfants doivent être respectées le plus possible lorsque les enfants vivent en alternance chez l'un ou l'autre parent* (pour 80 %),
- *Il faut accepter que l'enfant puisse être différent avec l'autre parent* (pour 67 %),

À contrario, pour l'affirmation suivante, près de la moitié (48 %) des répondants n'est pas du tout d'accord :
- *Dans les conflits entre parents, les enfants tirent avantage de la situation.*

Graphique 46. Que pensez-vous des affirmations suivantes ?

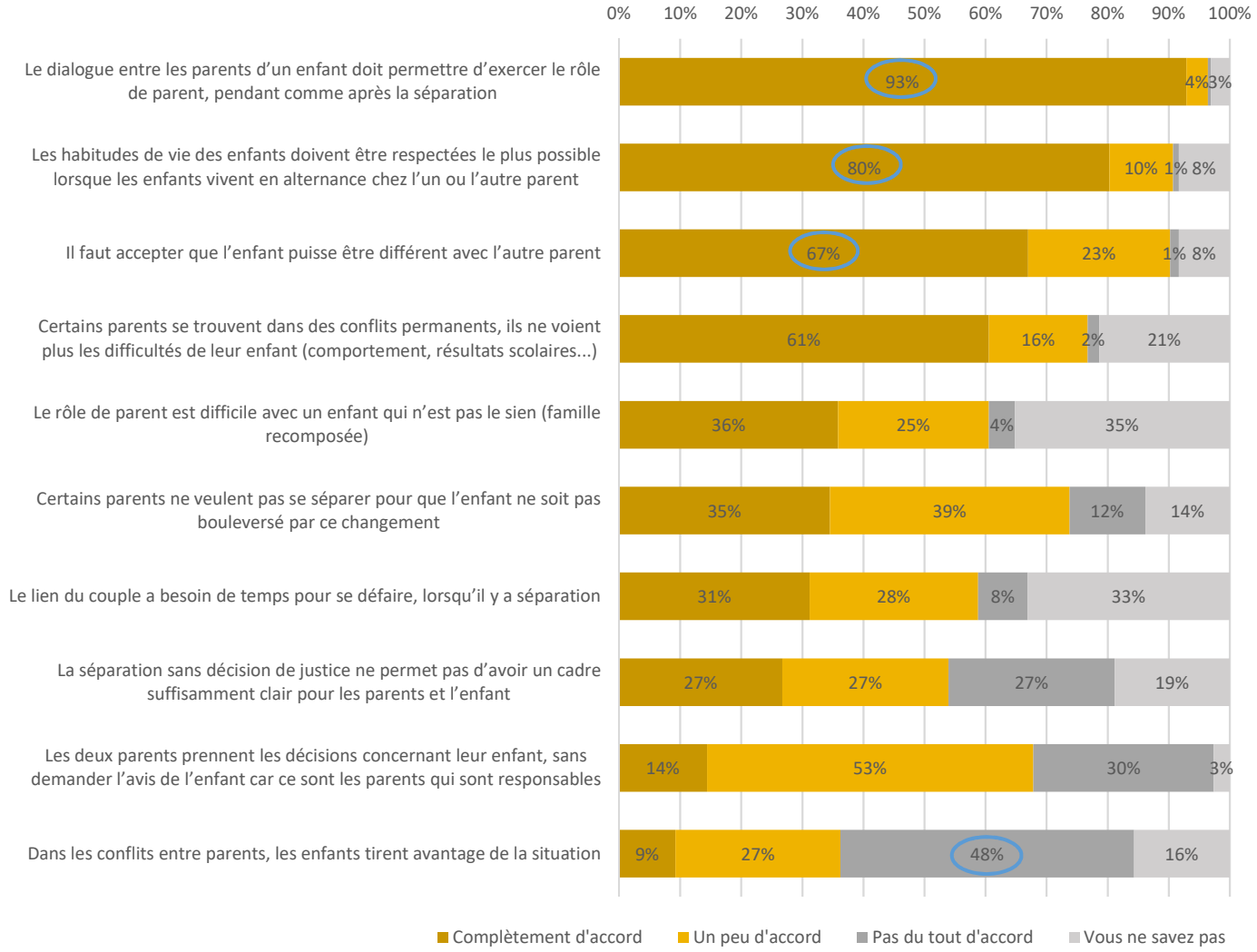

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

Concernant le détail selon les situations familiales, on observe peu de divergences, à l'exception du : *Lien du couple a besoin de temps pour se défaire, lorsqu'il y a séparation* . Une large part des personnes en couple (soit 40 %) ne se prononce pas et ils sont plus de 76 % de parents solos à être d'accord avec cette affirmation.
Idem concernant *Le rôle de parent avec un enfant qui n'est pas le sien* , les personnes en couple sont 38 % à ne pas avoir d'avis, mais 73 % des personnes seules à être d'accord.

Graphique 46 bis. Que pensez-vous des affirmations suivantes ? (en fonction de la situation familiale)

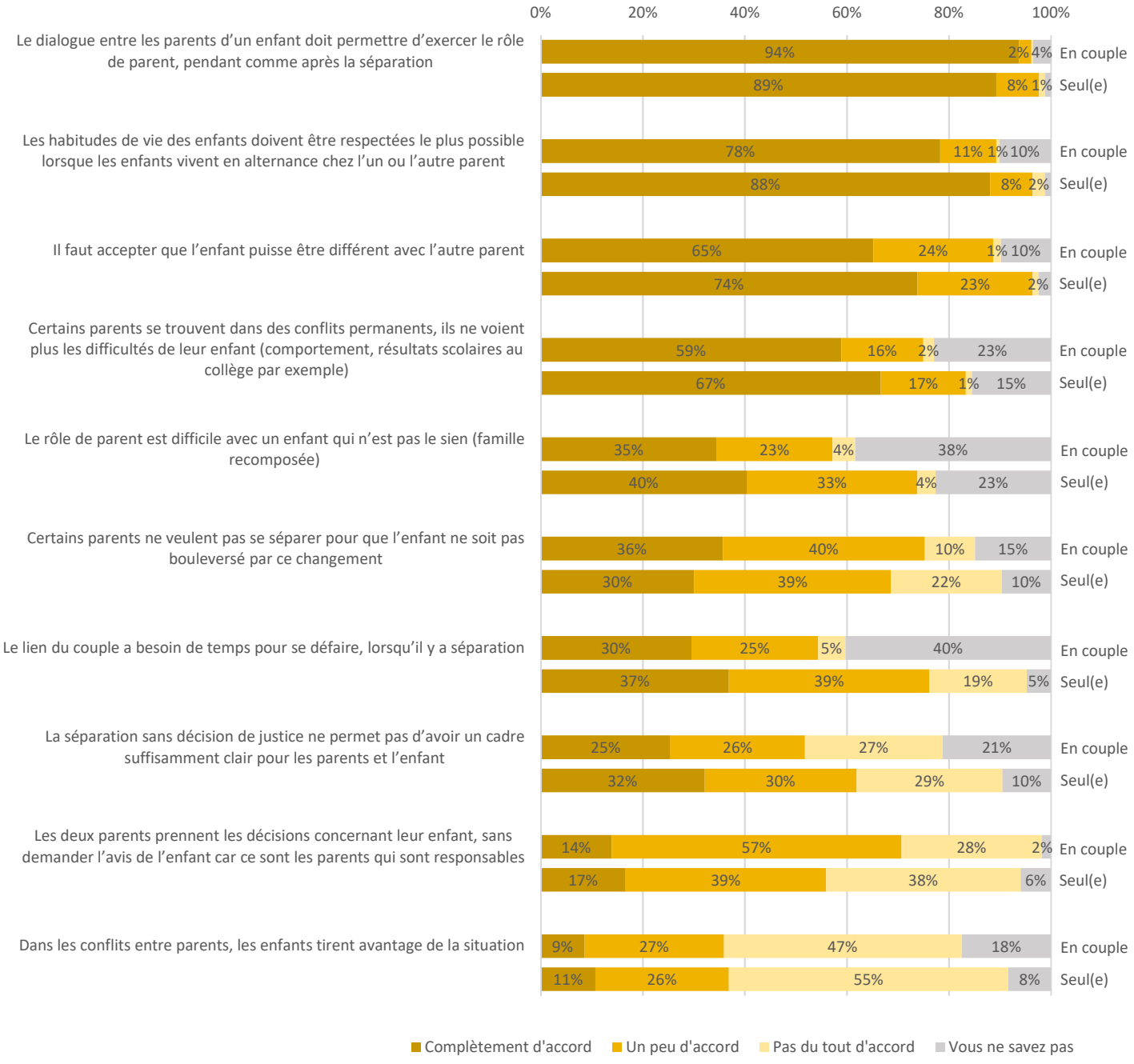

Population concernée : Ensemble de l'échantillon selon la situation familiale

L'IMPACT DE LA MÉSENTENTE DES PARENTS SUR LES ENFANTS

> ILS SONT UNE MINORITÉ À NOTER UN IMPACT DES TENSIONS ENTRE PARENTS SUR LES ENFANTS

1/3 des répondants ne se prononcent pas à la question sur le changement de comportement des enfants depuis le début d'une mésentente, peut-être car non concernés par les désaccords et/ou la séparation.
Ils sont globalement une minorité (14 %) à constater un changement de comportement de leurs enfants depuis le début des tensions ou suite à la séparation avec l'autre parent, mais cette part reste majoritaire chez les personnes seules soit 31 %, contre 10 % pour les parents en couple.

Graphique 47. Vous constatez que le comportement de vos enfants a évolué depuis le début des désaccords ou suite à la séparation avec l'autre parent.

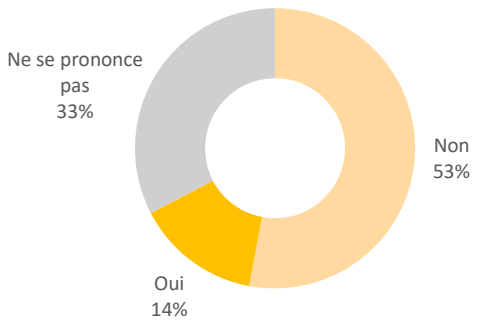

Population concernée : Répondants en désaccord avec l'autre parent

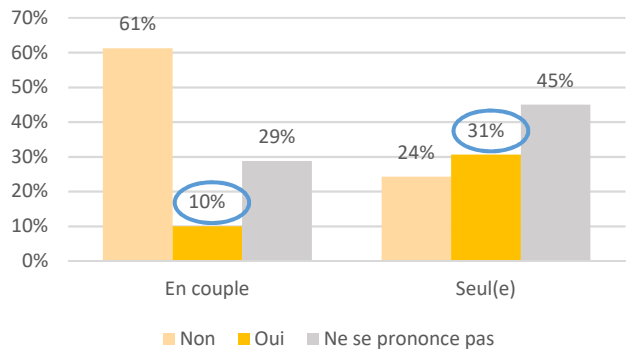

Population concernée : Répondants en désaccord avec l'autre parent selon la situation familiale

Pouvez-vous décrire en quelques mots ces changements ?

Parmi les changements observés chez les enfants depuis que les parents sont en conflits, certains parents notent :
- la perte d'autorité et de crédibilité lorsqu'il y a désaccords,
- l'augmentation des colères, de l'anxiété, des problèmes de sommeil,
- d'autres font part du comportement plus stable, paisible et détendu en absence de l'autre parent ou depuis la séparation,
- certains indiquent que leur enfant a mûri plus vite,
- les enfants ont parfois des comportements différents chez le père et chez la mère.

Quelques citations

" Les enfants sont comme des éponges, quand nous sommes tendus, ils le sont aussi. " - Mère en couple

" J'ai l'impression que la plus grande a perdu son enthousiasme, cette petite étoile dans ses yeux. " - Mère séparée

" Perte d'autorité quand les enfants voient les désaccords dans le couple. " - Mère en couple

ÊTRE PARENT SÉPARÉ

Parmi les répondants, les personnes seules représentent 21 % des répondants, soit 111 personnes, et parmi celles-ci, 100 sont séparées soit 19 % de l'ensemble de l'échantillon total.

CARACTÉRISTIQUES DES PARENTS SÉPARÉS

> 91% DES RÉPONDANTS VIVANT SEULS SONT DES PERSONNES SÉPARÉES-DIVORCÉES

Sur les 111 personnes, soit 21 % des répondants avec enfant(s) mais vivant seules, l'évènement principal qui est à l'origine de cette situation familiale est la séparation ou le divorce dans 9 cas sur 10. Les autres cas restent très minoritaires et isolés.

Graphique 48. Vous vivez seul(e) avec vos enfants, pouvez-vous préciser quel est l'évènement à l'origine de cette situation ?

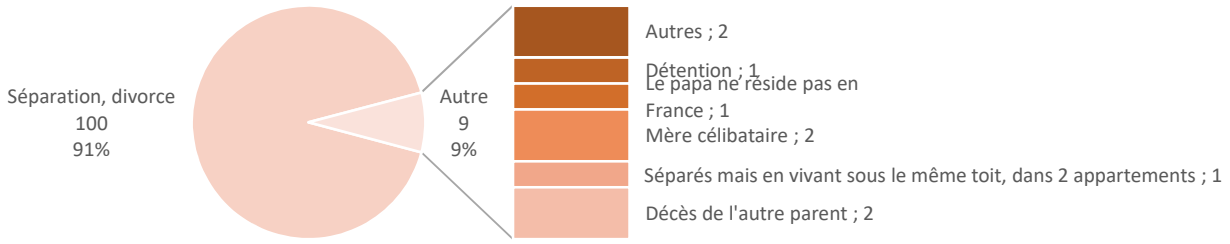

Echantillon : Personnes seules

Graphique 49. Vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), êtes-vous passé(e) par une décision de justice ?

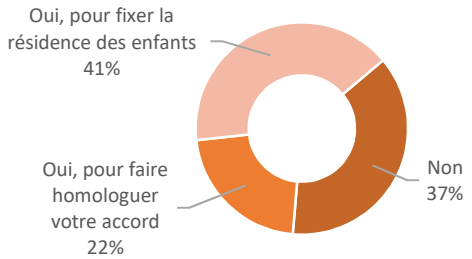

Parmi les personnes séparé(e)s ou divorcé(e)s, près de 2/3 sont passés par une décision de justice afin de fixer la résidence des enfants (41 %) ou homologuer un accord (22 %).

Echantillon : Personnes séparées ou divorcées

COUPLE SÉPARÉ, PARENTS ASSOCIÉS : Guide pratique pour une coparentalité réussie

Autorité parentale et coparentalité

Selon Irène Théry, sociologue : « Tout individu qui reconnaît un enfant comme le sien s'engage à assurer le lien de parentalité quels que soient les aléas du couple, et à respecter ce même lien chez l'autre parent ».
En premier lieu, il n'est pas vain de rappeler que les parents sont les protecteurs naturels de leurs enfants.
Quel que soit le modèle familial que les parents adoptent (PACS, concubinage, mariage) et son évolution (séparation, divorce), ils vont devoir assumer leur fonction parentale jusqu'à la majorité de leurs enfants.

Selon la loi, "l'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant". Or, pour exercer au mieux cette autorité parentale en commun en cas de séparation, il

est nécessaire que chaque parent ait connaissance du contenu de cette autorité parentale pour savoir quels sont ses obligations et ses devoirs propres envers son enfant mais aussi envers l'autre parent dans le cadre de la coparentalité.

Qu'est-ce que « l'intérêt » de l'enfant ?
L'intérêt de l'enfant sera apprécié en fonction de chaque enfant et du contexte familial et social qui lui est propre. Il faut penser à l'intérêt de l'enfant à partir de ses besoins fondamentaux.
Donc, chaque parent exerce, avec l'autre parent, l'autorité parentale jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant. L'autorité parentale doit être exercée dans l'intérêt de l'enfant et dans le respect de ses besoins fondamentaux.
Les règles d'attribution de cette autorité parentale sont différentes selon que l'enfant est né pendant ou hors mariage.

Enfance & Partage - Unaf - Cnaf

> 1/4 DES PARENTS SONT SÉPARÉS SANS DÉCISION DE JUSTICE

A noter : Sur les 100 parents séparés ayant répondu à l'enquête, ils sont 24 à s'exprimer sur cette question, soit 1/4.

Vous êtes séparés sans décision de justice, est-ce parce que...
Parmi les personnes concernées et ayant répondu, ils sont 17 (soit plus des 2/3 des exprimés) à indiquer qu'elles se sont séparées à l'amiable, sans décision de justice et qu'il y a un accord avec l'autre parent. Pour les 7 autres répondants, les raisons exprimées sont diverses :
- Vous êtes inquiet(e) par rapport à la décision de la résidence des enfants,
- C'est en cours,
- Le coût,
- La question ne s'est pas posée, le père ne voulait pas s'occuper des enfants,
- La séparation n'est peut-être pas définitive. Besoin de temps pour prendre du recul et essayer de reprendre dans de bonnes conditions, pour le couple et les enfants,
- Autres raisons.

Parmi les personnes passées par une décision de justice lors de la séparation/divorce (soit 11 % des répondants à l'enquête), 1/3 déclare avoir eu un changement depuis la 1ère décision, pour des motifs divers comme le changement d'horaires ou jours de garde, la résidence des enfants ou encore la pension alimentaire.

Graphique 50. Y a-t-il eu des modifications depuis la première décision de justice ?

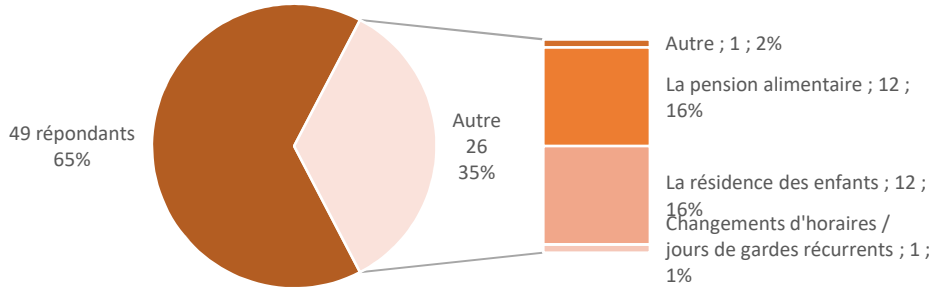

Echantillon : Personnes séparées ou divorcées étant passées par une décision de justice

Environ 1/3 des personnes séparées ou divorcées bénéficient de l'Allocation au Soutien Familial (ASF).
Et par ailleurs, dans plus de la moitié des cas, les Allocations Familiales (AF) sont partagées avec l'autre parent.

Graphique 51. Bénéficiez-vous de l'Allocation de Soutien Familial ?

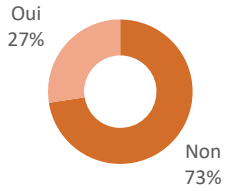

Echantillon : Personnes séparées ou divorcées

Graphique 52. Les Allocations Familiales concernant vos enfants sont-elles partagées avec l'autre parent ?

Echantillon : Personnes séparées ou divorcées

> LA MODIFICATION DU RÔLE DE PARENT APRÈS SÉPARATION

Graphique 53. Avez-vous l'impression que votre rôle de parent a été modifié depuis que vous êtes seul(e) ?

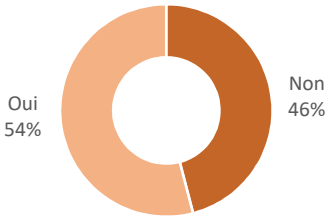

Par ailleurs, plus d'un répondant sur deux (54 %) indique qu'il a l'impression que son rôle de parent a été modifié depuis qu'il/elle est séparé(e) de l'autre parent des enfants.

Population concernée : Parents séparés

De quelle manière ?

Certains disent que cela est plus compliqué car ils ont l'impression qu'ils doivent assumer les 2 rôles (du père et de la mère) en même temps et qu'il n'y a pas de moment de "relâche" pour se "ressourcer".
Quelques-uns précisent également qu'ils ont le sentiment de devoir être tout le temps disponible, d'assumer toutes les décisions et responsabilités ainsi que le quotidien. La charge mentale est décuplée et permanente.

Quelques répondants indiquent que la charge financière est supérieure à assumer seul(e).

Ceux chez qui les enfants ne sont pas en résidence principale disent qu'il y a plus de difficultés dans la relation avec les enfants, du fait de l'éloignement.

D'autres indiquent enfin que la séparation leur a permis de (re)trouver leur place en tant que parent et que cela leur a permis de partager des moments privilégiés, d'être davantage dans le dialogue et l'écoute.

Quelques citations

" Positivement. Mon mari ne me laissait pas de place car il me répétait quotidiennement que j'étais une mauvaise mère. " - Mère seule

" C'est plus difficile pour l'éducation car on endosse les 2 rôles. " - Mère seule

" Tout porter sur soi, courir dans tous les sens, s'épuiser plus vite, ne pas avoir d'appui d'un autre adulte au quotidien donc être toujours disponible. " - Mère seule

" Oui, sur l'insécurité financière, et la peur de ne pas tenir seule quand les choses se corsent. Avant je pouvais passer la main, aujourd'hui la seconde main c'est moi donc pas possible de me relâcher pour me ressourcer. " - Mère seule

" Le quotidien m'amène à partager des instants de vie de l'enfant que seul un papa célibataire peut connaître. " - Père seul

" Les responsabilités concernant les décisions de leur avenir et de leur scolarité sont depuis toujours à ma charge mais je sais que leur papa attend que je fasse le mauvais choix. " - Mère seule

" La charge mentale est décuplée, permanente, sur un terme extrêmement long. " - Mère seule

" Le dialogue est plus facile car moins de conflits de couple. " - Mère seule

" J'ai beaucoup plus de temps privilégiés avec ma fille. Plus de disponibilité le fait de ne pas avoir de tension de la vie en couple. " - Mère seule

Rappel de l'enquête de 2012 menée par l'Observatoire de la Vie Familiale de l'Isère : Parents solos aujourd'hui

« Raisons du vécu positif ou négatif de la situation de parent solo. »

Parmi les personnes ayant précisé pourquoi elles vivaient la situation « plutôt bien » ou « plutôt mal », les raisons évoquées sont en premier lieu parmi les éléments négatifs, les difficultés financières liées à la faiblesse des ressources et qui peuvent avoir pour conséquence de limiter les loisirs. Puis vient le fait d'être seul(e), qui peut être lié à l'absence ou la mésentente avec l'autre parent ou encore l'absence ou le peu de soutien des tiers. La conciliation des temps entre travail, famille, tâches domestiques, etc. est une autre difficulté qui peut avoir des conséquences en termes de santé, de fatigue, de moral, ainsi qu'en termes de disponibilité pour les autres et de temps pour soi ou encore en termes de relationnel avec les enfants. Enfin la solitude et l'isolement constituent d'autres points négatifs dans le vécu de la situation de parent solo.
En termes d'éléments positifs, on peut citer la présence de l'autre parent, le fait d'assumer ses choix et de réussir, l'organisation, l'entourage, la liberté et le soulagement, la situation (emploi, finances, logement), le relationnel avec les enfants comme favorables au vécu « positif » de la situation de parent solo.

Population étudiée : ensemble des familles de l'échantillon OVF ayant répondu à la question.

COMMUNICATION ENTRE PARENTS SÉPARES ET AVEC LES ENFANTS

> 58 % DES PARENTS AFFIRMENT L'EVOLUTION DE LEUR RELATION AVEC LES ENFANTS DEPUIS LA SÉPARATION

Graphique 54. Depuis que vous êtes seul(e) avec vos enfants, les liens avec eux se sont...

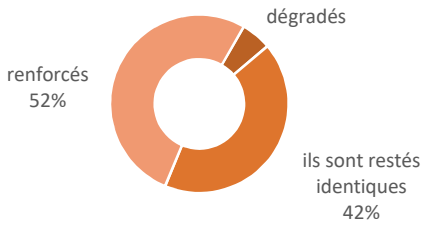

Parmi les répondants, moins de 1 sur 10 estime que la relation avec ses enfants s'est dégradée depuis la séparation (6 %). Mais ils sont plus de la moitié (52 %) à indiquer que celle-ci s'est renforcée. Pour les autres (42 %), ils ont l'impression que les liens avec leurs enfants n'ont pas changé.

Population concernée : Parents séparés

Graphique 55. Quand vos enfants ne sont pas chez vous, comment êtes-vous en contact avec eux ?

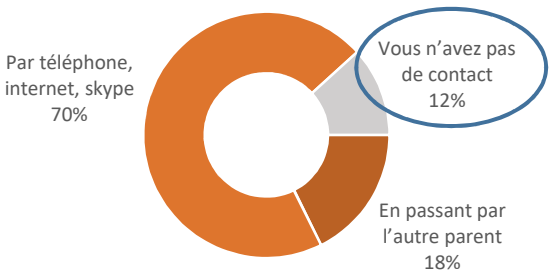

Population concernée : Parents séparés

Parmi les personnes répondantes, lorsque les enfants ne sont pas à leur domicile, ils sont près de 9 sur 10 à avoir des contacts avec eux.
70 % des parents séparés sont en contact avec les enfants par téléphone ou internet lorsqu'ils sont chez l'autre parent. Pour les 18 % autres qui passent par l'autre parent, dans la majorité des cas, les enfants ont moins de 10 ans et n'ont donc pas nécessairement accès à ces moyens de communication par eux-mêmes.

Ces contacts sont soit à l'initiative des enfants (pour 54 %), soit à celui du parent répondant (21 %).
Ils sont majoritairement hebdomadaires (pour 59 %) ou quotidiens (28 %).
1 répondant sur 10 indique avoir très peu de contacts avec ses enfants lorsqu'ils sont chez l'autre parent, soit 6 personnes séparées parmi les répondants.

Graphique 56. Ces contacts ont lieu…

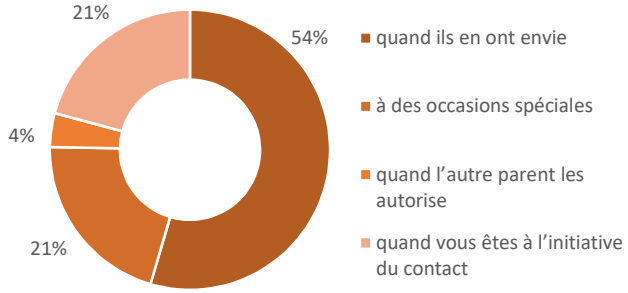

Graphique 57. Fréquence des contacts

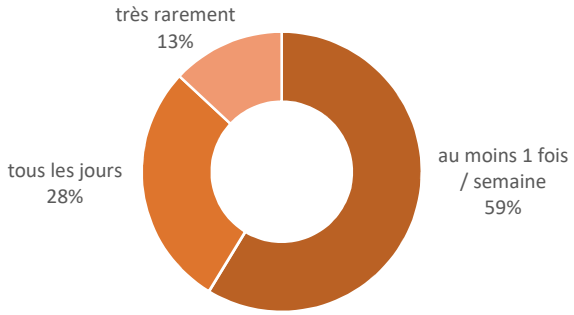

Population concernée : Parents séparés ayant des contacts avec les enfants lorsqu'ils ne sont pas chez eux

> DES ÉCHANGES ENTRE PARENTS SÉPARÉS PAR TÉLÉPHONE OU AU MOMENT DU CHANGEMENT DE RÉSIDENCE DES ENFANTS

Dans la grande majorité des cas de parents séparés (près de 3/4), la communication entre eux se fait en direct soit par téléphone (pour 72 %), soit au moment de la passation des enfants lors du changement de résidence.
Il faut cependant noter que dans 22 %, soit près du quart des cas il n'y a pas de communication entre les parents.

Graphique 58. De quelle manière la communication entre vous et l'autre parent se fait-elle ?

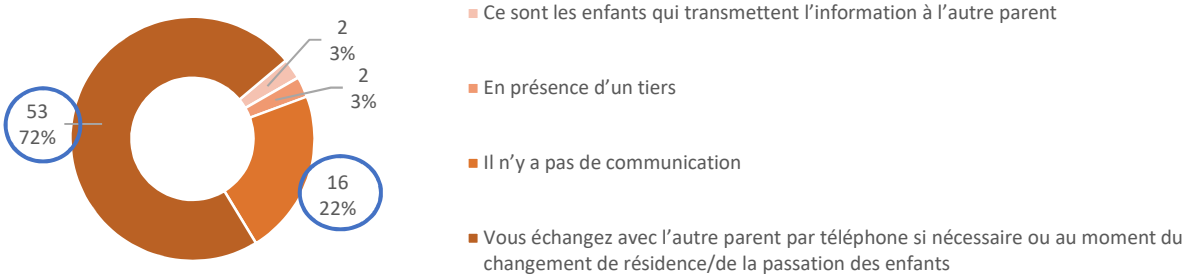

Population concernée : Parents séparés

Rappel de l'enquête de 2012 menée par l'Observatoire de la Vie Familiale de l'Isère : Parents solos aujourd'hui

« Comment améliorer les relations avec l'autre parent ? »

En dehors du fait que pour certains parents il n'y a pas de difficultés dans la relation à l'autre parent, pour les autres, les solutions évoquées passent par le dialogue et si celui-ci n'est pas possible, par la justice.
Parmi les 325 personnes ayant déclaré avoir rencontré une difficulté en matière de relation à l'autre parent, 212 ont évoqué une solution et 79 affirment qu'il n'existe aucune solution.
Lorsque les relations semblent complètement détériorées voire rompues, certaines personnes n'imaginent pas que cela puisse s'améliorer d'une manière ou d'une autre et n'envisagent donc aucune solution.
Ensuite, lorsque le problème relève du non-paiement ou du retard de paiement de la pension alimentaire ou d'un désaccord sur la garde des enfants, c'est vers la justice que se tournent les parents solos.
Aussi malgré les conflits et divergences pouvant exister entre les parents, nombre d'entre eux s'accordent à penser que la solution est dans l'ouverture du dialogue, tout en faisant preuve de calme et de patience afin de maintenir de bonnes relations et une bonne entente pour les enfants.
Certains ont exprimé le besoin de l'intervention d'un tiers (médiation familiale ou encore présence d'une autre personne lors des temps de rencontre) de manière à apaiser les relations. La médiation familiale utilisée par quelques parents interrogés en entretien, paraît une réelle solution.
Lorsque le problème relève d'un faible investissement de l'autre parent dans son rôle, les parents solos tentent tant bien que mal de maintenir le lien avec les enfants par des coups de fil et/ou visites régulières, et d'essayer de lui faire prendre conscience de ses devoirs envers les enfants.

Population étudiée : ensemble des familles de l'échantillon OVF ayant précisé les solutions trouvées en matière de relations avec l'autre parent.

> UNE VOLONTÉ DES PARENTS DE FAIRE QUE LES ENFANTS NE SOUFFRENT PAS DU CONFLIT

Ce qui ressort vraiment de la très grande majorité des écrits, c'est cette volonté de faire que les enfants ne subissent pas les conflits entre parents et que dans certains cas, la séparation a permis d'apaiser les relations entre les parents et, que chaque parent retrouve une place dans la parentalité.

La coparentalité en tant que parents séparés oblige à lâcher prise notamment pour ce qui se passe chez l'ex-conjoint. Le cadre est ainsi plus fixe dans chaque foyer et cela limite également les tensions entre parents et enfants.

LES RESSOURCES POUR LES PARENTS

LES RESSOURCES DISPONIBLES

Pour ce qui concerne les questions des familles sur la parentalité et sur les conflits, les parents peuvent trouver des réponses auprès de différents interlocuteurs dans les institutions départementales et dans les structures associatives.

Au niveau du Conseil départemental de l'Isère, il y a plusieurs portes d'entrées :
- Le service PMI/Parentalité pour les familles,
- Le service Accompagnement social pour les adultes,
- Le service Accueil Enfance Famille pour les enfants et leurs parents.

Au niveau de la Caf de l'Isère, plusieurs accès également :
- les services et dispositifs proposés aux familles dans les Cités des familles et à toutes les familles allocataires : Parcours Naissance, Parcours Séparation, Programme des Cités des Familles,
- les structures financées et agréées par la Caf : les acteurs de la parentalité, la médiation familiale et les espaces rencontres, l'aide à domicile,
- les travailleurs sociaux du Pôle Travail Social qui interviennent suite à un fait générateur.

Les structures « Centres Sociaux » ou « Espaces de Vie Sociale » sont des lieux de proximité pour les parents/les familles.
Le milieu associatif est également un réservoir d'acteurs parentalité.
Le Conseil Conjugal et Familial est un service proposé aux familles, via soit les centres de planification familiale du Conseil départemental, soit les permanences d'associations, ou encore des professionnels indépendants.

Dans le cadre de l'enquête, les acteurs rencontrés ont été les suivants :
- Médiation Familiale : association Pacific Airlines et organisme Maison des Familles, à Grenoble ; rencontre des médiateurs familiaux et d'une responsable de la structure
- Espace Rencontre : organisme Œuvre Saint Joseph pour « Le Relais » ; rencontre du responsable de la structure
- Services Action Sociale et PMI du SLS de Pont-de-Claix / Lieu d'Accueil Enfant Parent de Vif ; rencontre d'une assistante sociale et d'une puéricultrice, impliquée dans l'accueil du LAEP
- Service Action Sociale du Territoire d'Action Sociale des Vals du Dauphiné (La Tour-du-Pin) ; rencontre d'une assistante sociale
- Service Accueil Enfance Famille du Territoire d'Action Sociale de Bièvre-Valloire (Beaurepaire) et Centre de santé sexuelle et affective (La Côte-Saint-André) ; rencontre de la cheffe de Service ASE et d'une conseillère conjugale et familiale et d'une thérapeute familiale
- Service Social de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale ; rencontre de la responsable adjointe du Service Social
- Service d'aide à domicile présent en Isère : ADF 38 (siège à Seyssinet) ; rencontre des techniciennes d'intervention sociale et familiale et de la cheffe de service
- Fédération des Centres Sociaux de l'Isère ; rencontre des référents famille et des déléguées adjointes
- Unaf ; rencontre de la chargée de mission Direction des politiques, actions familiales et des études
- Udaf de la Savoie / Groupe de Parole enfants ; rencontre de la cheffe de service Pôle social et de la médiatrice familiale, animatrice du groupe de parole « La Marmite des Mots »

LA CONNAISSANCE DES PARENTS DES LIEUX RESSOURCES À LA PARENTALITÉ

La thématique, de l'information, l'accès à l'information, la connaissance des services et dispositifs en faveur des parents, est abordée dans toutes les enquêtes.
Les réponses des parents suivent, d'enquête en enquête, la même tendance : 1 parent sur 3 ne cherche pas d'information, quand ils sont à la recherche de conseils ou actions de soutien, ils se tournent vers l'entourage ou les

professionnels de santé, de l'écoute. Les dispositifs de soutien à la parentalité sont peu utilisés.
Toutefois, sur cette thématique des conflits, moins de parents (1 sur 5) disent avoir cherché des conseils, de l'information. L'ont-ils trouvé ? Est-ce que cela a répondu à leurs questions ? Ce n'est pas sûr, la lecture de ce qui existe n'est pas évidente, selon la situation dans laquelle on se trouve, au moment où on s'y trouve...

A noter sur cette partie : Globalement, 80 % des répondants se sont exprimés sur les questions suivantes, soit environ 420 personnes.

> 2 REPONDANTS SUR 10, RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS DANS SON RÔLE DE PARENT, N'EN PARLENT PAS

Graphique 59. Lorsque vous avez des questions ou rencontrez des difficultés concernant votre rôle de parent, demandez-vous conseils, cherchez-vous de l'information, des ressources ?

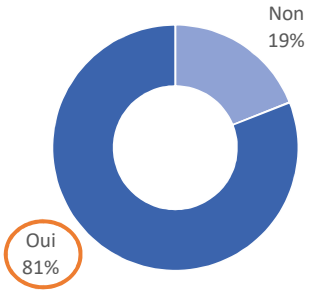

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

Lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leur rôle de parent et parmi les personnes qui se sont exprimées, la grande majorité (8 sur 10) se tourne vers des proches. Ils sont 19 % à ne pas chercher d'information / ressource ou à ne pas en parler.
Parmi les personnes qui demandent conseil, 78 % vers des amis, 74 % vers l'autre parent de l'enfant et, 53 % vers les grands-parents.
Les interlocuteurs les moins sollicités sont les instances sociales.

Graphique 60. Auprès de qui ou de quelle structure ?

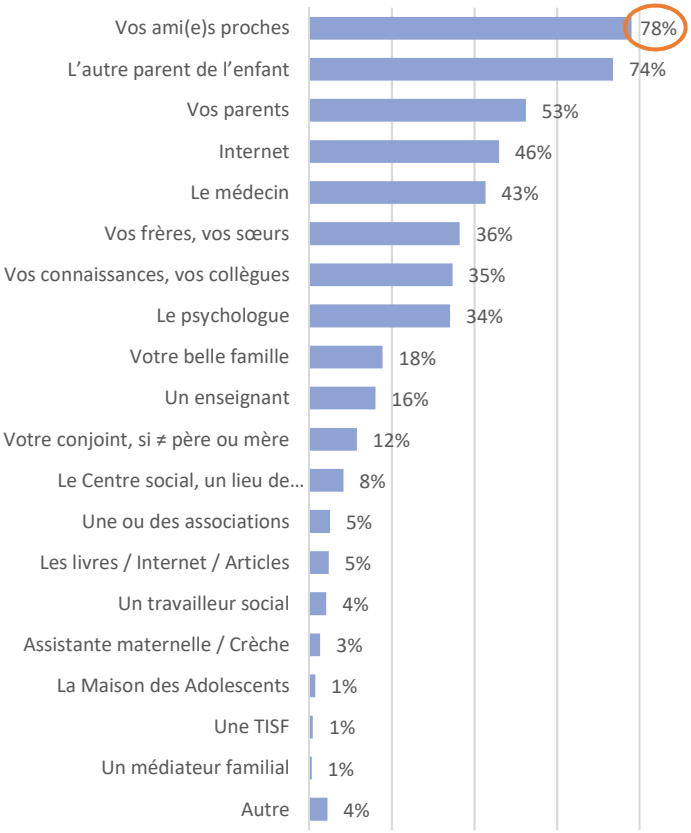

Population concernée : Répondants <u>demandant</u> conseil lorsqu'elles rencontrent des difficultés concernant leur rôle de parent

> MOTIFS POUR LESQUELS LES PARENTS N'ONT PAS PRIS CONTACT LORSQU'ILS ONT EU DES QUESTIONS OU RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS CONCERNANT LEUR RÔLE DE PARENT

Graphique 61. Pour quelles raisons n'avez-vous pas pris contact lorsque vous avez eu des questions ou rencontré des difficultés concernant votre rôle de parent ?

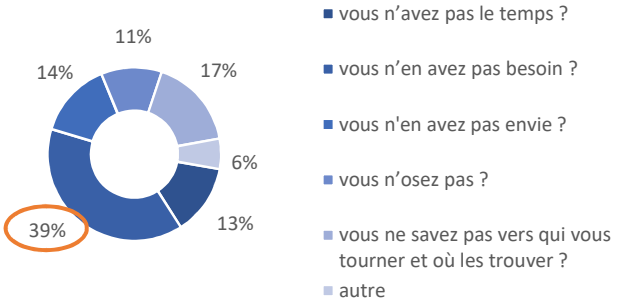

Les répondants qui restent isolés indiquent majoritairement que cela s'explique par le fait qu'ils n'en ressentent pas le besoin (pour 39 %), ou qu'ils ne savent pas vers qui se tourner ni où les trouver (17 %), ou qu'ils n'en ont pas envie (pour 14 %).
Il est à noter que 11 % indiquent qu'ils n'osent pas demander conseil.

Population concernée : Répondants <u>ne demandant pas</u> conseil lorsqu'elles rencontrent des difficultés concernant leur rôle de parent

> PRÈS DE 8 RÉPONDANTS SUR 10 N'A PAS CONSULTÉ DE LIEU RESSOURCES SUR LA PARENTALITÉ

Graphique 62. Personnes avec lesquelles les parents ont échangé ou dispositifs auxquels ils ont participé

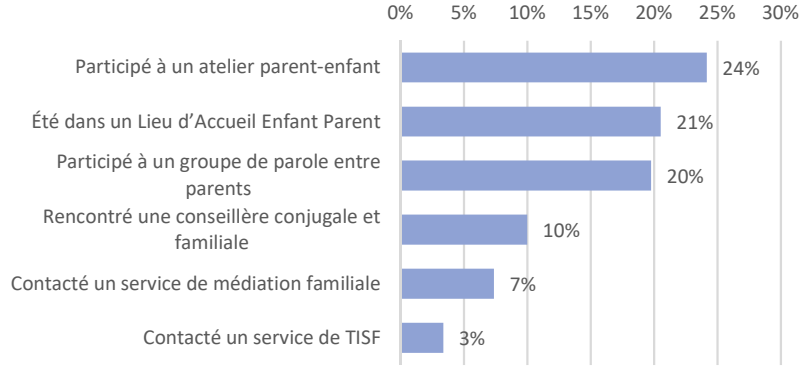

On constate que peu de répondants ont fait appel aux lieux ressources dédié à l'accompagnement des parents. Cependant, près du quart des parents a pu participer à des actions ou les lieux d'échanges parents-enfants (Ateliers pour 24 % et Lieux d'Accueil pour 21 %).

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

À la question, pourquoi n'avez-vous pas contacté ces lieux ressources, les personnes répondantes ont indiqué, dans une grande majorité, que pour l'ensemble des dispositifs, c'était parce qu'ils n'en avaient pas ressenti le besoin.
Les parents indiquent ensuite qu'ils ne connaissaient pas les dispositifs suivants : services de TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale) pour 36 %, Ateliers parent-enfant (pour 22 %) et Lieux d'accueil enfant-parent (LAEP) (pour 18 %).
Pour les Groupes de parole entre parents et le Conseil conjugal et familial, cela ne correspondait pas aux attentes des répondants.
Quelques parents font part de l'impossibilité d'accéder à certains dispositifs car les créneaux horaires sont inadéquats pour des personnes qui travaillent à temps plein, notamment.

Graphique 63. Vous n'avez pas contacté de ..., parce que...

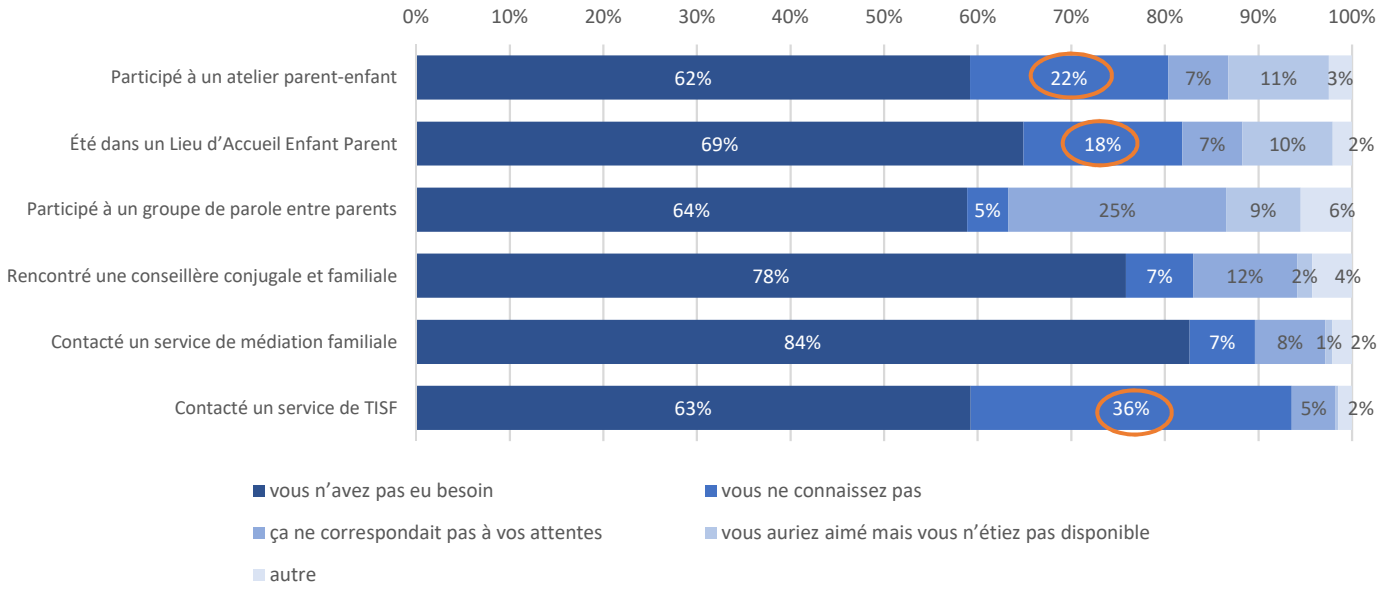

Population concernée : Personnes n'ayant pas échangé avec d'autres sur la parentalité

Selon les situations familiales, on observe des différences selon les dispositifs.
Ainsi les parents seuls ont moins participé à des Ateliers parent-enfant (14 % contre 26 %), ou sont moins allés dans des Lieux d'accueil parent-enfant (15 % contre 22 %), ou participé à des Groupes de parole entre parents (13 % contre 22 %).

Cependant, ils ont davantage consulté de professionnels tels que des psychologues (77 % pour 67 % des parents en

couple), plus rencontré une Conseillère conjugale et familiale (22 % contre 7 %) et rencontré un Service de médiation familiale (22 % contre 4 %).

Graphique 64. Personnes avec lesquelles les parents ont échangé ou dispositifs auxquels ils ont participé, selon la situation familiale

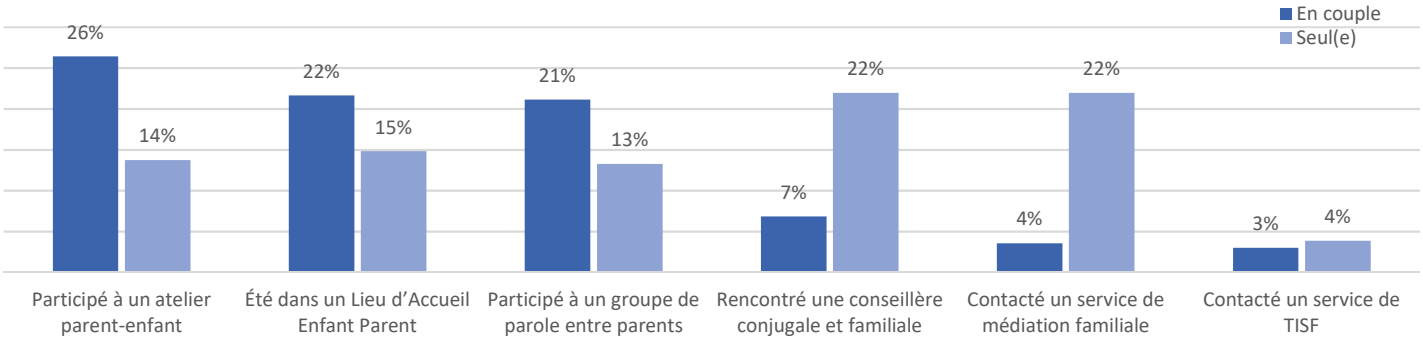

Population concernée : Ensemble de l'échantillon selon la situation familiale

> 27 % DES REPONDANTS DISENT NE PAS CONNAÎTRE DE LIEUX RESSOURCES POUR LES PARENTS

Parmi les lieux ressources que les parents identifient les plus proches de chez eux, les plus cités spontanément par les 250 répondants sont les LAEP (Lieu d'Accueil Enfant-Parent) soit 16 % des personnes qui se sont exprimées, les Centres Sociaux ainsi que la PMI (Protection Maternelle et Infantile).
Arrivent ensuite les Maisons des Habitants / de quartier, ainsi que le RAM (Relais des Assistantes Maternelles) ou la crèche, les professionnels de santé (médecin de famille, infirmière scolaire, etc.), mais sont également cités la famille et les amis, ou encore les collègues.

Il est cependant à noter que 67 personnes (soit 27 %), ont indiqué ne pas connaître de lieu ressource pour les parents.

Graphique 65. Pouvez-vous citer les lieux-ressources les plus proches de chez vous ?

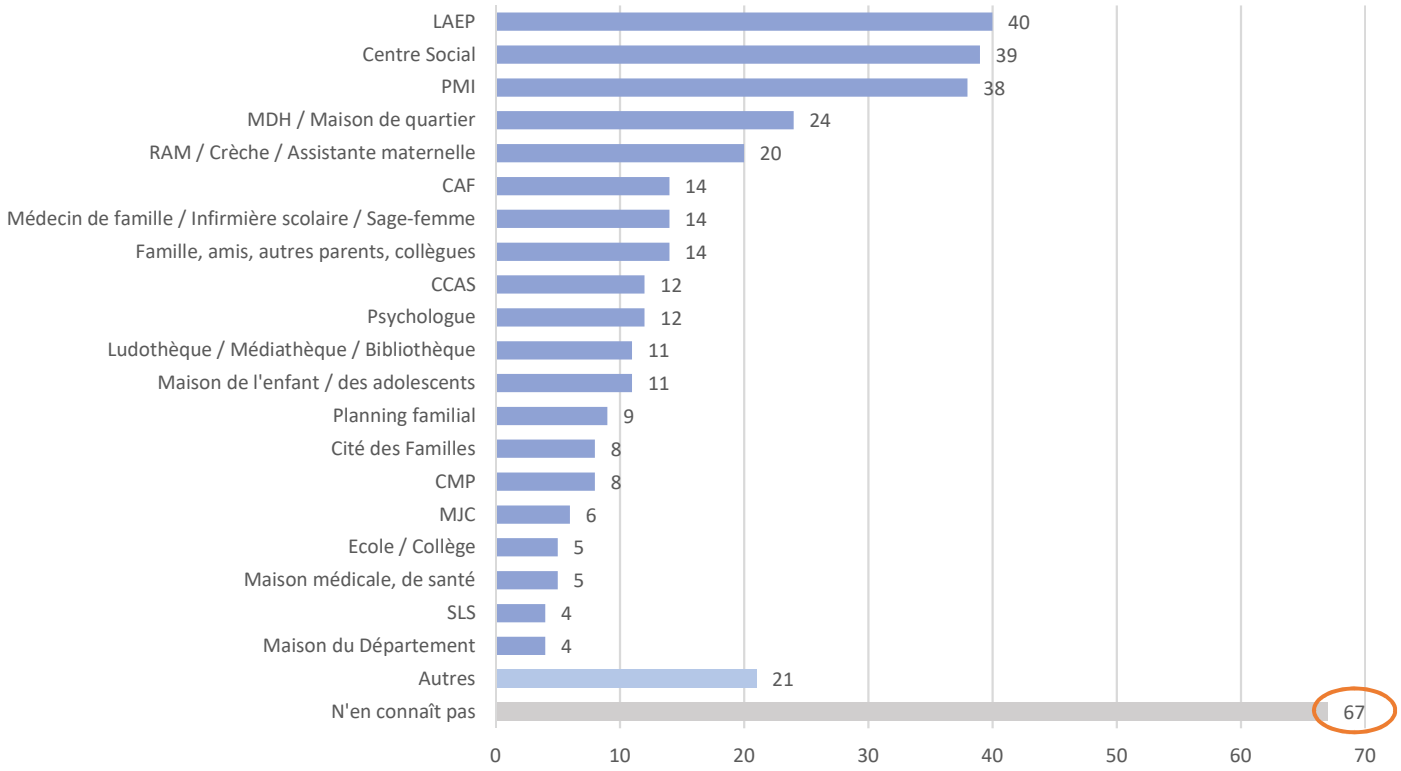

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

> MEDIATION FAMILIALE ET CONSEIL CONJUGAL SONT CONNUS PAR PLUS DE 9 PARENTS SUR 10

La médiation familiale

Définition : La ***médiation familiale*** *a été définie par le Conseil national consultatif des Familles en 2002 : « La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision – le médiateur familial – favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, l'apaisement de leurs mésententes familiales. La médiation est un processus du latin « pro cedere » (aller en avant) ».*

Très peu des personnes qui se sont exprimées sur cette question (soit 76 % du panel total) indiquent ne pas connaître la médiation familiale, seulement 3 %.
Pour près de 2/3, il s'agit d'un lieu où les parents peuvent s'exprimer, mais également d'une ressource pour les parents séparés, pour la moitié.

Graphique 66. Pensez-vous que la médiation familiale...

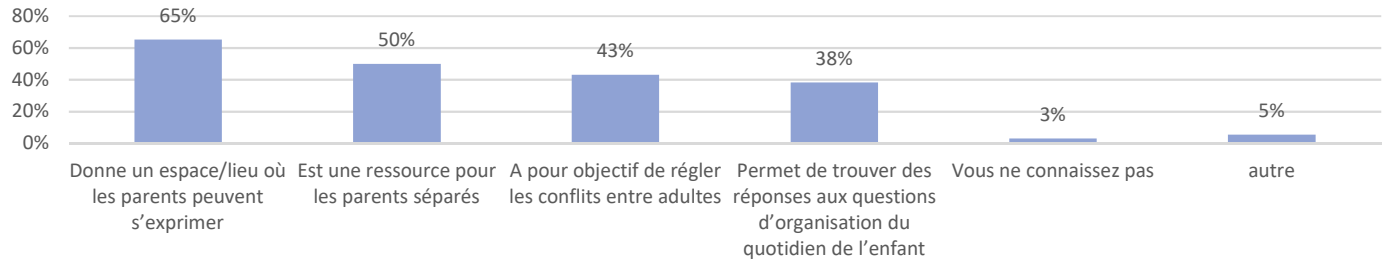

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

Le conseil conjugal et familial

Définition : Quelle que soit la question relationnelle qui se pose, les ***conseillers conjugaux et familiaux*** *sont des professionnels formés à accompagner la réflexion de ceux, hommes, femmes, et même enfants, qui en ont besoin. Certaines étapes de la vie sont plus difficiles à franchir que d'autres par les ajustements qu'elles demandent. Dans ces temps de crises qui viennent bousculer, voire effondrer tout ce qui a pu se construire, où la violence, le conflit, la colère, la douleur, l'impossibilité de communiquer submergent les personnes, les conseillers conjugaux et familiaux sont là pour accompagner, aider à mettre des mots sur les maux, à comprendre ce qui arrive, à renouer le dialogue, à éclairer les décisions.*

De la même manière, très peu des personnes répondantes qui se sont exprimées sur cette question (soit 76 % du panel total) indiquent ne pas connaître le conseil conjugal et familial, seulement 3 %.
Pour la majorité des répondants (66 %), c'est un espace qui permet une réflexion sur une situation pour pouvoir prendre des décisions appropriées, mais qui a également pour objectif de renouer le dialogue entre parents (61 %).

Graphique 67. Pensez-vous que le conseil conjugal et familial...

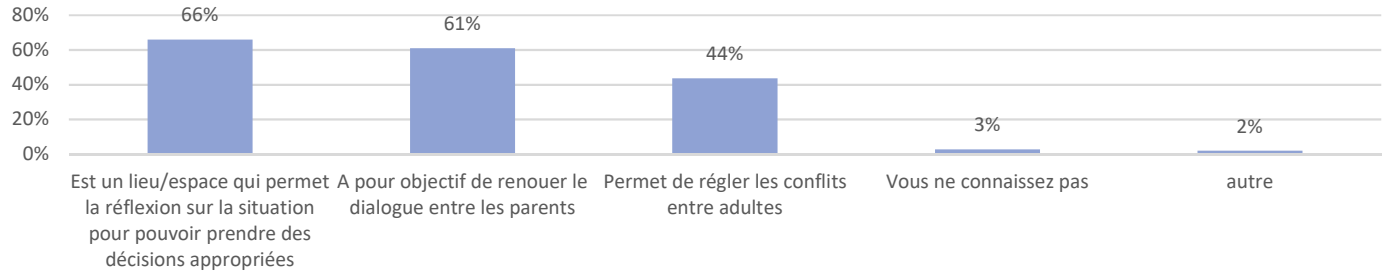

Population concernée : Ensemble de l'échantillon

PROPOSITIONS DES RÉPONDANTS AFIN DE FACILITER L'EXCERCICE DE LEUR RÔLE DE PARENT

À la question, « ***À votre avis, comment pourrait-on faciliter l'exercice du rôle de parent en situation de conflit (qu'il y ait séparation ou non) ?*** », 162 parents se sont exprimés.
Les grandes thématiques qui ressortent sont les suivantes :

Graphique 68. Propositions des répondants pour faciliter la parentalité

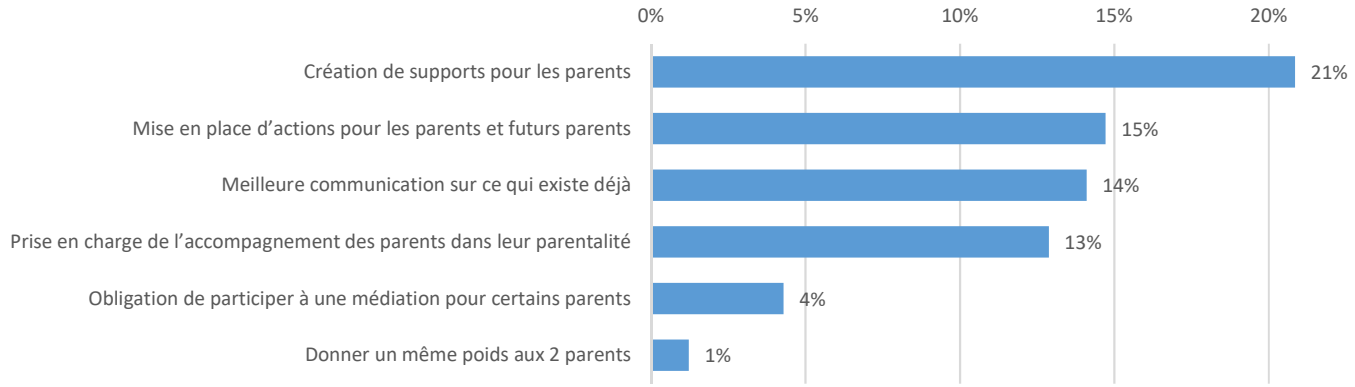

> CRÉATION DE SUPPORTS POUR LES PARENTS

Organiser des formations, des ateliers pour la communication, en particulier non violente, et à la gestion des conflits. *(17 répondants)*

Créer un guide à la parentalité. Formation pour être parents. Avoir un cadre "normatif" avec des pistes pour l'aide à la parentalité. *(7 répondants)*

Pour les parents qui n'ont pas le temps / n'osent pas / ont peur d'être jugés, créer des webinaires ou ressources en ligne (gratuit et anonyme). *(5 répondants)*

Mettre en place des numéros d'appel / des permanences pour avoir des conseils et pouvoir parler (souple sur les horaires, gratuits, sans jugement…). *(5 répondants)*

" Quand les parents travaillent, les enfants sont gardés, peu de temps avec la logistique au quotidien, charge mentale... L'info doit être disponible quand le parent est prêt à la recevoir. " - Mère en couple

" Je pense effectivement que l'intervention d'un tiers peut faciliter le dialogue et permettre de trouver des solutions de manière plus apaisée. La formation sur les outils de communication non violente peut aider afin de faciliter ce dialogue. " - Mère en couple

" Enseigner que le conflit n'est pas une mauvaise chose, toujours viser le consensus n'est pas la bonne méthode. Débattre est enrichissant pour tous. Mais pour cela il faut apprendre à communiquer, utiliser les principes de communication non violente aussi dans la famille, notamment l'assertivité. " - Mère en couple avec une famille recomposée

" Donner "un guide" aux parents, il n'y a pas d'école pour être parent et ce n'est pourtant pas une fonction évidente, intuitive. " - Mère en couple

> MISE EN PLACE D'ACTIONS POUR LES PARENTS ET/OU FUTURS PARENTS

Proposer des temps/lieux d'échange, ateliers ou groupes de parole (à proximité du lieu de résidence ou à des heures compatibles avec le travail) dans un lieu neutre, et sans jugement. *(24 répondants)*
> Proposition d'ateliers avec mise en scène/jeux de rôles de situations afin d'échanger sur celles-ci. *(dont 3 répondants)*

> En donnant une place à l'enfant pour qu'il puisse s'exprimer et se retrouver au centre de l'intérêt et de la communication entre parents. *(5 répondants)*

Informer dès la préparation à la naissance des problématiques de la parentalité et des lieux ressources. Préparation à être parents. *(6 répondants)*

" Il est difficile de faire entrer un professionnel extérieur dans son quotidien. C'est un peu un "aveu d'échec ". Et la question de la confiance envers le professionnel est sensible. " - Mère en couple

" (...) je pense que la gestion d'un conflit (quel qu'il soit) devrait être au programme pédagogique dès la plus jeune enfance, nous en tant que parent nous avons le rôle de montrer l'exemple et d'aider notre enfant à gérer ses propres émotions, mais lorsque le rôle de parent est négligé (par toute sorte de problème extérieur) l'enfant doit apprendre par lui-même et en général recopie son entourage qui peut avoir du mal à se gérer donc les conflits ne vont qu'en s'aggravant...
Donc pour moi il s'agit de l'inscrire au programme d'éducation pour pallier aux négligences de certains. " - Mère en couple

" Peut-être plus d'informations sur la parentalité avant de devenir parents... " - Père séparé

" Créer des espaces de dialogue : échange en ligne pour pouvoir le faire le soir après le travail, ou plus facilement qu'en prise de rdv. " - Mère en couple avec une famille recomposée

" En donnant sa place à l'enfant et qu'il puisse s'exprimer en toute confiance sans craindre de retours négatifs et que le parent puisse échanger avec l'enfant. " - Père séparé

" Qu'il n'y ait pas seulement une préparation à l'accouchement mais aussi une préparation à être parents (c'est-à-dire approfondir les connaissances des parents sur les besoins des enfants et leurs développement). " - Mère en couple

> MIEUX COMMUNIQUER ET INCITER À SE TOURNER VERS CE QUI EXISTE DÉJÀ

Communiquer plus largement sur les lieux/dispositifs ressources pour l'écoute, le soutien à la parentalité, dans les écoles/crèches, ou salles d'attente des cabinets médicaux, par exemple. Bien insister sur la bienveillance et l'absence de jugement dans ces dispositifs. *(17 répondants)*

" En communiquant davantage sur ce qui existe en informant via Newsletters pour donner des astuces, renseignements sur les structures existantes, organiser des portes-ouvertes faire des ateliers dans les écoles, bibliothèques, lieux de rencontres... " - Mère en couple

" La question est complexe car il existe déjà de nombreux lieux, de nombreux dispositifs et spécialistes. Le plus compliqué est d'arriver à convaincre les personnes, les inciter à s'engager dans ces démarches pour trouver des solutions appropriées à chaque cas. " - Mère en couple

" Par la communication des structures existantes, les spots de sensibilisation sur les violences quotidiennes. Plus de temps d'accueil parent-enfant à des heures convenables pour que les papas puissent participer. " - Mère en couple

" En aidant les structures adaptées à être mieux connues pour leur permettre de jouer un meilleur rôle de prévention du conflit. En formant les enseignants et professionnels intervenant autour de l'enfance à interpeller ces lieux ressources et à les présenter aux parents.
En multipliant les lieux ressources dans les territoires ruraux assez peu desservis par ces services mais néanmoins concernés. " - Père séparé

" En faisant en sorte ou en s'assurant que les parents (parents seuls, parents en couple, parents séparés) soient ENTOURES, d'une manière ou d'une autre : pour parler, pour être conseillé, pour ne pas se sentir seul... Par les proches, par des professionnels... " - Mère en couple

> PRISE EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS DANS LEUR PARENTALITÉ

Prise en charge/Remboursement des spécialistes tels que psychologues ou conseillers conjugaux pour désamorcer des conflits et accompagner à la parentalité. *(9 répondants)*

Mettre en place des dispositifs qui peuvent ponctuellement prendre le relai et permettre aux parents de souffler, d'avoir un peu de répit. *(6 répondants)*

Permettre plus de souplesse avec le travail pour avoir du temps dans l'accompagnement à la parentalité. *(5 répondants)*

" L'une des difficultés majeures dans mon quotidien, hormis la fatigue, c'est de ne pas pouvoir confier facilement mes enfants à d'autres adultes de confiance (pas de famille autour de nous), pour faire une pause, souffler et prendre le temps avec l'autre parent. Lorsqu'il y a des tensions, ce besoin est d'autant plus important. " - Mère en couple

"Gratuité des lieux d'écoute et davantage de communication des lieux ressources : psychologues/conseillers conjugaux. " - Mère en couple

"Proposer des lieux pour accueillir les enfants sur des temps très ponctuels pour permettre aux parents de "souffler" et se retrouver. " - Mère en couple

"Les prises en charge sont faites à l'envers. Vous êtes fatigués, surmenés et cela génère des conflits, alors on a la solution on vous propose plein de rendez-vous et de groupes de parole à rajouter dans votre emploi du temps... " - Mère en couple

> OBLIGATION DE PARTICIPER À UNE MÉDIATION POUR CERTAINS PARENTS

Qu'en cas de jugement, il y ait un renvoi / qu'on impose / une obligation / orientation systématique vers une médiation ou conseil conjugal et familial. (7 répondants)
Dans le but de remettre l'intérêt de l'enfant au centre.

" Il faudrait déjà que la parentalité soit incluse dans les moments de rencontre avec les sages-femmes avant et après la naissance des enfants. Devenir parent, accompagner ses enfants au quotidien peut être difficile et cela l'est encore plus dès lors qu'il y a séparation. Le rôle de parent pourrait être facilité si les pmi, la caf, les centres sociaux étaient obligatoirement prévenus dès l'instant qu'il y a séparation. Cela permettrait de mettre les parents en situation de responsabilité vis à vis des enfants et d'inclure tout de suite une tierce personne qui accompagnerait les parents non seulement pour les démarches mais aussi pour rester en dialogue permanent. Moi c'est ce qui m'a manqué. J'étais perdue quand on s'est séparée, j'ai voulu tout gérer toute seule avec des amis qui m'ont soutenue, d'autres pas du tout, une famille à moitié compréhensive et l'autre pas du tout soutenante. " - Mère en couple avec une famille recomposée

"La médiation devrait être un préalable obligatoire avant une séparation, lorsque des enfants sont impliqués. " - Mère séparée

" En obligeant les parents à se rendre dans des réunions de groupe de paroles. " - Mère en couple

" Centrer la relation des adultes autour des intérêts de l'enfant. " - Mère en couple avec famille recomposée

> DONNER UN MÊME POIDS AUX PARENTS

Avoir des décisions de justice équitables en temps et financièrement, qui ne font pas peser les charges sur un seul parent (quand il n'y a pas danger). *(2 répondants)*

" Avec des décisions de justice qui ne favorise aucun des 2 parents (tant qu'il n'y a pas danger pour l'enfant bien-sûr). Les parents devraient être forcés à respecter les habitudes de l'enfant. " - Mère en couple avec une famille recomposée

Beaucoup de répondants expriment l'importance de pouvoir échanger sur la parentalité et désamorcer certains conflits qui peuvent ensuite aller jusqu'à la séparation.
Ils font également part des questions d'anonymat, d'inquiétudes sur le fait d'être jugés.
Et enfin, les parents soulignent les problématiques de disponibilité et d'inadéquation entre l'accès aux ressources et la conciliation avec le travail et la vie de famille, ainsi que le coût.

Rappel de l'enquête de 2012 menée par l'Observatoire de la Vie Familiale de l'Isère : Parents solos aujourd'hui

« Des besoins exprimés »

Au sortir de l'enquête, les parents ont exprimé des attentes et des besoins.
Entourage familial, social, professionnel et institutionnel, à chacun de s'en saisir pour faciliter le quotidien des familles monoparentales.
Soutenir financièrement
> Bénéficier d'un coup de pouce financier, notamment pour la garde et les loisirs des enfants, ainsi que pour une aide au quotidien (entretiens intérieurs/extérieurs, soutien scolaire...)
Soutenir psychologiquement
> Proposer des séances, à moindre coût, avec des psychologues, pour les parents et les enfants
> Développer la médiation familiale
Faciliter l'accès à l'information
> Proposer un «guichet unique» recensant toutes les informations nécessaires au moment de l'événement, dont les dispositifs existants : médiation familiale, accompagnement social, budgétaire, juridique…
Faciliter la conciliation Travail/Famille
> Favoriser l'aménagement d'horaires de travail calés sur les rythmes scolaires, ainsi que le télétravail
> Elargir les horaires d'accueil dans les structures petite enfance (crèches, halte-garderie…)
Développer la solidarité
> Créer des lieux d'échange et de parole entre parents
> Développer des systèmes d'échanges de service entre parents solos
> Faire évoluer les regards portés sur les parents solos

Population étudiée : ensemble des familles de l'échantillon OVF.

CONCLUSION

La vie de couple en tant que parents n'est pas un long fleuve tranquille. **La communication entre les parents est un élément essentiel** dès lors même qu'un enfant est envisagé ou attendu, puis tout au long de la vie de parent. La communication peut être constituée de simples échanges, de discussions autour de la discipline, de l'organisation de la vie quotidienne, de l'éducation, des valeurs reçues ou non, transmises ou non, mais également lors de situations de désaccords et conflits.

Plus du quart des répondants exprime la « peur du conflit ». Certains préfèreront ainsi l'éviter alors qu'il peut avoir un effet positif, notamment car c'est « l'occasion d'aborder ce qui pèse sur la relation, d'éliminer les sources de discorde, de redéfinir les bases d'une nouvelle harmonie ». Encore faut-il **avoir des clés pour savoir gérer le conflit et pouvoir mobiliser si nécessaire des ressources ?**

L'enquête a ainsi mis en avant le lien entre communication et conflit entre parents. Plus les parents auront échangé tout au long de leur parcours parental plus ils auront réussi à trouver des solutions à des situations pouvant être conflictuelles et ainsi garder un équilibre dans leur parentalité qu'elle soit vécue en couple ou en tant que parents séparés.

Dans cette communication, la place de l'enfant est importante et dans leurs retours, les parents font globalement part d'une réelle volonté de positionner positivement l'autre parent auprès des enfants, et **d'agir de manière à ce que les enfants ne pâtissent pas des tensions de la vie quotidienne au sein de la famille ou en situation de séparation**.

Dans certaines situations, des parents séparés ont fait part du bénéfice qu'a pu leur apporter la séparation en terme d'échange et de communication. En effet, celle-ci a pu s'assouplir avec l'autre parent car moins confrontés aux désaccords du quotidien, et d'autres indiquent avoir retrouvé une place en tant que parent auprès de leurs enfants avec des temps privilégiés avec plus de dialogue et d'écoute.

Cette étude entraine des questionnements, notamment sur **la connaissance et la mobilisation des lieux ressources et dispositifs de soutien à la parentalité**.

Les parents, sont finalement minoritaires à avoir fait appel à ceux-ci et ont davantage recours au cercle familial et amical dans un premier temps, puis dans un second temps à des professionnels indépendants tels que psychologues ou médecins de famille.

Près d'une personne sur deux ne savait pas vers qui se tourner afin d'échanger et plus d'un répondant sur dix n'a pas osé demander conseil. On peut donc se questionner sur la **lisibilité des ressources existantes et sur la représentation que les parents s'en font** : les contenus, l'accueil réservé, les modes d'accompagnement (collectifs, individuels), la posture des professionnels.

Parmi les personnes qui auraient pu souhaiter écoute, conseil, soutien, il apparaît que soit elles n'avaient pas connaissance de ces dispositifs (comme les Atelier parent-enfant, les Lieux d'Accueil Enfant Parent, les services TISF). Ou soit qu'il s'agit d'un problème de disponibilité, elles auraient souhaité y participer mais la localisation n'était pas **pratique ou accessible**, avec des horaires peu **compatibles avec leurs contraintes professionnelles ou leur vie de famille**.

D'après les parents, il faudrait davantage rendre visible ces services en communicant dans des lieux fréquentés par les familles et parents à toutes les étapes de leur parcours parental : les maternités, les lieux de préparation à la naissance, chez les sages-femmes, les crèches, les écoles, les accueils de loisirs, etc. Une autre piste pourrait être de favoriser ou renforcer la présence de professionnels-ressources avec une approche pluridisciplinaire, dans les lieux fréquentés communément par les familles dans une stratégie « aller vers… ».

TABLE DES GRAPHIQUES

Carte 1. Territoires d'habitation des répondants 5
Graphique 1. Genre et Âge des parents répondant 6
Graphique 2. Catégorie socio-professionnelle des répondants et de leurs conjoints 6
Graphique 3. Diplôme le plus élevé des répondants et de leurs conjoints 7
Graphique 4. Situation d'emploi des répondants et de leurs conjoints 7
Graphique 5. Temps de travail des répondants et de leurs conjoints 8
Graphique 6. Taux des répondants à temps partiel et de leurs conjoints 8
Graphique 7. Motifs de non activité des répondants et/ou de leurs conjoints 8
Graphique 8. Nombre d'enfant(s) des parents répondant 9
Graphique 9. Âge des enfants 9
Graphique 10. Situation familiale 10
Graphique 10 bis. Situation familiale en fonction du genre du répondant 10
Graphique 11. Dans votre couple, vos enfants sont-ils issus d'une autre union ? 10
Graphique 12. Vos enfants vivent-ils en permanence dans votre foyer ? 11
Graphique 13. Lieu de résidence des enfants en fonction de la situation familiale, et du genre du répondant 11
Graphique 14. Avant de devenir parent, vous aviez échangé avec l'autre parent sur vos idées et manières de faire pour les mettre en œuvre... 12
Graphique 15. Vos idées se rejoignaient-elles ? 12
Graphique 16. Avec l'arrivée des enfants, y a-t-il eu des changements sur vos idées et manières de faire ? 13
Graphique 17. Les parents ayant échangé avec l'autre avant l'arrivée de enfants, avaient-ils des idées qui se rejoignaient ? 13
Graphique 18. Avez-vous pu échanger avec l'autre parent à ce sujet ? 13
Graphique 19. Parmi les propositions suivantes, quelles sont les 5 qui vous paraissent les plus importantes ? 16
Graphique 20. A votre avis, y a-t-il une différence entre le rôle de mère et de père ? 18
Graphique 21. En quelques mots, pouvez-vous dire en quoi sont-ils différents ? 18
Graphique 22. Pensez-vous que l'histoire, l'éducation, la culture des parents influence le dialogue, la communication entre eux au sujet des enfants ? 19
Graphique 23. Vous est-il déjà arrivé de penser que le rôle de parent n'est pas facile et que vous avez besoin de "souffler" ? 20
Graphique 24. Avez-vous déjà évoqué cette situation et discuté avec… 21
Graphique 25. Pouvez-vous préciser quels professionnels ou autres personnes? 21
Graphique 26. Dans vos paroles ou vos actions, vous encouragez les échanges entre l'autre parent et vos enfants... (par exemple "va montrer à maman ce que tu as dessiné" ou "je pense que papa aimerait bien aussi jouer à ce jeu") 23
Graphique 27. Il vous arrive de dire quelque chose qui rehausse l'image que vos enfants ont de l'autre parent... (par exemple, "ton papa t'aime vraiment très fort" ou "ta maman est si fière de toi") 23
Graphique 28. Vous faites des commentaires à propos de l'autre parent, qui peuvent créer des sentiments négatifs dans l'esprit de vos enfants... (par ex., "arrange-toi pour que maman ne te voie pas faire ça" ou "tu ferais mieux de ne pas faire ça, papa serait furieux") 23
Graphique 29. Avez-vous déjà dit à vos enfants quelque-chose de franchement négatif à propos de l'autre parent ? 24
Graphique 30. Intervenez-vous quand vous voyez que l'autre parent ne s'y prend pas comme vous le souhaiteriez dans une situation avec vos enfants ? 24
Graphique 31. C'est vous qui faites la discipline... (faire respecter le cadre, les règles communes du foyer) 25
Graphique 32. Avec l'autre parent, vous discutez ensemble de la discipline concernant les enfants… 26
Graphique 33. Vous êtes en accord avec l'autre parent sur ce que vos enfants sont ou ne sont pas autorisés à faire… 26
Graphique 34. Les parents ayant discuté de la discipline concernant les enfants étaient-ils en accord ? 27
Graphique 35. Vous êtes en désaccord avec l'autre parent par rapport au comportement de vos enfants… 27
Graphique 36. Avec l'autre parent, vous avez un échange tendu relatif à un problème concernant vos enfants, en leur présence... (par exemple, "elle doit apprendre à faire ça toute seule" ou "il est trop jeune pour comprendre ça") 27
Graphique 37. Avec l'autre parent, vous vous disputez à propos de quelque chose que vos enfants ont fait, en leur présence… 28
Graphique 38. Pourquoi les enfants étaient-ils présents ? 28
Graphique 39. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'avoir avec l'autre parent des désaccords au sujet de(s) : 28
Graphique 40. Motifs de désaccords en fonction de la fréquence de ceux-ci : 29
Graphique 41. Désaccords sur les tâches ménagères en fonction : 30
Graphique 42. Désaccords sur l'éducation des enfants en fonction : 31
Graphique 43. Que pensez-vous du conflit ? 32
Graphique 44. D'après vous, la situation suivante décrit-elle un "niveau" élevé de conflit (1 = conflit léger et 5 conflit très élevé) 33

Graphique 45. Connaissez-vous des situations qui relèvent du conflit et d'autres de la violence ? pour vous-même ou votre entourage 33
Graphique 46. Que pensez-vous des affirmations suivantes ? 36
Graphique 46 bis. Que pensez-vous des affirmations suivantes ? (en fonction de la situation familiale) 37
Graphique 47. Vous constatez que le comportement de vos enfants a évolué depuis le début des désaccords ou suite à la séparation avec l'autre parent. 38
Graphique 48. Vous vivez seul(e) avec vos enfants, pouvez-vous préciser quel est l'évènement à l'origine de cette situation ? 39
Graphique 49. Vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), êtes-vous passé(e) par une décision de justice ? 39
Graphique 50. Y a-t-il eu des modifications depuis la première décision de justice ? 40
Graphique 51. Bénéficiez-vous de l'Allocation de Soutien Familial ? 41
Graphique 52. Les Allocations Familiales concernant vos enfants sont-elles partagées avec l'autre parent ? 41
Graphique 53. Avez-vous l'impression que votre rôle de parent a été modifié depuis que vous êtes seul(e) ? 41
Graphique 54. Depuis que vous êtes seul(e) avec vos enfants, les liens avec eux se sont… 42
Graphique 55. Quand vos enfants ne sont pas chez vous, comment êtes-vous en contact avec eux ? 43
Graphique 56. Ces contacts ont lieu… 43
Graphique 57. Fréquence des contacts 43
Graphique 58. De quelle manière la communication entre vous et l'autre parent se fait-elle ? 43
Graphique 59. Lorsque vous avez des questions ou rencontrez des difficultés concernant votre rôle de parent, demandez-vous conseils, cherchez-vous de l'information, des ressources ? 46
Graphique 60. Auprès de qui ou de quelle structure ? 46
Graphique 61. Pour quelles raisons n'avez-vous pas pris contact lorsque vous avez eu des questions ou rencontré des difficultés concernant votre rôle de parent ? 46
Graphique 62. Personnes avec lesquelles les parents ont échangé ou dispositifs auxquels ils ont participé 47
Graphique 63. Vous n'avez pas contacté de ..., parce que… 47
Graphique 64. Personnes avec lesquelles les parents ont échangé ou dispositifs auxquels ils ont participé, selon la situation familiale 48
Graphique 65. Pouvez-vous citer les lieux-ressources les plus proches de chez vous ? 48
Graphique 66. Pensez-vous que la médiation familiale… 49
Graphique 67. Pensez-vous que le conseil conjugal et familial… 49
Graphique 68. Propositions des répondants pour faciliter la parentalité 50

QUESTIONNAIRE

Désaccords, Mésententes, Conflits & Parentalité 2021-2022

A la demande de la Caisse d'allocations familiales de l'Isère (Caf), du Conseil départemental de l'Isère et de l'Union départementale des associations familiales de l'Isère (Udaf), l'Observatoire de la vie familiale conduit cette année une enquête auprès des familles iséroises, sur la thématique des désaccords entre parents, pouvant aller jusqu'au conflit. L'objectif est de mieux connaître comment s'exerce la parentalité dans diverses situations, comment les enfants sont pris en compte, quelles infos et pistes sont recherchées en cas de besoin.

Nous vous remercions de renseigner ce questionnaire au plus tard le 31 décembre 2021.

L'Observatoire de la vie familiale garantit votre anonymat et la confidentialité de vos réponses. Vous pourrez retrouver les résultats de cette enquête en 2022 sur www.udaf38.fr et www.caf.fr.

Nous vous remercions vivement par avance pour votre participation à cette étude départementale.

Votre famille

Pour faciliter la lecture des questions, nous parlerons de "vos enfants", veuillez nous excusez si vous n'avez qu'un seul enfant.

Q1. Combien d'enfant(s) avez-vous ?

[ ]

Q2. Pouvez-vous préciser l'âge de chacun de vos enfants ?

Enfant 1 :	[ ]	ans
Enfant 2 :	[ ]	ans
Enfant 3 :	[ ]	ans
Enfant 4 :	[ ]	ans
Enfant 5 :	[ ]	ans
Enfant 6 :	[ ]	ans
Enfant 7 :	[ ]	ans
Enfant 8 :	[ ]	ans

Q3. Vivent-ils en permanence dans votre foyer ?

	Résidence principale chez vous	Résidence principale chez l'autre parent	Résidence alternée	Internat	Autre
Enfant 1	❍	❍	❍	❍	❍
Enfant 2	❍	❍	❍	❍	❍
Enfant 3	❍	❍	❍	❍	❍
Enfant 4	❍	❍	❍	❍	❍
Enfant 5	❍	❍	❍	❍	❍
Enfant 6	❍	❍	❍	❍	❍
Enfant 7	❍	❍	❍	❍	❍
Enfant 8	❍	❍	❍	❍	❍

Q4. Vous vivez...

❍ En couple
❍ Seul(e)

Q5. Dans votre couple, vos enfants sont-ils issus d'une autre union ?

❍ Ce sont les enfants de votre union.
❍ Il y a uniquement les enfants de votre conjoint.
❍ Il y a uniquement vos enfants issus d'une union précédente.
❍ Il y a des enfants issus d'une union précédente et des enfants issus de votre union actuelle.

Q6. Vous vivez seul(e) avec vos enfants, pouvez-vous préciser quel est l'évènement à l'origine de cette situation ?

- ❍ Décès de l'autre parent
- ❍ Séparation, divorce
- ❍ Autre

Si 'Autre' précisez : _____

Q6a. Vous êtes séparé ou divorcé, êtes-vous passé par une décision de justice ?

- ❍ Oui, pour fixer la résidence des enfants
- ❍ Oui, pour faire homologuer votre accord
- ❍ Non
- ❍ Autre

Si 'Autre' précisez : _____

Q6c. Bénéficiez-vous de l'Allocation de Soutien Familial ?

- ❍ Oui
- ❍ Non

Q6b. Y a-t-il eu des modifications depuis la première décision de justice ?

- ❍ Oui
- ❍ Non

Q6b.1. Pouvez-vous préciser en quoi cette modification a consisté ? Plusieurs réponses possibles

- ❑ La résidence des enfants
- ❑ La pension alimentaire
- ❑ Autre

Si 'Autre' précisez : _____

Q6d. Les Allocations Familiales concernant vos enfants sont-elles partagées avec l'autre parent ?

- ❍ Oui
- ❍ Non

Q7. Vous êtes...

- ❍ Un homme
- ❍ Une femme

Q8. Quel âge avez-vous ?

	Moins de 25 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	55 ans et +
Vous	❍	❍	❍	❍	❍
Votre conjoint	❍	❍	❍	❍	❍

Q9. Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

	Agriculteur exploitant	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre, profession libérale	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Retraité	Autre, sans activité professionnelle
Vous	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍
Votre conjoint	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍

Q10. Actuellement, travaillez-vous ?

	Oui	Non
Vous	❍	❍
Votre conjoint	❍	❍

Q10a. Vous travaillez...

	A temps plein	A temps partiel
Vous	❍	❍
Votre conjoint	❍	❍

Q10a.1. Vous travaillez à temps partiel, à quel taux ?

Vous	
Votre conjoint	

Q10b. Vous ne travaillez pas, vous êtes...

	En recherche d'emploi	Parent au foyer	En invalidité, maladie	Retraité	En congé parental	Autre
Vous	❍	❍	❍	❍	❍	❍
Votre conjoint	❍	❍	❍	❍	❍	❍

Q11. Quel est votre diplôme le plus élevé ?

	Aucun diplôme	BEPC/brevet des collèges	CAP ou BEP	Baccalauréat	Diplôme de niveau bac +2	Diplôme de niveau supérieur à bac +2
Vous	❍	❍	❍	❍	❍	❍
Votre conjoint	❍	❍	❍	❍	❍	❍

Q12. Quelle est votre commune d'habitation ?

Etre parent

Q13. Parmi les propositions suivantes, quelles sont les 5 qui vous paraissent les plus importantes ? Classer de 1 à 5, 1 étant la plus importante, 5 la moins importante

- ☐ Avoir de l'autorité sur ses enfants
- ☐ Développer leur autonomie
- ☐ Créer un climat de confiance
- ☐ Apporter des connaissances
- ☐ Apporter un soutien scolaire
- ☐ Etre disponible pour ses enfants, être à l'écoute
- ☐ Donner de l'affection
- ☐ Transmettre des valeurs, apprendre la politesse et le respect d'autrui
- ☐ Dialoguer avec ses enfants, répondre aux questions, même les plus délicates
- ☐ Pratiquer une activité avec eux
- ☐ Fixer des règles
- ☐ Veiller au bon développement de l'enfant
- ☐ Responsabiliser l'enfant selon son âge
- ☐ Veiller à la santé de l'enfant
- ☐ Se préoccuper de sa sécurité
- ☐ Aider l'enfant à trouver sa place

Q14. Avant de devenir parent, vous aviez échangé avec l'autre parent sur vos idées et manières de faire pour les mettre en œuvre...

❍ Très souvent
❍ Souvent
❍ Un peu
❍ Pas du tout

Q14a. Vos idées se rejoignaient-elles ?

❍ Oui
❍ Non

Q15. Avec l'arrivée des enfants, y a-t-il eu des changements ?

❍ Oui, un écart s'est creusé.
❍ Oui, nos idées se sont rapprochées.
❍ Non, il n'y a pas eu de changement.

Q15a. Avez-vous pu échanger avec l'autre parent à ce sujet ?

❍ Oui
❍ Non

Q16. A votre avis, y a-t-il une différence entre le rôle de mère et de père ?

❍ Oui
❍ Non

Q16a. En quelques mots, pouvez-vous dire en quoi sont-ils différents ?

Q17. Pensez-vous que l'histoire, l'éducation, la culture des parents influence le dialogue, la communication entre eux au sujet des enfants ?

❍ Oui
❍ Non

Q17a. En quelques mots, pouvez-vous préciser quelle est cette différence ?

Q18. Vous est-il déjà arrivé de penser que le rôle de parent n'est pas facile et que vous avez besoin de "souffler" ?

❍ Oui
❍ Non

Q18a. Avez-vous déjà évoqué cette situation et discuté avec... Plusieurs réponses possibles

❑ l'autre parent de vos enfants ?
❑ d'autres parents ?
❑ un ou des professionnels ?
❑ d'autres personnes ?

Q18a.1. Pouvez-vous préciser quels professionnels ou autres personnes? (TISF, psychologue, médecin de famille, assistante maternelle, collègues, amis, etc.)

Du soutien au conflit entre parents

Q20. Dans vos paroles ou vos actions, vous encouragez les échanges entre l'autre parent et vos enfants... (par exemple "va montrer à maman ce que tu as dessiné" ou "je pense que papa aimerait bien aussi jouer à ce jeu")

❍ Jamais
❍ Peu souvent
❍ Souvent
❍ Très souvent

Q21. Vous êtes en accord avec l'autre parent sur ce que vos enfants sont ou ne sont pas autorisés à faire...

❍ Jamais
❍ Peu souvent
❍ Souvent
❍ Très souvent

Q22. C'est vous qui faites la discipline... (faire respecter le cadre, les règles communes du foyer)

- ❍ Jamais
- ❍ Peu souvent
- ❍ Souvent
- ❍ Très souvent

Q22a. Vous pouvez préciser si vous êtes seul(e) à faire la discipline ou si vous êtes deux avec l'autre parent.

Q23. Vous êtes en désaccord avec l'autre parent par rapport au comportement de vos enfants...

- ❍ Jamais
- ❍ Peu souvent
- ❍ Souvent
- ❍ Très souvent

Q24. Avec l'autre parent, vous discutez ensemble de la discipline concernant les enfants...

- ❍ Jamais
- ❍ Peu souvent
- ❍ Souvent
- ❍ Très souvent

Q25. Intervenez-vous quand vous voyez que l'autre parent ne s'y prend pas comme vous le souhaiteriez dans une situation avec vos enfants ?

- ❍ Jamais
- ❍ Peu souvent
- ❍ Souvent
- ❍ Très souvent

Q26. Avec l'autre parent, vous avez un échange tendu relatif à un problème concernant vos enfants, en leur présence... (par exemple, "elle doit apprendre à faire ça toute seule" ou "il est trop jeune pour comprendre ça")

- ❍ Jamais
- ❍ Peu souvent
- ❍ Souvent
- ❍ Très souvent

Q27. Avec l'autre parent, vous vous disputez à propos de quelque chose que vos enfants ont fait, en leur présence...

- ❍ Jamais
- ❍ Peu souvent
- ❍ Souvent
- ❍ Très souvent

Q27a. Pourquoi les enfants étaient-ils présents ? Plusieurs réponses possibles

- ❑ Parce que ça les concernait.
- ❑ Nous ne nous en sommes pas rendus compte.
- ❑ Ils n'ont pas obéi à notre demande d'aller dans une autre pièce.
- ❑ autre

Si 'autre' précisez :

28. Quel commentaire pouvez-vous faire sur cette situation (la présence des enfants lors de disputes les concernant) ?

Q29. Il vous arrive de dire quelque chose qui réhausse l'image que vos enfants ont de l'autre parent... (par exemple, "ton papa t'aime vraiment très fort" ou "ta maman est si fière de toi")

- ❍ Jamais
- ❍ Peu souvent
- ❍ Souvent
- ❍ Très souvent

Q30. Vous faites des commentaires à propos de l'autre parent, qui peuvent créer des sentiments négatifs dans l'esprit de vos enfants... (par exemple, "arrange-toi pour que maman ne te voie pas faire ça" ou "tu ferais mieux de ne pas faire ça, papa serait furieux")

- ❍ Jamais
- ❍ Peu souvent
- ❍ Souvent
- ❍ Très souvent

Q31. Avez-vous déjà dit à vos enfants quelque chose de franchement négatif à propos de l'autre parent ?

- ❍ Jamais
- ❍ Peu souvent
- ❍ Souvent
- ❍ Très souvent

Q32. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'avoir avec l'autre parent des désaccords au sujet :

	Jamais	Peu souvent	Souvent	Très souvent
des tâches ménagères ?	❍	❍	❍	❍
de l'argent ?	❍	❍	❍	❍
de l'organisation des loisirs ?	❍	❍	❍	❍
des relations avec les amis ?	❍	❍	❍	❍
des relations avec les parents ou beaux-parents ?	❍	❍	❍	❍
de l'éducation des enfants ?	❍	❍	❍	❍

Q33. Vous constatez que le comportement de vos enfants a évolué depuis le début des désaccords ou suite à la séparation avec l'autre parent.

- ❍ Oui
- ❍ Non

Q33a. Pouvez-vous décrire en quelques mots ces changements ?

Définition de conflit et de violence

Le conflit peut survenir dans tout type de relation, notamment familiale ou conjugale. Il cristallise une opposition ou un désaccord sur un objet particulier, il met en présence deux personnes qui se trouvent sur un même plan d'égalité, deux sujets, en capacité l'un et l'autre d'exprimer et de faire valoir leur point de vue.

Les violences conjugales sont déclenchées par l'auteur sous n'importe quel prétexte et visent à vérifier et réaffirmer sa domination sur la victime. Le rapport hiérarchique de domination est définitivement installé et immuable. La victime n'a aucunement droit à l'expression. Chaque « crise » est un renoncement, un affaiblissement pour elle.

Q34. Que pensez-vous du conflit ?

- ❍ Il peut être bénéfique, car permettant le retour à une situation plus harmonieuse.
- ❍ Il n'apporte pas de solution à l'insatisfaction de la situation.
- ❍ Le conflit vous fait peur, il génère des émotions négatives colère, rejet, opposition, agressivité.
- ❍ Vous ne savez pas.

Q35. Connaissez-vous des situations qui relèvent du conflit et d'autres de la violence ? pour vous-même ou pour votre entourage.

- ❍ Oui
- ❍ Non

Q35a. Pouvez-vous donner deux exemples, un de chaque situation ?

Q36. D'après vous, la situation suivante décrit-elle un "niveau" élevé de conflit

Une maman déménage de Grenoble, ville où jusque-là les enfants de la famille résident alternativement chez chaque parent. Sur les conseils de son avocat, la maman veut acter auprès du tribunal la validation de ce déménagement ainsi que le changement de résidence que cela implique.

1	2	3	4	5
❍	❍	❍	❍	❍

Indiquez ce niveau de 1 à 5 : 1 = conflit léger et 5 conflit très élevé

Q37. Que pensez-vous des affirmations suivantes ? Une réponse par ligne

	Pas du tout d'accord	Un peu d'accord	Complètement d'accord	Vous ne savez pas
Les deux parents prennent les décisions concernant leur enfant, sans demander l'avis de l'enfant car ce sont les parents qui sont responsables.	❍	❍	❍	❍
La séparation sans décision de justice ne permet pas d'avoir un cadre suffisamment clair pour les parents et l'enfant.	❍	❍	❍	❍
Le dialogue entre les parents d'un enfant doit permettre d'exercer le rôle de parent, pendant comme après la séparation.	❍	❍	❍	❍
Les habitudes de vie des enfants doivent être respectées le plus possible lorsque les enfants vivent en alternance chez l'un ou l'autre parent.	❍	❍	❍	❍
Certains parents se trouvent dans des conflits permanents, ils ne voient plus les difficultés de leur enfant (comportement, résultats scolaires au collège par exemple).	❍	❍	❍	❍
Dans les conflits entre parents, les enfants tirent avantage de la situation.	❍	❍	❍	❍
Certain parents ne veulent pas se séparer pour que l'enfant ne soit pas bouleversé par ce changement.	❍	❍	❍	❍
Le lien du couple a besoin de temps pour se défaire, lorsqu'il y a séparation.	❍	❍	❍	❍
Il faut accepter que l'enfant puisse être différent avec l'autre parent.	❍	❍	❍	❍
Le rôle de parent est difficile avec un enfant qui n'est pas le sien (famille recomposée).	❍	❍	❍	❍

Etre parent séparé

Q38. Quand vos enfants ne sont pas chez vous, comment êtes-vous en contact avec eux ?

❍ Par téléphone, internet, skype.
❍ En passant par l'autre parent.
❍ Vous n'avez pas de contact.

Q38a. Ces contacts ont lieu... Plusieurs réponses possibles

❑ quand ils en ont envie.
❑ à des occasions spéciales.
❑ quand l'autre parent les autorise.
❑ quand vous êtes à l'initiative du contact.

Q38b. Ces contacts ont lieu...

❍ tous les jours.
❍ au moins une fois par semaine.
❍ très rarement.

Q39. Depuis que vous êtes seul avec vos enfants, les liens avec eux se sont...

❍ renforcés.
❍ dégradés.
❍ ils sont restés identiques.

Q40. Avez-vous l'impression que votre rôle de parent a été modifié depuis que vous êtes seul ?

❍ Oui
❍ Non

Q40a. De quelle manière ?

Q41. Vous êtes séparé sans décision de justice, est-ce parce que... Plusieurs réponses possibles

- ❑ vous ne souhaitez ou n'avez pas souhaité passer par la justice, vous pouvez faire sans, vous communiquez avec l'autre parent ?
- ❑ vous êtes inquiet par rapport à la décision de la résidence des enfant ?
- ❑ autre raison

Si 'autre raison' précisez :

Q42. De quelle manière la communication entre vous et l'autre parent se fait-elle ?

- ❍ Ce sont les enfants qui transmettent l'information à l'autre parent.
- ❍ Vous échangez avec l'autre parent par téléphone si nécessaire ou au moment du changement de résidence/de la passation des enfants.
- ❍ Il n'y a pas de communication.
- ❍ En présence d'un tiers.

Q43. Entre la demande de séparation/divorce auprès du JAF et la situation actuelle, vos enfants on-t-il pu continuer à voir l'autre parent ?

- ❍ Oui
- ❍ Non

Q43a. Y a-t-il eu des changements chez vos enfants ?

- ❍ Oui
- ❍ Non

Les ressources

Q44. En tant que parent, avez-vous déjà... Une seule réponse par ligne

	Oui	Non
participé à un groupe de parole entre parents ?	❍	❍
contacté des professionnels (médecin, psychologue, éducateur, enseignant...) ?	❍	❍
échangé avec d'autres parents ?	❍	❍
rencontré une conseillère conjugale et familiale ?	❍	❍
été dans un Lieu d'Accueil Enfant Parent ?	❍	❍
contacté un service de TISF ?	❍	❍
participé à un atelier parent-enfant ?	❍	❍
contacté un service de médiation familiale ?	❍	❍

Q44a. Vous n'avez pas participé à un groupe de parole entre parents, parce que... Plusieurs réponses possibles

- ❑ vous n'avez pas eu besoin.
- ❑ vous ne connaissez pas.
- ❑ ça ne correspondait pas à vos attentes.
- ❑ vous auriez aimé mais vous n'étiez pas disponible.
- ❑ autre

Si 'autre' précisez :

Q44b. Vous n'avez pas contacté de professionnels, parce que... Plusieurs réponses possibles

- ❑ vous n'avez pas eu besoin.
- ❑ vous ne connaissez pas.
- ❑ ça ne correspondait pas à vos attentes.
- ❑ vous auriez aimé mais vous n'étiez pas disponible.
- ❑ autre

Si 'autre' précisez :

Q44c. Vous n'avez pas échangé avec d'autres parents, parce que... Plusieurs réponses possibles

- ❑ vous n'avez pas eu besoin.
- ❑ vous ne connaissez pas.
- ❑ ça ne correspondait pas à vos attentes.
- ❑ vous auriez aimé mais vous n'étiez pas disponible.
- ❑ autre

Si 'autre' précisez :

Q44d. Vous n'avez pas rencontré un(e) conseiller(e) conjugal(e) et familial(e), parce que... Plusieurs réponses possibles

- ❑ vous n'avez pas eu besoin.
- ❑ vous ne connaissez pas.
- ❑ ça ne correspondait pas à vos attentes.
- ❑ vous auriez aimé mais vous n'étiez pas disponible.
- ❑ autre

Si 'autre' précisez :

Q44e. Vous n'avez pas contacté un service de TISF, parce que... Plusieurs réponses possibles

- ❑ vous n'avez pas eu besoin.
- ❑ vous ne connaissez pas.
- ❑ ça ne correspondait pas à vos attentes.
- ❑ vous auriez aimé mais vous n'étiez pas disponible.
- ❑ autre

Si 'autre' précisez :

Q44f. Vous n'avez été dans un Lieu d'Accueil Enfant Parent, parce que... Plusieurs réponses possibles

- ❑ vous n'avez pas eu besoin.
- ❑ vous ne connaissez pas.
- ❑ ça ne correspondait pas à vos attentes.
- ❑ vous auriez aimé mais vous n'étiez pas disponible.
- ❑ autre

Si 'autre' précisez :

Q44g. Vous n'avez pas participé à un atelier parent-enfant, parce que... Plusieurs réponses possibles

- ❑ vous n'avez pas eu besoin.
- ❑ vous ne connaissez pas.
- ❑ ça ne correspondait pas à vos attentes.
- ❑ vous auriez aimé mais vous n'étiez pas disponible.
- ❑ autre

Si 'autre' précisez :

Q44h. Vous n'avez pas contacté un service de médiation familiale, parce que... Plusieurs réponses possibles

- ❑ vous n'avez pas eu besoin.
- ❑ vous ne connaissez pas.
- ❑ ça ne correspondait pas à vos attentes.
- ❑ vous auriez aimé mais vous n'étiez pas disponible.
- ❑ autre

Si 'autre' précisez :

Q45. Pouvez-vous citer les lieux-ressources les plus proches de chez vous ?

Q46. Lorsque vous avez des questions ou rencontrez des difficultés concernant votre rôle de parent, demandez-vous conseils, cherchez-vous de l'information, des ressources ?

❍ Oui
❍ Non

Q46a. Auprès de qui ou de quelle structure ? Plusieurs réponses possibles

- ☐ L'autre parent de l'enfant
- ☐ Votre conjoint, si différent du père ou de la mère
- ☐ Vos parents
- ☐ Vos frères, vos sœurs
- ☐ Votre belle famille
- ☐ Vos ami(e)s proches
- ☐ Vos connaissances, vos collègues
- ☐ Le médecin
- ☐ Le psychologue
- ☐ Un travailleur social
- ☐ Un enseignant
- ☐ Un médiateur familial
- ☐ Une ou des associations
- ☐ Internet
- ☐ Une TISF
- ☐ La Maison des Adolescents
- ☐ Le Centre social, un lieu de proximité
- ☐ Autre

Q46a.1. Vous pouvez préciser l'association ou l'autre personne ou structure contactée.

Q46b. Est-ce parce que : Plusieurs réponses possibles

- ❑ vous ne savez pas vers qui vous tourner et où les trouver ?
- ❑ vous n'osez pas ?
- ❑ vous n'en avez pas besoin ?
- ❑ vous n'en avez pas envie ?
- ❑ vous n'avez pas le temps ?
- ❑ Autre

Si 'Autre' précisez :

Q47. Pensez-vous que la médiation familiale... Plusieurs réponses possibles

- ❑ est une ressource pour les parents séparés ?
- ❑ a pour objectif de régler les conflits entre adultes ?
- ❑ donne un espace/lieu où les parents peuvent s'exprimer ?
- ❑ permet de trouver des réponses aux questions d'organisation du quotidien de l'enfant ?
- ❑ Autre

Si 'Autre' précisez :

Q48. Pensez-vous que le conseil conjugal et familial... Plusieurs réponses possibles

- ❑ a pour objectif de renouer le dialogue entre les parents ?
- ❑ est un lieu/espace qui permet la réflexion sur la situation pour pouvoir prendre des décisions appropriées ?
- ❑ permet de régler les conflits entre adultes ?
- ❑ Autre

Si 'Autre' précisez :

Q49. A votre avis, comment pourrait-on faciliter l'exercice du rôle de parent en situation de conflit (qu'il y ait séparation ou non) ?

BIBLIOGRAPHIE

Le coparentage, un concept clé pour évaluer le fonctionnement familial
France Frascarolo, Jean-Nicolas Despland, Hervé Tissot, Nicolas Favez
Dans Psychothérapies 2012/1 (Vol. 32), pages 15 à 22

Le coparentage : composants, implications et thérapie
Nicolas Favez, France Frascarolo
Dans Devenir 2013/2 (Vol. 25), pages 73 à 92

Conflit et relation
Edmond Marc, Dominique Picard
Dans Gestalt 2015/1 (n° 46), pages 129 à 142

The coparenting relationship scale
Abidin & Bruner, 1995 ; Cordova, 2001 ; Frank et al., 1988 ; Margolin, 1992 ; McHale, 1997

Des conflits conjugaux qui se disent, d'autres qui se taisent. Le rôle des désaccords de couple dans l'attrition de l'enquête ERFI
Nicolas Cauchi-Duval
Cahiers québécois de démographie, Vol. 45, n° 1, printemps 2016, p. 71-93

Les conséquences des séparations parentales sur les enfants
Avis du Conseil économique, social et environnemental présenté par Mmes Pascale Coton et Geneviève ROY, rapporteures au nom de la section des affaires sociales et de la santé
2017- CESE 20
NOR : CESL1100020X

La parentification et les conflits de loyauté chez l'enfant exposé à la violence conjugale : contribution du point de vue de l'enfant sur la violence
Martin Doucet, Andrée Fortin
Dans Enfance 2010/2 (N° 2), pages 201 à 221

Les enfants et leurs parents dans la séparation conjugale : l'importance de la relation coparentale
Véronique Rouyer, Marie Huet-Gueye, Amandine Baude
Dans Dialogue 2013/4 (n° 202), pages 89 à 98

Les séparations conflictuelles : du conflit parental au conflit de loyauté
Jean-Louis Le Run
Dans Enfances & Psy 2012/3 (n° 56), pages 57 à 69

Brown Elisabeth, Jaspard Maryse. La place de l'enfant dans les conflits et les violences conjugales. In: Recherches et Prévisions, n°78, 2004. pp. 5-19; doi : 10.3406/caf.2004.2101
http://www.persee.fr/doc/caf_1149-1590_2004_num_78_1_2101

Enfant et conflit conjugal
Danièle Ganancia, Véronique Chauveau, Caroline Gatto, Édouard Durand, Jean-Michel Permingeat, Gérard Lopez, Laurie Schenique
Mai 2013 - AJ Famille

Les conflits relationnels
Par Dominique Picard, Edmond Marc
Année : 2015, Pages : 128, Collection : Que sais-je ?, Éditeur : Presses Universitaires de France

Présentation de l'adaptation française de « l'échelle de coparentage » de McHale pour familles avec jeunes enfants
F. Frascarolo, N. Dimitrova, G. Zimmermann, N. Favez, R. Kuersten-Hogan, J. Baker, et J. McHalee
Neuropsychiatr Enfance Adolesc. Manuscrit de l'auteur; accessible dans PMC 2009 août 3.

COUPLE SÉPARÉ, PARENTS ASSOCIÉS : Guide pratique pour une coparentalité réussie
Unaf - Enfance & Partage - Cnaf - 2019
https://www.unaf.fr/ressources/publication-guide-pratique-destine-aux-parents-separes-pour-une-coparentalite-reussie/

Le travail sur les conflits familiaux en consultation de pédopsychiatrie
Exemple des constellations familiales complexes
Gérard Schmit
Dans Conflits et conflictualité dans le soin psychique (2008), pages 55 à 66

Ministère de la Justice - Autorité parentale : http://www.justice.gouv.fr/publication/fp_autorite_parentale.pdf

PANORAMA DES FAMILLES D'AUJOURD'HUI - Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge.
Septembre 2021
https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/rapport_-_le_panorama_des_familles_2021.pdf

Réseau des parents de l'Aveyron : Être parent : https://www.reseau-parents-aveyron.fr/etre-parent/

France Bleue Isère : Confinement : le nombre d'affaires de violences conjugales en hausse en Isère -
https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/le-confinement-affole-le-compteur-des-violences-conjugales-1606327138

Le Monde, Par Elisabeth Roudinesco : Le psychanalyste, cet humaniste. Catherine Vanier, Serge Tisseron, Radmila Zygouris -
https://www.lemonde.fr/livres/article/2013/03/07/le-psychanalyste-cet-humaniste_1844118_3260.html

Ined, Divorces, L'évolution démographique récente. Population, 4, 2021. Calculs et estimations à partir de données Insee. :
https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/france/mariages-divorces-pacs/divorces/

Ined, Rupture conjugale et conditions de vie des enfants : https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/rupture-conjugale-conditions-vie-enfants/

Ined-Insee, enquête Migrations, famille et vieillissement 2010 ; Insee, enquête Famille et logements 2011, recensement de la population 2011, enquête annuelle de recensement 2020.

Ined, Parcours de familles : L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles
https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/25059/fascicule.de.pre.sentation.fr.pdf

Gourvernement du Canada - Ministère de la Justice : Vue d'ensemble des risques et des facteurs de protection pour les enfants touchés par la séparation et le divorce : https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/lf-fl/divorce/2002_2/tdm-toc.html

Institut de la satistique du Québec : La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018 :
https://statistique.quebec.ca/fr/document/la-violence-familiale-dans-la-vie-des-enfants-du-quebec-2018

En 2020, 12 % des enfants dont les parents sont séparés vivent en résidence alternée
Kilian Bloch (Insee)
https://www.insee.fr/fr/statistiques/5227614

Les conditions de vie des enfants après le divorce
Carole Bonnet, Ined, Bertrand Garbinti, Insee-Crest et Anne Solaz, Ined
https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283568

L'échelle d'évaluation des conflits valuation des conflits : (Conflict Conflict Tactic Scale: CTS2): outil : CTS2): outil de dépistage de la violence pistage de la violence conjugale :
https://oraprdnt.uqtr.uquebec.ca/pls/public/docs/GSC150/F1200022631_CTS_symposium__03_03_08.pdf

Échelle des tactiques de conflit : https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89chelle_des_tactiques_de_conflit

Caf - Bienvenue sur le site « PARENTS APRÈS LA SÉPARATION » : http://www.mooc-parents-separation.caf30.fr/

Mon enfant.fr - Vous accompagner dans votre vie de parent : La séparation du couple et les enfants :
https://www.monenfant.fr/web/guest/la-separation-dans-le-couple

Le divorce - Ministère de la Justice
Laure Chaussebourg, Valérie Carrasco, Aurélie Lermenier
Juin 2009

http://www.justice.gouv.fr/art_pix/1_stat_divorce_20090722.pdf

Insee, RP 1990 sondage - RP 1999 à RP 2019 exploitations complémentaires.

Open Data Isère : https://opendata.isere.fr/pages/accueil/

FNAU : Fédération Nationale des Agences d'Urbanismes : https://www.fnau.org/fr/publication/observagglo-2/

Observatoire des Territoires : https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/

Open Edition : https://search.openedition.org/?s=

Permettez-moi d'être le parent que je veux !, 2015, Observatoire de la Vie Familiale de l'Isère, Caf de l'Isère, Département de l'Isère, Udaf de l'Isère

Parents solos aujourd'hui, 2012, Observatoire de la Vie Familiale de l'Isère, Caf de l'Isère, Département de l'Isère, Udaf de l'Isère https://www.udaf38.fr/ressources/enquete-2012-parents-solos-aujourdhui/

Être parent au quotidien, 2011, Observatoire de la Vie Familiale de l'Isère, Caf de l'Isère, Département de l'Isère, Udaf de l'Isère https://www.udaf38.fr/ressources/enquete-2011-etre-parent-au-quotidien/

Observatoire
de la vie familiale
de l'Isère

Observatoire de la vie familiale de l'Isère (OVF)

2 rue de Belgrade 38000 Grenoble

04 76 85 13 24 - ovf38@udaf38.fr

Retrouvez toutes les publications de l'OVF sur notre site internet :

www.udaf38.fr/expert-des-familles

Les co-pilotes de l'enquête :

Udaf Isère

isère LE DÉPARTEMENT

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de l'Isère

Étude menée par Violaine LE CABEC, traitée et rédigée par Léa DAVID

Rédaction Septembre 2022